Catalogue 89-527F

Où sont les enfants? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada

Hillel Goelman
Alan R. Pence
Donna S. Lero
Lois M. Brockman
Ned Glick
Jonathan Berkowitz

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
MAR 29 1993
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Statistique Canada
Santé et Bien-être social Canada

Statistics Canada
Health and Welfare Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Groupe des enquêtes spéciales,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-4598) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-3028

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277
Numéro du télécopieur 1(613)951-1584
Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)
Toronto, Carte de crédit seulement (973-8018)

Légende

...	Nombre infime
- -	Nombre indisponible
—	Néant ou zéro
r	La variabilité de l'échantillonnage relative à cette estimation est élevée et l'estimation devrait être utilisée avec prudence
N/A	Information indisponible

Nota : L'arrondissement peut faire apparaître des divergences entre les données et les totaux présentés dans les tableaux.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.

∞

ÉTUDE NATIONALE CANADIENNE SUR LA GARDE DES ENFANTS

OÙ SONT LES ENFANTS ? APERÇU DES MODALITÉS DE GARDE DES ENFANTS AU CANADA

Hillel Goelman, Ph.D., Université de la Colombie-Britannique
Alan R. Pence, Ph.D., Université de Victoria
Donna S. Lero, Ph.D., Université de Guelph
Lois M. Brockman, Ph.D., Université du Manitoba
Ned Glick, Ph.D., Université de la Colombie-Britannique
Jonathan Berkowitz, Ph.D., Université de la Colombie-Britannique

L'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants est un projet de recherche entrepris en commun par les membres du Réseau national de recherche sur la garde des enfants, Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada. Le financement a été principalement assuré par la Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants et Santé et Bien-être social Canada, et des fonds supplémentaires ont été accordés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi que par les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronqiue, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 1993
Canada : 25 $ l'exemplaire
États-Unis : 30 $ US l'exemplaire
Autres pays : 35 $ US l'exemplaire

Catalogue 89-527F
ISBN 0-660-93550-3
Ottawa

Les opinions et interprétations exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne correspondent pas nécessairement à celles de Santé et Bien-être social Canada ou de Statistique Canada.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Étude nationale canadienne sur la garde des enfants :
où sont les enfants? : aperçu des modalités de garde des
enfants au Canada

Publié aussi en anglais sous le titre: Canadian National
Child Care Study : where are the children? : an overview
of child care arrangements in Canada.
"L'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants est un
projet de recherche entrepris en commun par les membres du
Réseau national sur la garde des enfants, Statistique Canada,
et Santé et Bien-être social Canada."
ISBN 0-660-93550-3
CS89-527F

1. Puériculture -- Canada -- Statistiques.
2. Garde des enfants -- Canada -- Statistiques. I. Goelman, Hillel, 1951-
II. Réseau national de recherche sur la garde des enfants.
III. Statistique Canada. IV. Canada. Santé et bien-être
social Canada. V. Titre.

HA745.A6 C3614 1993 362.7'12'0971021
C93-099356-X

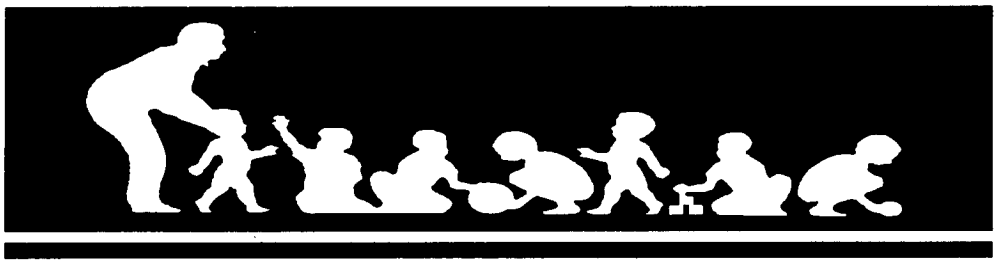

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS 13

REMERCIEMENTS 14

Chapitre 1
INTRODUCTION 15

1.1 Où sont les enfants ? Concept d'«écologie du développement humain» 16
1.2 Études antérieures sur l'utilisation des services de garde 16
1.3 Les familles canadiennes et l'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants 18
- a. Services de garde utilisés pendant la semaine 18
- b. Âge des enfants 19
- c. Diversité des modes de garde 19
- d. Motifs d'utilisation des services de garde 19
- e. Écoliers 20
- f. Catégories familiales 20
- g. Perspectives provinciales et nationale 20

1.4 Organisation du rapport 20
1.5 Contexte du rapport 21

Chapitre 2
L'ÉCHANTILLON 23

2.1 Familles et enfants 25
2.2 Le parent interviewé (PI) et l'entrevue sur la garde des enfants 31

Chapitre 3
GARDE PARENTALE, NON PARENTALE ET RÉMUNÉRÉE 33

3.1 Six modes de garde d'enfants 33
3.2 Parents au travail et enfants à l'école 35
3.3 Enfants sous garde complémentaire 35
3.4 Enfants sous garde parentale exclusive ou sous garde non parentale 37
3.5 Garde rémunérée et garde bénévole 39
3.6 Résumé 40

Chapitre 4
NOMBRE D'ENFANTS, MODES DE GARDE D'ENFANTS ET NOMBRE D'HEURES 41

4.1 Modes de garde des 0 à 17 mois 42
4.2 Modes de garde des 18 à 35 mois 49
4.3 Modes de garde des 3 à 5 ans 56
4.4 Modes de garde des 6 à 9 ans 65
4.5 Modes de garde des 10 à 12 ans 72
4.6 Résumé 78

Chapitre 5
SURVOL DES RÉSULTATS 79

5.1 Où sont les enfants ? 79
5.2 Conclusion 81

NOTES 81

BIBLIOGRAPHIE 83

ANNEXES 85

ANNEXE A : TERRE-NEUVE 85

A-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Terre-Neuve, 1988 85

A-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Terre-Neuve, 1988 85

A-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Terre-Neuve, 1988 85

ANNEXE B : ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD 86

B-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 1988 86

B-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 1988 86

B-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 1988 86

ANNEXE C: NOUVELLE-ÉCOSSE 87

C-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 1988 87

C-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 1988 87

C-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 1988 87

ANNEXE D: NOUVEAU-BRUNSWICK 88

D-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1988 88

D-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1988 88

D-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1988 88

ANNEXE E: QUÉBEC 89

E-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 1988 89

E-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 1988 89

E-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 1988 89

ANNEXE F: ONTARIO 90

F-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Ontario, 1988 90

F-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Ontario, 1988 90

F-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Ontario, 1988 90

ANNEXE G : MANITOBA 91

G-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Manitoba, 1988 91

G-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Manitoba, 1988 91

G-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Manitoba, 1988 91

ANNEXE H : SASKATCHEWAN 92

H-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1988 92

H-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1988 92

H-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1988 92

ANNEXE I : ALBERTA 93

I-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Alberta, 1988 93

I-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Alberta, 1988 93

I-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Alberta, 1988 93

ANNEXE J : COLOMBIE-BRITANNIQUE 94

J-1 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 1988 94

J-2 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 1988 94

J-3 : Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 1988 94

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition des enfants canadiens de moins de 13 ans, 1988 ... 23

Tableau 2 Répartition des enfants représentés par l'ENGE, selon le groupe d'âge, Canada, 1988 ... 24

Tableau 3 Répartition des échantillons et des populations de l'ENGE, Canada et provinces, 1988 ... 24

Tableau 4 Familles avec enfants selon certains groupes d'âge, Canada, 1988 ... 25

Tableau 5 Enfants de moins de 13 ans vivant dans des familles monoparentales et biparentales, Canada et provinces, 1988 ... 26

Tableau 6 Enfants de moins de 13 ans vivant dans des familles monoparentales et biparentales, selon groupe d'âge, Canada, 1988 ... 26

Tableau 7 Enfants répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, ensemble des groupes d'âge (enfants), Canada, 1988 ... 27

Tableau 8 Enfants de 0 à 17 mois répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988 ... 28

Tableau 9 Enfants de 18 à 35 mois répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988 ... 28

Tableau 10 Enfants de 3 à 5 ans répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988 ... 29

Tableau 11 Enfants de 6 à 9 ans répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988 ... 29

Tableau 12 Enfants de 10 à 12 ans répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988 ... 30

Tableau 13 Circonstances inhabituelles reliées à la garde des enfants pendant la semaine de référence de l'ENGE, Canada, 1988 ... 30

Tableau 14 Relations entre le parent interviewé (PI) et les enfants de moins de 13 ans au sein des familles économiques, Canada, 1988 ... 31

Tableau 15 Nombre et pourcentage d'enfants faisant l'objet d'au moins un mode de garde complémentaire, selon le groupe d'âge, Canada, 1988 ... 36

Tableau 16 Nombre d'enfants ne faisant l'objet d'aucun mode de garde, ou de un, deux, trois modes de garde et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1988 ... 36

Tableau 17 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures en fonction des modes de garde non parentale utilisés (un et plus), selon le groupe d'âge, Canada, 1988 ... 37

Tableau 18 Nombre d'enfants ne faisant l'objet d'aucun mode de garde non parentale, ou de un, deux, trois modes de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1988 ... 38

Tableau 19 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures en fonction des modes de garde rémunérée (un et plus), selon le groupe d'âge, Canada, 1988 39

Tableau 20 Nombre d'enfants ne faisant l'objet d'aucun mode de garde rémunérée, ou de un, deux, trois modes de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1988 39

Tableau 21 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 0 à 17 mois, Canada, 1988 42

Tableau 22 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 0 à 17 mois, Canada, 1988 43

Tableau 23 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 18 à 35 mois, Canada, 1988 49

Tableau 24 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 18 à 35 mois, Canada, 1988 50

Tableau 25 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 3 à 5 ans, Canada, 1988 56

Tableau 26 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 3 à 5 ans, Canada, 1988 57

Tableau 27 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 6 à 9 ans, Canada, 1988 65

Tableau 28 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 6 à 9 ans, Canada, 1988 66

Tableau 29 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 10 à 12 ans, Canada, 1988 73

Tableau 30 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 10 à 12 ans, Canada, 1988 73

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Modes de garde recensés par l'ENCGE 34

Figure 2 Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 0 à 17 mois 44

Figure 3 Répartition des heures pour tous les modes de garde, enfants de 0 à 17 mois 45

Figure 4 Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 0 à 17 mois 46

Figure 5 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 0 à 17 mois 46
Figure 6 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 0 à 17 mois 47
Figure 7 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 0 à 17 mois 47
Figure 8 Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 0 à 17 mois 48
Figure 9 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 0 à 17 mois 48
Figure 10 Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 18 à 35 mois 51
Figure 11 Répartition des heures pour tous les modes de garde, enfants de 18 à 35 mois 52
Figure 12 Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 18 à 35 mois 52
Figure 13 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 18 à 35 mois 53
Figure 14 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 18 à 35 mois 53
Figure 15 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 18 à 35 mois 54
Figure 16 Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 18 à 35 mois 54
Figure 17 Répartition des heures passées en garderie, enfants de 18 à 35 mois 55
Figure 18 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 18 à 35 mois 55
Figure 19 Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 3 à 5 ans 58
Figure 20 Répartition des heures pour tous les modes de garde, enfants de 3 à 5 ans 59
Figure 21 Répartition des heures passées au jardin d'enfants, enfants de 3 à 5 ans 59
Figure 22 Répartition des heures passées à la maternelle, enfants de 3 à 5 ans 60
Figure 23 Répartition des heures passées à l'école, enfants de 3 à 5 ans .. 60
Figure 24 Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 3 à 5 ans 61
Figure 25 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 3 à 5 ans 61
Figure 26 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 3 à 5 ans 62

Figure 27 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 3 à 5 ans 62
Figure 28 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 3 à 5 ans 63
Figure 29 Répartition des heures passées en garderie, enfants de 3 à 5 ans 63
Figure 30 Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 3 à 5 ans 64
Figure 31 Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 6 à 9 ans 67
Figure 32 Répartition des heures pour tous les modes de garde, y compris l'école, enfants de 6 à 9 ans 68
Figure 33 Répartition des heures passées à l'école, enfants de 6 à 9 ans .. 68
Figure 34 Répartition des heures pour tous les modes de garde excluant l'école, enfants de 6 à 9 ans 69
Figure 35 Répartition des heures passées dans des programmes de garde parascolaire, enfants de 6 à 9 ans 69
Figure 36 Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 6 à 9 ans 70
Figure 37 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 6 à 9 ans 70
Figure 38 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 6 à 9 ans 71
Figure 39 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 6 à 9 ans 71
Figure 40 Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 6 à 9 ans 72
Figure 41 Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 10 à 12 ans 74
Figure 42 Répartition des heures pour tous les modes de garde, y compris l'école, enfants de 10 à 12 ans 75
Figure 43 Répartition des heures passées à l'école, enfants de 10 à 12 ans 75
Figure 44 Répartition des heures pour tous les modes de garde, excluant l'école, enfants de 10 à 12 ans 76
Figure 45 Répartition des heures passées dans des programmes de garde parascolaire, enfants de 10 à 12 ans 76
Figure 46 Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 10 à 12 ans 77
Figure 47 Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 10 à 12 ans 77
Figure 48 Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 10 à 12 ans 78

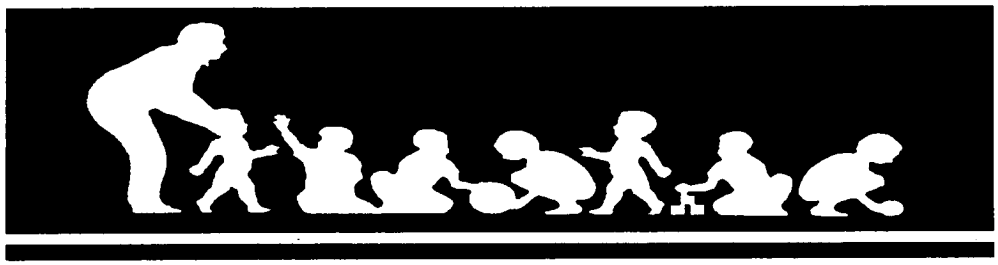

ÉTUDE NATIONALE CANADIENNE SUR LA GARDE DES ENFANTS

L'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants est un projet mené conjointement par quatre chercheurs universitaires affiliés au Réseau national de recherche sur la garde des enfants et par le Groupe des enquêtes spéciales, Division des enquêtes-ménages de Statistique Canada. Elle a été financée par Santé et Bien-être social Canada par le biais de sa Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants; et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Elle a aussi obtenu d'autres fonds des gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. L'Étude comporte deux projets de recherche liés, mais distincts l'un de l'autre : une enquête nationale complète sur les familles canadiennes ayant au moins un enfant de moins de 13 ans, ainsi que l'historique et l'analyse des services de garde d'enfants dans chaque province et territoire.

Le présent document figure au nombre des rapports de recherche procédant de l'Enquête nationale sur la garde des enfants de 1988, qui porte sur la corrélation entre le travail des parents et la garde d'enfants. D'autres rapports concernent les enfants et les modes de garde, les familles canadiennes et leurs modes de garde, et certains thèmes comme le coût et la disponibilité des services de garde au Canada. On trouve dans un rapport distinct l'aperçu de l'Étude, notamment les objectifs, ainsi que les détails de la méthodologie et des procédures. Pour en savoir plus, s'adresser à l'une des personnes suivantes :

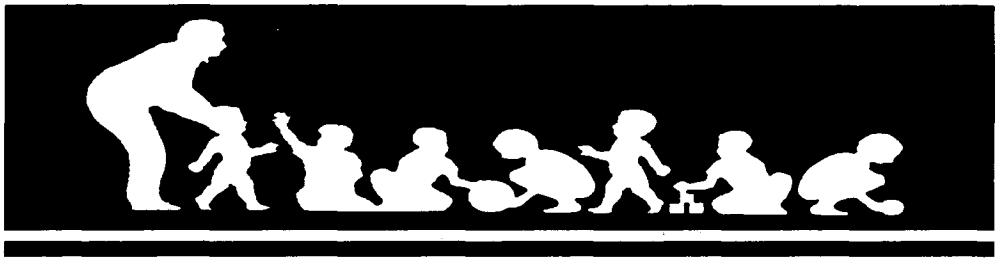

Pour le Réseau national de recherche sur la garde des enfants :

Donna S. Lero, Ph.D.
Directrice de projet
Département des études familiales
Université de Guelph
Guelph (Ontario)
N1G 2W1
Tél. : (519) 824-4120, poste 3914
Internet : FMSLERO@VM.UOGUELPH.CA

Hillel Goelman, Ph.D.
Enquêteur principal adjoint
Université de la Colombie-Britannique
Faculté de l'éducation
2125, rue Lower Mall
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Z5
Tél. : (604) 822-5232
Internet : USERKIDZ@UBCMTSG.CA

Alan R. Pence, Ph.D.
Codirecteur
École des services aux enfants
et à la jeunesse
Université de Victoria
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 2Y2
Tél. : (604) 721-7981
Internet : APENCE@UVVM.UVIC.CA

Lois M. Brockman, Ph.D.
Enquêteur principal adjoint
Département des études familiales
Université du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2
Tél. : (204) 474-8050
Internet : BROCKMN@CCM.UOFM.CA

À Statistique Canada :

M. T. Scott Murray
Directeur adjoint
Groupe des enquêtes spéciales
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon, 5-D8
Parc Tunney
Ottawa (Ontario), K1A 0T6
Tél. : (613) 951-9476
Internet : WCSSTCAN@CCS.CARLETON.CA
Bitnet : MURSCOTT@NRCVM01

M. Michael Sivyer
Chargé de diffusion des données
Groupe des enquêtes spéciales
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon, 5-D4
Parc Tunney
Ottawa (Ontario), K1A 0T6
Tél. : (613) 951-4598
Bitnet : MURSCOTT@NRCVM01

Mme Cindy Sceviour
Coordonnatrice des publications
de l'ENGE
Groupe des enquêtes spéciales
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon, 5-D5
Parc Tunney
Ottawa (Ontario), K1A 0T6
Tél. : (613) 951-2900
Bitnet : MURSCOTT@NRCVM01

FAITS SAILLANTS

- La majorité (57 %) des enfants canadiens de moins de 13 ans utilisaient au moins un mode de garde non parentale pendant la semaine. Les enfants passaient 18,3 heures en moyenne par semaine dans un contexte de garde non parentale.
- Les enfants de tous les groupes d'âge passaient au moins une partie de la semaine sous garde non parentale. C'est ce que l'on observe chez 55 % des nourrissons (0 à 17 mois) pour une moyenne de 25,4 heures par semaine; 63,5 % des tout-petits (18 à 35 mois) pour une moyenne de 25,4 heures; et 79,4 % des enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans) pour une moyenne de 23,9 heures.
- Exclusion faite des heures d'école, 48,1 % des 6 à 9 ans passaient 11,7 heures en moyenne par semaine sous garde non parentale; et 46,2 % des 10 à 12 ans, 10,6 heures en moyenne.
- Chez les nourrissons, le mode le plus utilisé (17,7 %) était la garde par une personne apparentée au domicile de celle-ci, suivi de la garde non autorisée en milieu familial (15,9 %). Le mode le moins utilisé (3,2 %) était la garderie.
- Les nourrissons passaient en moyenne 30,9 heures en garderie; 16,9 heures chez une personne apparentée; et dans une proportion de 15,9 %, 25,4 heures sous garde non autorisée en milieu familial.
- Chez les tout-petits (18 à 35 mois), les modes informels étaient le plus souvent utilisés : 18,5 % étaient gardés par des membres de la famille; 16,1 % par des personnes apparentées; et 19,4 % sous garde non autorisée en milieu familial. Les services autorisés étaient les moins utilisés : 5,7 % des tout-petits étaient au jardin d'enfants; 9,6 % en garderie; et 2,1 % sous garde autorisée en milieu familial.
- Comme pour les nourrissons, les tout-petits passaient plus de temps en moyenne en garderie ou sous garde autorisée en milieu familial que sous la garde d'un membre de la famille ou d'une personne apparentée. Soit 30,1 heures par semaine en garderie et 26,8 heures sous garde autorisée en milieu familial, par rapport à 16,1 heures avec un membre de la famille et à 16,7 heures chez une personne apparentée. Dans ce groupe, seule la moyenne d'heures (26,3) passées sous garde non autorisée en milieu familial pouvait se comparer à la moyenne d'heures passées dans un service autorisée (30,1 heures).
- Chez les 3 à 5 ans, 30 % fréquentaient la maternelle pendant 12,8 heures en moyenne par semaine; et 19,4 % le jardin d'enfants pendant 9,4 heures en moyenne par semaine. Parmi les autres modes les plus utilisés, mentionnons la garde par un membre de la famille (20,1 %); la garde non autorisée en milieu familial (17,6 %); et la garde par une personne apparentée (13,8 %).
- Chez les 6 à 9 ans, les modes les plus souvent utilisés, sans compter l'école, étaient la garde par un membre de la famille (29,2 %); la garde non autorisée en milieu familial (12,8 %); la garde chez une personne apparentée (8,8 %); et la garde au domicile par une personne non apparentée (8,8 %).
- Chez les 10 à 12 ans, les modes les plus souvent utilisés, sans compter l'école, étaient la garde par un membre de la famille (43,9 %); la garde au lieu de travail du parent interviewé (6,0 %); et la garde par un membre de la famille hors du domicile.

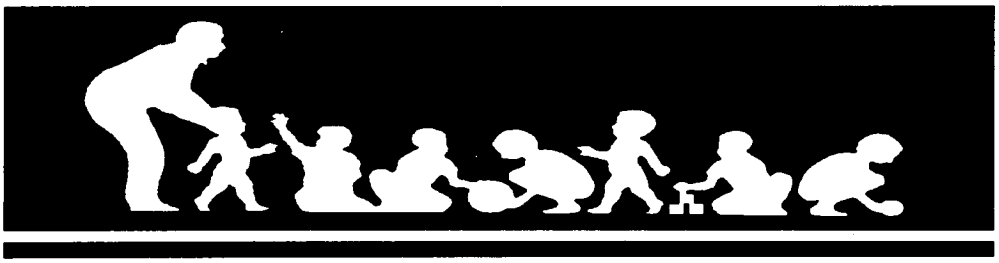

REMERCIEMENTS

L'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants constitue un exemple exceptionnel de coopération et de collaboration entre chercheurs, gouvernements et professionnels du domaine de la garde des enfants. Le projet a été conçu par les membres du Réseau national de recherche sur la garde des enfants (RNRGE), à leur première rencontre organisationnelle en décembre 1983. Depuis 1984, les quatre enquêteurs principaux travaillent en étroite collaboration avec le Groupe des enquêtes spéciales de Statistique Canada, notamment avec M. T. Scott Murray, l'actuel directeur adjoint de la Division des enquêtes-ménages. En ce qui concerne le personnel de Statistique Canada, nos remerciements s'adressent tout particulièrement à Margot Shields, méthodologiste principale dont la contribution s'est manifestée sous bien des formes; et à Sue Lafrance, Wilma Shastry, Hank Hoffman, Rita Nesich Green, Jill Bench, Danielle Baum et Cindy Sceviour. Richard Veevers nous a fait des commentaires et des suggestions fort utiles.

L'Étude n'aurait pu être menée sans le solide appui de Santé et Bien-être social Canada. Nous sommes surtout reconnaissants à M. Evariste Thériault (Subventions nationales au bien-être social) et Howard Clifford (Centre nationale d'information sur la garde des enfants), qui ont fort bien joué le rôle de parrains; et à l'équipe du Programme d'initiatives en matière de garde des enfants, entre autres M. Don Ogston et Mmes Sharon Gribbon et Dorothy Jetté, pour l'ampleur des fonds octroyés et pour les encouragements. Parmi les autres sources de financement à qui s'adresse notre gratitude, mentionnons le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Emploi et Immigration Canada, et les gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Nous devons également beaucoup aux membres très compétents de l'équipe de recherche sur le terrain, entre autres les analystes des données, les assistants à la recherche et les secrétaires. Nous remercions spécialement Oliva dela Cruz, Pat Brown, Catherine Andersen, Norm Phillips et Beth Warkentin pour l'aide apportée au rapport. Le projet n'aurait pu être mené à bien sans l'appui fourni par nos universités respectives (Université de Guelph, Université de Victoria, Université de la Colombie-Britannique et Université du Manitoba) et nous sommes heureux de reconnaître leur contribution à l'entreprise de recherche.

Enfin, nous tenons à remercier les intervieweurs ayant participé à l'Étude et les parents qui, malgré leur horaire chargé, ont pris le temps de nous livrer leurs pensées et leurs expériences.

Chapitre 1

INTRODUCTION

Le présent rapport fait partie d'une série produite dans le cadre de l'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants[1] (ENCGE). Il a été financé principalement par Santé et Bien-être social Canada. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ainsi que les gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ont fourni également leur concours. Le Réseau national de recherche sur la garde des enfants a élaboré l'enquête et l'a dirigée en collaboration avec la Division des enquêtes- ménages de Statistique Canada.

L'ENCGE a été conçue afin de recueillir et de fournir des renseignements précis et détaillés sur la garde des enfants au Canada. L'ENCGE se distingue à plusieurs égards des enquêtes précédentes sur la garde des enfants. Tout en fournissant des données sur les services de garde régis par les lois provinciales et territoriales, l'ENCGE se penche sur les modes de garde informelle. La garde informelle comprend les enfants qui assurent leur propre garde, souvent appelés «enfants à clé»; et la garde assurée par les parents ou d'autres membres de la famille, des voisins, des amis ou des personnes détentrices ou non d'un permis de garde au domicile. L'ENCGE fournit aussi des estimations fiables du nombre d'enfants gardés de façon informelle. En outre, la distinction faite entre les services de garde informelle rémunérés et les services gratuits a permis aux enquêteurs d'examiner séparément les différents modes de garde, qu'ils soient assurés ou non par la famille dans un contexte officiel ou non. Enfin, l'ENCGE se penche sur les modes de garde utilisés par les parents qui restent au domicile; et par ceux qui travaillent ou étudient, qui participent à des organisations bénévoles ou qui s'occupent d'activités familiales ou personnelles.

On peut illustrer les différents modes de garde étudiés dans le cadre de l'ENCGE en se servant de l'exemple fictif d'une famille canadienne :

Stéphane Tremblay et Isabelle Gagnon vivent à Montréal. Stéphane est vendeur pour une chaîne de magasins. Isabelle occupe un poste d'agent de voyages à temps partiel. Ils ont deux enfants âgés de 10 et 4 ans, Julien et Sophie, et ils en attendent un autre.

Stéphane travaille de 55 à 60 heures par semaine, parfois le soir et en fin de semaine, en plus de voyager à l'extérieur de la ville, au moins deux fois par mois. Isabelle travaille les lundis et mardis, ainsi que le mercredi matin.

Isabelle se rend souvent au bureau le dimanche pour se mettre à jour dans son travail. Si Stéphane est en ville, il s'occupe des enfants. Sinon, Isabelle organise la garde des enfants.

Julien participe à un programme de garde après l'école au YMCA, les lundis et jeudis. Le mardi, il se rend chez sa tante qui le garde jusqu'à ce que ses parents reviennent du travail. Le mercredi, il rentre, la plupart du temps, directement à la maison, et veille sur Sophie pendant que leur mère fait les courses et le ménage. Les autres mercredis, il va chez un ami ou à une pratique de hockey.

En semaine, Sophie passe la matinée au jardin d'enfants de la paroisse. Les lundis et mardis, elle passe l'après-midi chez une gardienne, Mme Côté, qui

va la chercher au jardin d'enfants. Mme Côté n'a aucun lien de parenté avec les Tremblay et elle est rémunérée pour ses services. De cette façon, Isabelle peut travailler toute la journée les lundis et mardis, ainsi que le mercredi matin. Le jeudi matin, Isabelle effectue des courses pour sa mère. Le vendredi, elle participe à un programme de conditionnement physique.

Lorsqu'ils se consacrent tous les deux à des activités bénévoles au centre communautaire de leur quartier (deux soirs par semaine), ils demandent à Stéphanie, une jeune voisine âgée de 16 ans, de garder les enfants.

La famille Tremblay utilise différents modes de garde : au domicile, à l'extérieur, garde autorisée ou informelle, moyennant rémunération ou non. Les dispositions tiennent compte des besoins des enfants, des régimes de travail des parents, de l'accessibilité aux services de garde dans leur milieu ainsi que des préférences et du degré de satisfaction des parents à l'égard de certains modes de garde. La venue de leur troisième enfant leur compliquera la tâche.

On compte 2,7 millions de familles canadiennes qui, comme les Tremblay, ont des enfants de moins de 13 ans.

1.1 Où sont les enfants ? Concept d'«écologie du développement humain»

L'ENCGE s'est inspirée, en partie du moins, des écrits de Urie Bronfenbrenner (1979) et de Valerie Suransky (1982). Le concept d'«écologie du développement humain» de Bronfenbrenner appliqué au développement de l'enfant, soulignait l'importance de voir évoluer l'enfant dans le contexte réel de la famille, de la collectivité et de la société en général. Parallèlement, Suransky insistait sur la nécessité de recherches qui tiendraient compte de l'«espace vital» de l'enfant ainsi que des expériences de l'enfant en matière d'organisation du temps, de l'espace et de ses relations avec les autres.

Dans cet esprit, l'ENCGE a été conçue afin d'étudier plusieurs facettes de la garde des enfants qui avaient été négligées par d'autres recherches :

- l'expression «garde des enfants» renvoie à divers modes de garde autorisée et informelle;
- les parents font garder leurs enfants pour différentes raisons;
- on utilise souvent plus d'un mode de garde pour les enfants;
- les préférences des parents, leurs habitudes de travail et les besoins des enfants influencent le choix des modes de garde;
- les facteurs liés au coût et à la disponibilité des services de garde exercent une influence sur le choix des modes de garde.

1.2 Études antérieures sur l'utilisation des services de garde

La description de l'utilisation des services de garde, à l'échelle du Canada surtout, représente un défi. Comment les études précédentes ont-elles qualifié les habitudes de garde des enfants de la famille Tremblay ? Comment aurait-on pu catégoriser les Tremblay dans le cadre de l'ENCGE ?

Le Centre nationale d'information sur la garde des enfants (Santé et Bien-être social Canada) rend compte de la situation relative à la garde des enfants au Canada. Le rapport annuel du Centre, intitulé **Situation de la garde de jour au Canada**, fournit des renseignements sur les garderies autorisées au Canada. Ces renseignements comprennent des données sur le nombre de garderies

autorisées et le nombre de garderies en milieu familial. Le rapport fournit une estimation du nombre de places à temps plein disponibles dans ces garderies et des chiffres sur le nombre de garderies privées autorisées dirigées par des organismes à but non lucratif et des municipalités. Ces données découlent de rapports provinciaux, au lieu d'être fondées sur des enquêtes sur les utilisateurs de services de garde.

Les rapports sur la **Situation de la garde de jour au Canada** ne peuvent donner un aperçu complet des modes de garde utilisés par la famille Tremblay. Le calcul du nombre de places dans les garderies autorisées inclurait séparément la «place» occupée par Sophie au jardin d'enfants et la place occupée par Julien au sein du «programme de garde parascolaire» du YMCA dans l'après-midi, sans toutefois tenir compte du temps passé par les deux petits Tremblay dans ces garderies. De plus, pour ce qui est de Julien, si celui-ci partageait une place avec un enfant qui va à la garderie les mardis et mercredis, les rapports n'en tiendraient pas compte. Enfin, dans leurs compilations, les rapports ajouteraient aux garderies à temps complet le jardin d'enfants à mi-temps fréquenté par Sophie.

En ne compilant que les places dans les garderies autorisées, les rapports ne pourraient tenir compte des modes de garde informelle utilisés par la famille Tremblay, y compris les services assurés par les parents de Stéphane et d'Isabelle, la gardienne de jour sans permis (Mme Côté), la tante de Julien, les après-midis où Julien garde sa petite soeur, ainsi que les services rémunérés de la jeune voisine (Stéphanie).

Le décompte des places en garderie empêche de surcroît toute évaluation de la diversité des modes de garde utilisés en fonction de la structure et de la taille des familles ainsi que de l'âge des enfants. Les Tremblay coordonnent différents modes de garde pour Julien et Sophie, de manière à prendre en considération, autant que faire se peut, les intérêts des enfants, les besoins de la famille ainsi que la disponibilité et le coût des services qui s'offrent à eux, en fonction de leurs ressources financières. On ne peut évaluer, non plus, l'influence exercée par d'autres enfants sur le choix d'un mode de garde pour un enfant ou d'un amalgame de divers modes de garde pour un enfant, à partir des rapports produits par Santé et Bien-être social Canada.

Des démarches ont été entreprises au Canada afin de dégager un portrait d'ensemble plus détaillé de la garde des enfants. Une enquête menée en 1973 par Statistique Canada (1975) ne visait que les femmes qui travaillaient au cours des 12 mois précédents. Élargissant le cadre de vérification, une autre enquête de Statistique Canada en 1981 incluait aussi les femmes qui n'étaient pas sur le marché du travail. Cette enquête regroupait cependant les enfants en deux catégories d'âge : de 0 à 5 ans et de 6 à 14 ans. Par conséquent, il devenait impossible de déterminer précisément les modes de garde choisis pour les nourrissons, les tout-petits, les enfants d'âge préscolaire et scolaire.

En 1987 et en 1990, le U.S. Bureau of the Census a enquêté auprès des mères actives sur le marché du travail et des pères «monoparentaux» dans la même situation à propos des différents modes de garde officielle et informelle utilisés pour les trois enfants les plus jeunes, de moins de 15 ans, dans une famille. L'échantillon ne comprenait que des parents salariés au moment de l'enquête et portait uniquement sur deux catégories de modes de garde : les «principaux» et les «secondaires». Les enquêtes ne compilaient pas le temps passé (par les enfants) dans différents contextes de garde.

Si la famille Tremblay avait participé à chacune de ces enquêtes, on n'aurait pu rendre compte de la complexité de leur «réseau» de garde. Les rapports sur la **Situation de la garde de jour au Canada** auraient compilé le nombre de places occupées dans les garderies autorisées, sans toutefois prendre en compte le nombre d'heures que les enfants passent en garderie ou sous une forme de garde

informelle. Si Isabelle avait été en congé de maternité, l'étude de 1973 de Statistique Canada ne l'aurait peut-être pas incluse dans son enquête sur les travailleuses. L'enquête de Statistique Canada menée en 1981 aurait inclus Isabelle et les enfants, mais non les divers modes de garde applicables à Sophie.

Les divergences de vues des provinces à l'égard de la garde des enfants ont rendu l'étude de cette question difficile. Les définitions provinciales divergentes de la garde des enfants compliquent l'établissement de critères de description interprovinciaux et nationaux et les descriptions elles-mêmes. La notion de «maternelle», par exemple, diffère selon les divers programmes en vigueur dans les provinces. Le gouvernement de l'Ontario finance les maternelles destinées aux enfants de 5 ans, ainsi que les prématernelles pour les petits de 4 ans, alors que d'autres gouvernements, comme celui du Nouveau-Brunswick, n'accordent aucun octroi aux maternelles. Parallèlement, les «garderies autorisées en milieu familial» détentrices d'un permis de la Colombie-Britannique sont exploitées, autorisées et régies différemment des «garderies autorisées en résidence privée» de l'Ontario. Les provinces utilisent parfois des méthodes et des périodes différentes pour recueillir des données sur les places en garderie et rédiger des rapports.

1.3 Les familles canadiennes et l'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants

L'ENCGE examine l'utilisation des différents modes de garde retenus par plus de 2 millions de familles canadiennes. Aux fins de l'étude, on a sélectionné un vaste échantillon de répondants et on a établi un questionnaire d'entrevue détaillé. Des précisions sur l'échantillonnage sont données au chapitre 2. En ce qui concerne les techniques d'échantillonnage, consulter l'**Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Aperçu de l'étude** (Lero, Pence, Shields, Brockman et Goelman, 1992) ainsi que la **Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada** (Statistique Canada, 1976).

L'enquête a porté sur 24 155 familles et leurs 42 131 enfants de moins de 13 ans. Dans chaque famille, on a interviewé un adulte au sujet des particularités familiales, des habitudes de travail des parents et de la garde des enfants de moins de 13 ans. Le parent interviewé (PI) était celui qui était responsable des questions de garde. Lorsque la garde des enfants constituait une responsabilité partagée, on interviewait la mère. Dans 95,5 % des ménages, le parent interviewé était une femme. L'étude comprenait des parents actifs et d'autres sans emploi.

Pour bien situer les modes de garde dans lesquels évoluent les familles canadiennes avec des enfants de moins de 13 ans, il est important de préciser la méthodologie employée : a) la période précise d'utilisation des modes de garde; b) l'âge des enfants gardés; c) les différents contextes de garde des enfants; d) le ou les principaux motifs d'utilisation des différents modes de garde; e) la fréquentation scolaire des enfants; f) des particularités familiales comme la taille et la structure de la famille; et g) l'utilisation de services de garde à l'échelle provinciale et nationale.

a. Services de garde utilisés pendant la semaine

L'ENCGE a recueilli des données portant sur une semaine de référence précise : la période de sept jours allant du dimanche au samedi qui précédait la semaine de l'entrevue. Toutes les semaines de référence se situaient entre le 8 septembre et le 23 octobre 1988. Les questions portaient surtout sur les services de garde utilisés pendant la semaine de référence, quoique certaines

d'entre elles avaient trait aux modes de garde utilisés pendant les 12 mois précédents. On demandait aux PI de préciser si la semaine de référence était représentative ou non.

b. Âge des enfants

Puisque l'âge de l'enfant influence le choix des modes de garde, les données de l'ENCGE sont réparties en cinq groupes d'âge : les nourrissons (0 à 17 mois); les tout-petits (18 à 35 mois); les enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans); les 6 à 9 ans; et les 10 à 12 ans. Ces groupes ressemblent à ceux dont il est fait état dans les rapports sur la **Situation de la garde de jour au Canada**. Les rapports ultérieurs de l'ENCGE porteront surtout sur les modes de garde utilisés pour certains groupes d'âge (p. ex. les nourrissons) et fourniront des données plus détaillées.

c. Diversité des modes de garde

Les enquêteurs ont interrogé les PI sur le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles les enfants se trouvaient dans l'une des situations de garde suivantes :

PI au domicile familial
PI au travail
Conjoint du PI au travail
Conjoint du PI au domicile familial
Membres de la famille immédiate au domicile familial
Personnes apparentées au domicile familial
Personnes non apparentées au domicile familial
Personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial
Personne non apparentée avec permis hors du domicile familial
Personne non apparentée sans permis hors du domicile familial
Garderie
Jardin d'enfants
Maternelle
Programme de garde parascolaire
Fréquentation scolaire

d. Motifs d'utilisation des services de garde

Ce rapport fournit un aperçu global des motifs invoqués pour l'utilisation de services de garde par les familles canadiennes.

1. Stimuler le développement physique, intellectuel et émotionnel des enfants, leur permettre d'acquérir des habiletés personnelles et les aider à développer des habiletés sociales grâce aux interactions avec d'autres enfants et des adultes.
2. Veiller sur les enfants pendant que les parents travaillent ou cherchent un emploi.
3. Veiller sur les enfants pendant que les parents étudient ou sont en période d'apprentissage.

4. Aider les enfants qui éprouvent des besoins particuliers, en leur permettant d'évoluer dans un endroit conçu spécialement pour leur venir en aide et les stimuler, tout en facilitant les interactions avec d'autres enfants et des adultes.
5. Soutenir des familles qui éprouvent des besoins particuliers, comme celles où les parents sont confrontés à de graves ennuis de santé, les familles en détresse ou ayant des antécédents de mauvais traitements infligés aux enfants, les familles à risque et les familles ayant des enfants handicapés ou aux prises avec des maladies chroniques.
6. Soutenir des familles à des périodes précises où les besoins sont criants; par exemple, lorsque l'un ou l'autre des parents est malade, lors d'une urgence à caractère familial, en situation de travail saisonnier ou de difficultés importantes reliées aux modes de garde existants.
7. Veiller sur les enfants pendant que les parents se livrent à des activités bénévoles, communautaires, religieuses ou autres.

e. Écoliers

Les besoins en matière de garde d'enfants d'âge scolaire ont des aspects particuliers. Julien, par exemple, a besoin d'être gardé pendant les deux après-midis où ses parents travaillent tous les deux. En aucun cas, Julien n'a été gardé de la même façon durant deux jours consécutifs après l'école.

Le chapitre 3 examine le temps passé par les enfants dans des endroits, excluant l'école, où des personnes non apparentées gardent les enfants moyennant rémunération. Le chapitre 4 présente un tableau détaillé des périodes passées par les enfants dans les différents lieux de garde, y compris l'école.

f. Catégories familiales

Les différences de situation familiale peuvent influencer à bien des égards les modèles d'utilisation de services de garde. Aux fins du rapport, on n'a pas tenu compte des différentes structures familiales, en ce qui a trait à la famille. Une étude spéciale traitera des modes de garde adoptés par les familles monoparentales ou biparentales. (Brockman, Lero, Goelman, Pence et Abraham; étude en cours).

g. Perspectives provinciales et nationale

L'ENCGE a été conçue afin de fournir des renseignements détaillés sur l'utilisation de services de garde à l'échelle provinciale et nationale. Le rapport s'attarde principalement sur les données issues des réponses fournies par les répondants sélectionnés. On trouvera cependant des compilations provinciales dans les annexes A à J. Des études sur l'historique de la garde des enfants et les lois régissant la garde des enfants dans chaque province sont en cours.

1.4 Organisation du rapport

Le chapitre 2 décrit la méthodologie et les procédés utilisés lors de l'enquête, y compris le choix des répondants, la procédure d'entrevue et le calendrier des entrevues relatives à la garde des enfants. Ce chapitre fournit également un bref aperçu des structures familiales et des habitudes de travail des parents canadiens.

Le chapitre 3 porte sur :

- le **NOMBRE D'ENFANTS** sous garde parentale, non parentale et rémunérée;
- le **NOMBRE DE MODES DE GARDE** utilisés par les familles;
- le **NOMBRE MOYEN D'HEURES** passées par les enfants sous garde parentale, non parentale et rémunérée.

Le chapitre 4 étudie les modes de garde utilisés pendant la semaine de référence. Ces données, exclusives à cette étude, comprennent :

- le **NOMBRE D'ENFANTS** dans différents modes de garde;
- le **NOMBRE MOYEN D'HEURES** passées dans les modes de garde;
- le **NOMBRE ET LA RÉPARTITION DES HEURES** passées dans les modes de garde.

Le chapitre 5 indique le nombre d'enfants recensés dans 15 modes de garde reconnue ou informelle, en plus de fournir une estimation de la moyenne d'heures passées dans chacun.

Le rapport porte uniquement sur l'échantillon national. Les annexes fournissent des données provinciales pour toutes les catégories.

1.5 Contexte du rapport

Aucune étude ne pourrait faire état de tous les détails et rendre compte de toute la complexité des modes de garde. On pourra ultérieurement, en s'inspirant du rapport, se livrer à des analyses détaillées sur la garde des enfants. Des rapports à paraître ultérieurement porteront sur :

a. la relation entre l'utilisation de différents modes de garde des enfants et les régimes de travail des parents;

b. la disponibilité et le coût des services de garde;

c. les préférences des parents et leur degré de satisfaction à l'égard des différents modes de garde;

d. les modes de garde retenus pour des enfants d'âges différents;

e. les catégories de garde reconnue ou informelle;

f. l'utilisation des services de garde par les familles monoparentales et biparentales.

Chapitre 2

L'ÉCHANTILLON

Le présent chapitre traite brièvement de la méthodologie utilisée pour l'ENCGE. Pour plus de détails à ce sujet, consulter l'**Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Aperçu de l'étude** (Lero, Pence, Shields, Brockman et Goelman, 1992). Pour en savoir plus sur les méthodes de collecte des données utilisées par Statistique Canada aux fins de l'Enquête sur la population active, voir la **Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1989-1990** (Statistique Canada, 1990).

L'ENCGE visait deux groupes cibles : les enfants canadiens de moins de 13 ans et les familles économiques canadiennes comptant au moins un enfant de moins de 13 ans. (Une famille économique comprend les personnes qui vivent sous le même toit et qui sont liées par le sang, le mariage ou l'adoption.) La famille Tremblay répond à cette définition et comprendrait sans doute la mère d'Isabelle si elle venait habiter chez les Tremblay.

L'ENCGE a été menée dans le cadre de l'Enquête mensuelle sur la population active de Statistique Canada; à ce titre, on n'a pas rejoint les groupes suivants :

- les enfants et les familles vivant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest;
- les enfants résidant en permanence dans des établissements;
- les enfants et les familles qui habitent dans les réserves indiennes; et
- les familles et les enfants canadiens résidant à l'extérieur du Canada en septembre 1988.

Malgré ces exclusions (tableau 1), l'ENCGE exposait la situation vécue par 97,9 % des enfants canadiens de moins de 13 ans.

Tableau 1 **Répartition des enfants canadiens de moins de 13 ans, 1988**

	Total	%
Enfants représentés par l'échantillon de l'ENCGE	4 658 500	97,9
Enfants vivant au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest	20 300	0,4
Enfants vivant dans un établissement	2 500	0,1
Enfants vivant sur des réserves indiennes	72 900	1,5
Enfants vivant à l'extérieur du Canada	6 000	0,1
Total des enfants canadiens	**4 760 100**	**100,0**

Les chiffres de ce tableau correspondent à des estimations pondérées de la population et ont été fournis par Statistique Canada.

Les enquêteurs ont interviewé 24 155 représentants d'autant de ménages qui comptent 42 131 enfants au total. En utilisant des méthodes uniformisées d'échantillonnage de Statistique Canada, cet échantillon était censé représenter de façon crédible une population estimée à 2 724 300 familles et à 4 658 500 enfants de moins de 13 ans. Tout au long du rapport, les résultats ont été extrapolés pour représenter l'ensemble de la population du Canada. Le tableau 2 indique le nombre d'enfants de moins de 13 ans sur lesquels on a recueilli des données. Le tableau 3 indique le nombre de familles où l'on a mené des entrevues.

On a abouti à une absence de réponse dans deux situations différentes. Certains ménages n'ont pas répondu, ce qui empêchait les intervieweurs d'établir s'il y avait au moins un enfant de moins de 13 ans. C'était le cas de 5 % des ménages sélectionnés (pour un taux de réponse de 95 %). En outre, dans certains ménages qui comportaient une famille économique ayant un enfant de moins de 13 ans, le parent interviewé pouvait avoir refusé de répondre au questionnaire exhaustif sur la garde des enfants. Des entrevues complètes ont été menées auprès de 84,3 % des familles sélectionnées.

Tableau 2 **Répartition des enfants représentés par l'ENGE, selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

Âge	Nombre	%	Chiffres cumulatifs %
0 à 17 mois	559 000	12,0	12,0
18 à 35 mois	531 900	11,4	23,4
3 à 5 ans	1 073 900	23,1	46,5
6 à 9 ans	1 436 800	30,8	77,3
10 à 12 ans	1 056 900	22,7	100,0
Total	**4 658 500**	**100,0**	

Tableau 3 **Répartition des échantillons et des populations de l'ENGE, Canada et provinces, 1988**

Province	Échantillon de familles	Échantillon d'enfants	Population des familles représentées	Population des enfants représentés
Terre-Neuve	2 102	3 501	70 400	116 600
Île-du-Prince-Édouard	780	1 404	14 000	25 500
Nouvelle-Écosse	1 746	2 978	93 000	157 500
Nouveau-Brunswick	1 968	3 306	79 300	132 000
Québec	3 793	6 252	707 700	1 157 800
Ontario	4 591	7 930	978 800	1 661 200
Manitoba	1 579	2 830	110 300	193 600
Saskatchewan	2 213	4 151	109 000	203 700
Alberta	3 108	5 679	268 800	492 500
Colombie-Britannique	2 275	4 100	293 000	518 000
Canada	**24 155**	**42 131**	**2 724 300**	**4 658 500**

Aucune donnée n'a été recueillie au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

2.1 Familles et enfants

La famille Tremblay est en quelque sorte atypique par rapport aux familles canadiennes actuelles. Avec deux adultes, deux enfants et un autre en route, elle est un peu plus grosse que la famille moyenne. De nos jours, la plupart des familles canadiennes n'ont qu'un ou deux enfants (Ram, 1990). En 1988, 46,3 % des familles canadiennes (1 261 000) ne comptaient qu'un enfant de moins de 13 ans, tandis que 39,8 % (1 085 500) en avaient deux. Seulement 13,9 % (377 800) comptaient trois enfants et plus de moins de 13 ans; et 2,7 % (74 100) en avaient quatre et plus.

Parmi les familles étudiées, 35,8 % (975 200) avaient un ou des enfants de moins de 3 ans; 58,2 % (1 586 700), au moins un enfant d'âge préscolaire (0 à 5 ans); et 18,8 % (512 500), deux et plus de moins de 6 ans (tableau 4). Parmi les familles interrogées, 41,8 % n'avaient que des enfants de 6 ans et plus; et 17,0 %, que des enfants de 10 à 12 ans.

Tableau 4 **Familles avec enfants selon certains groupes d'âge, Canada, 1988**

	Nombre de familles	Pourcentage de toutes les familles de l'ENCGE[1]
Familles sans enfants < 3	1 749 000	64,2
Familles avec enfants < 3	975 200	35,8
avec 1 enfant < 3	862 300	31,7
avec 2 enfants et plus < 3	112 900	4,1
Familles sans enfants < 6	1 137 600	41,8
Familles avec enfants < 6	1 586 700	58,2
avec 1 enfant < 6	1 074 200	39,4
avec 2 enfants et plus < 6	512 500	18,8
Familles sans enfants < 10	464 600	17,0
Familles avec enfants < 10	2 259 700	82,9
avec 1 enfant < 10	1 190 300	43,7
avec 2 enfants < 10	838 900	30,8
avec 3 enfants et plus < 10	230 500	8,5
Familles avec 1 enfant < 13	1 261 000	46,3
Familles avec 2 enfants < 13	1 085 500	39,8
Familles avec 3 enfants et plus < 13	377 800	13,9
Total des familles de l'ENCGE	**2 724 300**	**100,0**

1 *Les familles touchées par l'ENCGE comprennent au moins un enfant de moins de 13 ans.*

La structure familiale a évolué énormément au cours des 30 dernières années. Les enfants vivent aujourd'hui dans différents genres de familles : biparentales, monoparentales, mixtes, élargies, chapeautées par des conjoints de fait ou ayant la garde partagée des enfants. Cette diversité signifie qu'ils sont nombreux à connaître des rapports complexes, qui constituent un défi pour l'analyse de la vie familiale et de la garde des enfants.

Dans l'ensemble, 87,4 % des enfants vivaient dans des familles biparentales; et 12,6 %, dans des familles monoparentales (tableaux 5 et 6). Aux fins de l'ENCGE, la famille monoparentale compte un ou plusieurs enfants de moins de 13 ans et le PI ne réside pas avec un conjoint ou un partenaire. Presque 92 % des familles monoparentales (367 000) étaient dirigées par une femme et 8 % (32 600), par un homme. Les familles ayant une femme à leur tête formaient

13,5 % des familles étudiées, tandis que les familles ayant un homme à leur tête ne dépassaient pas 1,2 % du total.

Tableau 5 **Enfants de moins de 13 ans vivant dans des familles monoparentales et biparentales, Canada et provinces, 1988**

	Enfants de familles biparentales[1]		Enfants de familles monoparentales[2]		Total
Province	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Terre-Neuve	103 400	88,6	13 300	11,4	116 700
Île-du-Prince-Édouard	22 600	88,5	2 900	11,5	25 500
Nouvelle-Écosse	139 700	88,6	17 900	11,4	157 500
Nouveau-Brunswick	116 400	88,2	15 600	11,8	132 000
Québec	1 009 600	87,2	148 200	12,8	1 157 800
Ontario	1 465 000	88,2	196 200	11,8	1 661 200
Manitoba	164 900	85,2	28 700	14,8	193 600
Saskatchewan	179 100	87,9	24 600	12,1	203 700
Alberta	428 300	87,0	64 200	13,0	492 500
Colombie-Britannique	442 600	85,4	75 400	14,6	518 000
Canada	**4 071 600**	**87,4**	**586 900**	**12,6**	**4 658 500**

1 *Les familles biparentales comprennent un PI et un conjoint qui vivent ensemble en compagnie d'au moins un enfant de moins de 13 ans.*
2 *Les familles monoparentales comprennent un PI qui vit sans partenaire ou conjoint en compagnie d'au moins un enfant de moins de 13 ans.*

Tableau 6 **Enfants de moins de 13 ans vivant dans des familles monoparentales et biparentales, selon groupe d'âge, Canada, 1988**

	Enfants de familles biparentales		Enfants de familles monoparentales		Total
Âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
0 à 17 mois	509 500	91,1	49 600	8,9	559 000
18 à 35 mois	476 600	89,6	55 300	10,4	531 900
3 à 5 ans	939 900	87,5	133 900	12,5	1 073 900
6 à 9 ans	1 238 700	86,2	198 100	13,8	1 436 800
10 à 12 ans	906 900	85,8	150 000	14,2	1 056 900
Total	**4 071 600**	**87,4**	**586 900**	**12,6**	**4 658 500**

Les tableaux 7 à 12 témoignent de la situation des parents sur le marché du travail. La plus grande proportion des parents des familles biparentales et les parents seuls des familles monoparentales, travaillaient ou étudiaient à temps plein. C'était le cas pour 43,1 % (1 174 800) des familles comptant un enfant de moins de 13 ans. Dans 17,8 % des familles, un parent travaillait ou étudiait à temps partiel pendant que son conjoint ou partenaire travaillait ou étudiait à temps plein ou à temps partiel; les chefs de famille monoparentale travaillant ou

étudiant à temps partiel sont aussi inclus dans ce pourcentage. Dans 39 % (1 063 000) des familles comptant au moins un enfant de moins de 13 ans, l'un des parents, qui n'étudiait ni ne travaillait, restait à la maison.

Pour 95,5 % des enfants de l'échantillon, les modes de garde utilisés pendant la semaine de référence étaient considérés «représentatifs» (tableau 13).

Tableau 7 **Enfants répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, ensemble des groupes d'âge (enfants), Canada, 1988**

	Parent interviewé		Conjoint/partenaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Statut professionnel des parents				
Emploi à temps plein	1 841 300	39,5	3 747 400	92,0
Emploi à temps partiel	839 000	18,0	50 300	1,2
Chômage	265 200	5,7	124 300	3,1
Inactif	1 713 100	36,8	149 700	3,7
Statut d'étudiant des parents				
Inscrit à temps plein	95 800	2,1	41 500	1,0
Inscrit à temps partiel	188 300	4,0	89 500	2,2
N'étudie pas	4 374 300	93,9	3 937 600	96,7
Statut combiné (travail et études)				
Travaille et étudie à temps plein	...	...	7 000[r]	0,2[r]
Travaille à temps plein et étudie à temps partiel	81 500	1,7	85 000	2,1
Travaille à temps partiel et étudie à temps plein	9 600[r]	0,2	...	...
Travaille à temps partiel et étudie à temps partiel	32 400	0,7	...	...
Travaille à temps plein et n'étudie pas	1 756 900	37,7	3 655 400	89,8
Travaille à temps partiel et n'étudie pas	797 000	17,1	43 400	1,1
Ne travaille pas et étudie à temps plein	83 400	1,8	28 900	0,7
Ne travaille pas et étudie à temps partiel	74 400	1,6	...	...
Ne travaille et n'étudie pas	1 820 500	39,1	241 900	5,9
Nombre total d'enfants	**4 658 500**	**100,0**	**4 071 600**	**100,0**

Ces données comprennent les parents en chômage et les parents inactifs.

Tableau 8 **Enfants de 0 à 17 mois répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988**

	Parent interviewé		Conjoint/partenaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Statut professionnel des parents				
Emploi à temps plein	195 000	34,9	462 800	90,8
Emploi à temps partiel	81 500	14,6	9 100[r]	1,8[r]
Chômage	37 000	6,6	20 800	4,1
Inactif	245 500	43,9	16 800	3,3
Statut d'étudiant des parents				
Inscrit à temps plein	8 900[r]	1,6[r]	6 600[r]	1,3[r]
Inscrit à temps partiel	15 400	2,8	11 500[r]	2,3[r]
N'étudie pas	534 800	95,7	491 400	96,5
Statut combiné (travail et études)				
Travaille et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps plein et étudie à temps partiel	...	...	10 500[r]	2,1[r]
Travaille à temps partiel et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps partiel et étudie à temps partiel	...	...	...	...
Travaille à temps plein et n'étudie pas	189 900	34,0	450 900	88,5
Travaille à temps partiel et n'étudie pas	78 000	14,0	7 500[r]	1,5[r]
Ne travaille pas et étudie à temps plein	7 900[r]	1,4[r]	...	...
Ne travaille pas et étudie à temps partiel	7 700[r]	1,4[r]	...	...
Ne travaille et n'étudie pas	266 800	47,7	33 000	6,5
Nombre total d'enfants	**559 000**	**100,0**	**509 500**	**100,0**

Ces données comprennent les parents en chômage et les parents inactifs.

Tableau 9 **Enfants de 18 à 35 mois répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988**

	Parent interviewé		Conjoint/partenaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Statut professionnel des parents				
Travail à temps plein	186 000	35,0	435 100	91,3
Travail à temps partiel	90 500	17,0	...	...
Chômage	28 500	5,4	16 900	3,6
Inactif	227 000	42,7	20 000	4,2
Statut d'étudiant des parents				
Inscrit à temps plein	11 400[r]	2,2[r]	6 200[r]	1,3[r]
Inscrit à temps partiel	21 700	4,1	11 200[r]	2,3[r]
N'étudie pas	498 800	93,8	459 200	96,3
Statut combiné (travail et études)				
Travaille et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps plein et étudie à temps partiel	7 400[r]	1,4[r]	10 100[r]	2,1[r]
Travaille à temps partiel et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps partiel et étudie à temps partiel	...	...	...	...
Travaille à temps plein et n'étudie pas	178 500	33,6	424 700	89,1
Travaille à temps partiel et n'étudie pas	85 600	16,1	...	...
Ne travaille pas et étudie à temps plein	10 300[r]	1,9[r]	...	...
Ne travaille pas et étudie à temps partiel	10 500[r]	2,0[r]	...	...
Ne travaille et n'étudie pas	234 600	44,1	30 600	6,4
Nombre total d'enfants	**531 900**	**100,0**	**476 600**	**100,0**

Ces données comprennent les parents en chômage et les parents inactifs.

Tableau 10 **Enfants de 3 à 5 ans répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988**

	Parent interviewé		Conjoint/partenaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Statut professionnel parental				
Emploi à temps plein	388 200	36,2	862 900	91,8
Emploi à temps partiel	196 900	18,3	13 600	1,4
Chômage	58 800	5,5	29 600	3,1
Pas sur le marché du travail	430 000	40,0	33 900	3,6
Statut d'étudiant du parent				
Inscrit à temps plein	20 100	1,9	9 900[r]	1,1
Inscrit à temps partiel	44 500	4,1	21 200	2,3
N'étudie pas	1 009 300	94,0	908 800	96,7
Statut combiné (travail et études)				
Travaille et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps plein et étudie à temps partiel	15 700	1,5	20 300	2,2
Travaille à temps partiel et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps partiel et étudie à temps partiel	10 000[r]	0,9[r]	...	...
Travaille à temps plein et n'étudie pas	371 800	34,6	841 500	89,5
Travaille à temps partiel et n'étudie pas	184 600	17,2	11 700[r]	1,2[r]
Ne travaille pas et étudie à temps plein	17 100	1,6	7 300[r]	0,8[r]
Ne travaille pas et étudie à temps partiel	18 700	1,7	...	...
Ne travaille et n'étudie pas	453 000	42,2	55 600	5,9
Nombre total d'enfants	**1 073 900**	**100,0**	**939 900**	**100,0**

Ces données comprennent les parents en chômage et les parents inactifs.

Tableau 11 **Enfants de 6 à 9 ans répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988**

	Parent interviewé		Conjoint/partenaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Statut professionnel des parents				
Emploi à temps plein	586 300	40,8	1 152 800	93,1
Emploi à temps partiel	275 100	9,1	12 200	1,0
Chômage	83 800	5,8	31 700	2,6
Absent du marché du travail	491 700	34,2	42 100	3,4
Statut d'étudiant des parents				
Inscrit à temps plein	35 200	2,5	12 100	1,0
Inscrit à temps partiel	60 700	4,2	30 100	2,4
N'étudie pas	1 340 800	93,3	1 196 500	96,6
Statut combiné (travail et études)				
Travaille et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps plein et étudie à temps partiel	27 600	1,9	29 500	2,4
Travaille à temps partiel et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps partiel et étudie à temps partiel	9 700[r]	0,7[r]	...	...
Travaille à temps plein et n'étudie pas	557 400	38,8	1 120 100	90,4
Travaille à temps partiel et n'étudie pas	261 800	18,2	10 700[r]	1,2[r]
Ne travaille pas et étudie à temps plein	30 300	2,1	7 600[r]	0,9[r]
Ne travaille pas et étudie à temps partiel	23 500	1,6	...	...
Ne travaille et n'étudie pas	521 600	36,3	65 800	5,3
Nombre total d'enfants	**1 436 800**	**100,0**	**1 238 700**	**100,0**

Ces données comprennent les parents en chômage et les parents inactifs.

Tableau 12 **Enfants de 10 à 12 ans répartis en fonction du statut professionnel et du statut d'étudiant du PI et du conjoint ou partenaire, Canada, 1988**

	Parent interviewé		Conjoint/partenaire	
	Nombre	%	Nombre	%
Statut professionnel des parents				
Emploi à temps plein	485 700	46,0	833 800	91,9
Emploi à temps partiel	194 900	18,4	10 800[r]	1,2[r]
Chômage	57 200	5,4	25 300	2,8
Absent du marché du travail	319 000	30,2	37 000	4,1
Statut d'étudiant des parents				
Inscrit à temps plein	20 200	1,9	6 600[r]	0,7[r]
Inscrit à temps partiel	46 000	4,4	15 500	1,7
N'étudie pas	990 600	93,7	884 800	97,6
Statut combiné (travail et études)				
Travaille et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps plein et étudie à temps partiel	25 900	2,5	14 700	1,6
Travaille à temps partiel et étudie à temps plein	...	...	...	...
Travaille à temps partiel et étudie à temps partiel	6 100[r]	0,6[r]	...	...
Travaille à temps plein et n'étudie pas	459 300	43,5	818 100	90,2
Travaille à temps partiel et n'étudie pas	186 900	17,7	9 700[r]	1,1[r]
Ne travaille pas et étudie à temps plein	17 800	1,7	...	...
Ne travaille pas et étudie à temps partiel	14 000	1,3	...	...
Ne travaille et n'étudie pas	344 400	32,6	56 900	6,3
Nombre total d'enfants	**1 056 900**	**100,0**	**906 900**	**100,0**

Ces données comprennent les parents en chômage et les parents inactifs.

Tableau 13 **Circonstances inhabituelles reliées à la garde des enfants pendant la semaine de référence de l'ENGE, Canada, 1988**

	Normales		Exceptionnelles		Total
Âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
0 à 17 mois	537 200	96,1	21 800	3,9	559 000
18 à 35 mois	508 900	95,7	23 000	4,3	531 900
3 à 5 ans	1 022 600	95,2	51 300	4,8	1 073 900
6 à 9 ans	1 368 300	95,2	68 500	4,8	1 436 800
10 à 12 ans	1 014 000	95,9	42 800	4,1	1 056 900
Total	**4 451 000**	**95,5**	**207 400**	**4,5**	**4 658 500**

2.2 Le parent interviewé (PI) et l'entrevue sur la garde des enfants

L'ENCGE a recueilli un large éventail de données sur chaque famille et chaque enfant. On a mené une entrevue détaillée avec le parent qui, dans chaque famille, se décrivait lui-même comme le principal responsable des dispositions à prendre pour la garde des enfants. Dans le cas fictif de la famille Tremblay, la mère, Isabelle, aurait été interviewée. Dans 94,9 % des familles étudiées, le parent interviewé était la mère (tableau 14).

Tableau 14 **Relations entre le parent interviewé (PI)[1] et les enfants de moins de 13 ans au sein des familles économiques, Canada, 1988**

	Nombre	Pourcentage de l'échantillon
Mère[2] d'un enfant et plus dans une famille biparentale	2 225 200	81,7
Mère[2] d'un enfant et plus dans une famille monoparentale	360 600	13,2
Père[2] d'un enfant et plus dans une famille biparentale	90 300	3,3
Père[2] d'un enfant et plus dans une famille monoparentale	32 200	1,2
Autres personnes apparentées	16 000	0,6
Total des parents interviewés	**2 724 300**	**100,0**

1 *Le parent interviewé correspond à l'«adulte désigné» (AD) du questionnaire et du guide de l'utilisateur de microdonnées de l'ENGE.*
2 *Cette désignation comprend les parents biologiques, les parents d'adoption et les nouveaux conjoints.*

L'ENCGE a recueilli des données sur les horaires de travail et d'étude des parents, le nombre et l'âge des enfants en plus de vérifier si les enfants avaient une déficience. On demandait au PI de décrire les modes de garde utilisés pendant la semaine de référence pour chacun des enfants de moins de 13 ans. On l'interrogeait sur le statut juridique des modes de garde utilisés; les jours d'utilisation; le nombre d'heures; le coût des différents modes utilisés; l'accès à une aide gouvernementale; la remise de reçus; et ses activités pendant les heures de garde.

À partir des méthodes de Statistique Canada, un «enfant cible» était désigné dans chaque famille et le PI fournissait, à son sujet, des renseignements détaillés sur la principale méthode de garde utilisée pendant que le parent étudiait ou travaillait. Les résultats doivent figurer dans le rapport d'une étude en cours, ayant pour titre **Où sont les enfants ? Analyse des modes de garde utilisés par les parents pendant leurs heures de travail ou d'études** (Goelman, Pence, Lero et Brockman, étude en cours).

Le reste de l'entrevue portait sur les horaires de travail ou d'étude des parents pendant les 12 mois écoulés, le niveau de tension qu'ils subissaient pour concilier leurs obligations familiales et professionnelles, ainsi que les particularités démographiques, ethniques et linguistiques des familles.

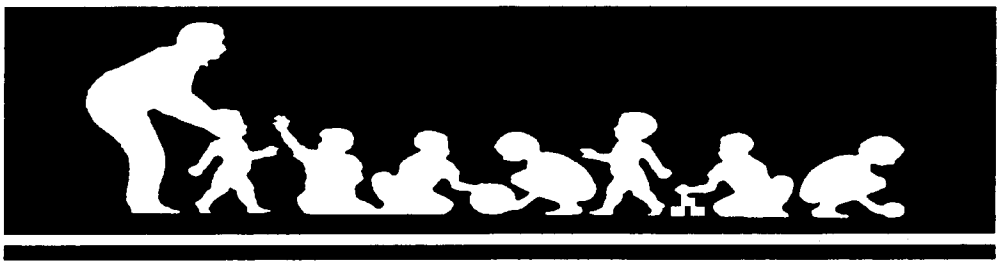

Chapitre 3

GARDE PARENTALE, NON PARENTALE ET RÉMUNÉRÉE

Le présent chapitre fait état des renseignements obtenus auprès des PI sur les dispositions prises pour la garde de leurs enfants pendant la semaine de référence. La figure 1 indique les trois modes de garde étudiés dans le chapitre. Les 4 658 500 enfants de moins de 13 ans au Canada sont répartis dans chaque mode selon un ou deux groupes.

3.1 Six modes de garde d'enfants

Le **premier mode** répartit les enfants dans les groupes **suivants** :

A. ceux sous la garde **exclusive du PI** au domicile familial pendant la semaine de référence;

B. ceux visés par **au moins une forme de garde complémentaire pour au moins une heure** pendant la semaine de référence.

On trouve dans le groupe A les enfants dont la garde était assurée uniquement par le PI pendant la semaine de référence. (Celui-ci ne travaillait pas à la maison.) Dans le groupe B, la forme de garde complémentaire est celle qui **complète** la garde assurée au domicile familial par le PI. Dans le cas d'un nourrisson, par exemple, la garde peut être assurée principalement par le PI et être complétée par une gardienne non apparentée, moyennant rémunération, lorsque le PI travaille, participe à une séance de conditionnement physique ou effectue des tâches bénévoles ou de nature communautaire. Dans pareil cas, on dit que la gardienne assure une garde complémentaire.

Le **deuxième mode** répartit les enfants selon deux groupes :

C. ceux gardés **exclusivement par un parent** à la maison ou au travail;

D. ceux gardés par **une personne non apparentée pour au moins une heure** pendant la semaine de référence.

Le groupe C comprend les enfants gardés par leurs parents dans l'épicerie familiale, les enfants d'âge scolaire légèrement malades qui accompagnaient leurs parents au travail et les enfants gardés par un parent qui travaillait à la maison. Le groupe D comprend les enfants gardés par un grand-parent pour quelques heures après l'école, les enfants qui jouent au domicile d'un voisin non apparenté jusqu'au retour des parents au domicile et les enfants qui fréquentent le jardin d'enfants ou une garderie.

Le **troisième mode** répartit les enfants selon deux groupes :

E. ceux non visés par **des services de garde rémunérée**;

F. ceux passant **au moins une heure par semaine sous garde rémunérée**.

Figure 1 **Modes de garde recensés par l'ENCGE**

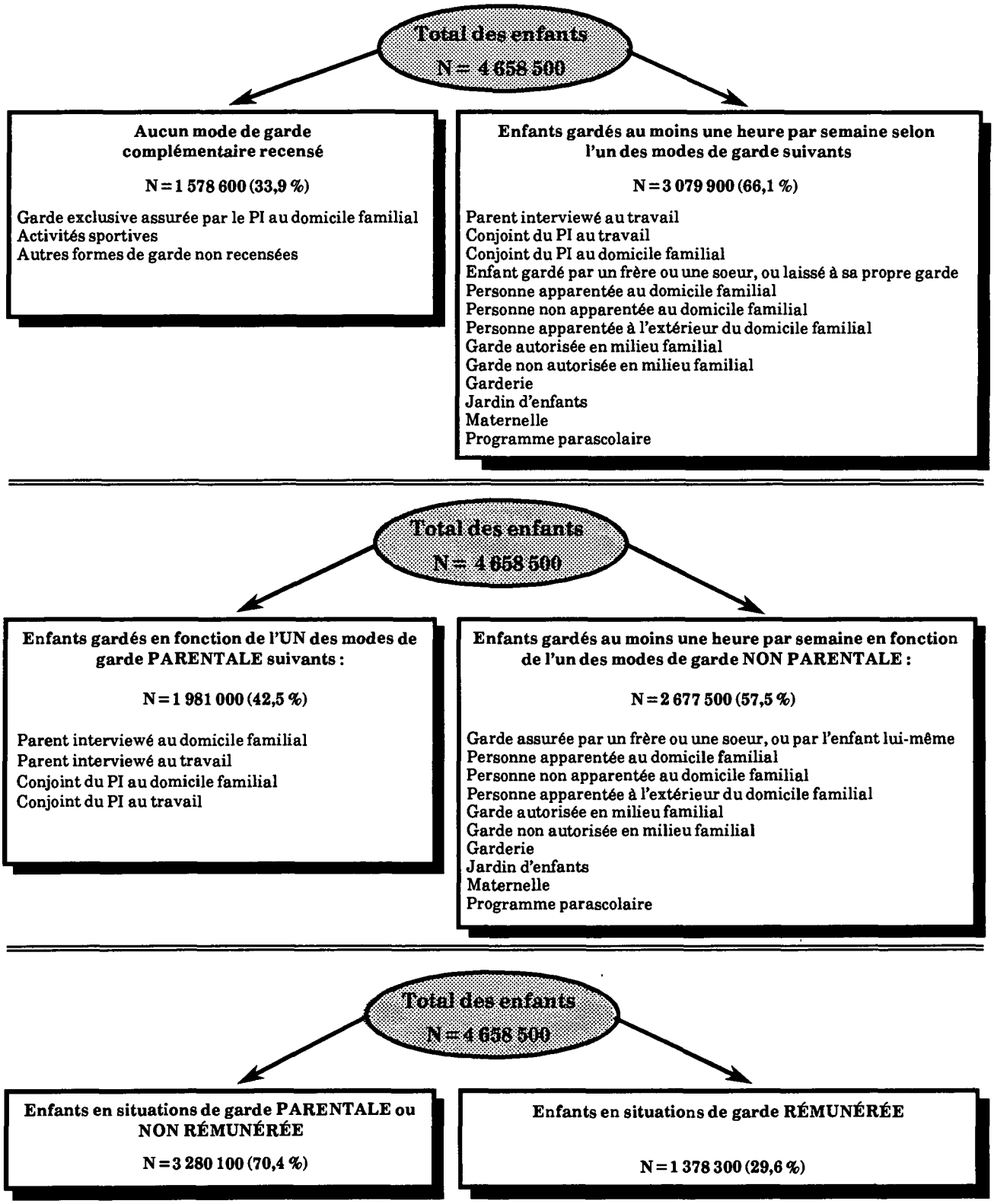

Le groupe E comprend la garde non rémunérée, comme les mardis après-midi que Julien passe chez sa tante après l'école. Le groupe F comprend les enfants visés par un ou plusieurs modes de garde rémunérée, comme le jardin d'enfants de Sophie, la garde en milieu familial et la gardienne occasionnelle.

Pour chacun des six modes, on trouvera des données portant sur :

- le nombre d'enfants dans chaque groupe;
- le nombre de différentes formes de garde utilisées; et
- le nombre d'enfants visés par un, deux, ou trois formes de garde et plus pendant la semaine de référence.

Les données concernent tous les enfants de moins de 13 ans et sont réparties en 5 groupes d'âge : les nourrissons (0 à 17 mois), les tout-petits (18 à 35 mois), les enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans), ceux d'âge scolaire (6 à 9 ans) et ceux plus avancés en âge (10 à 12 ans).

3.2 Parents au travail et enfants à l'école

L'ENCGE posait deux grandes hypothèses : a) les parents font garder leurs enfants pour toutes sortes de raisons; et b) la garde des enfants peut prendre plusieurs formes. Dans le présent chapitre, on ne se restreint pas seulement aux modes de garde utilisés pendant que les parents travaillent ou étudient[2]. On cherche plutôt à fournir un aperçu global de l'utilisation des services de garde d'enfants au Canada, grâce aux éléments suivants : les différents modes de garde utilisés, le nombre d'enfants gardés et le nombre moyen d'heures pendant lesquelles les enfants sont gardés dans une semaine représentative. Ces données englobent tous les modes de garde utilisés pour tous les enfants de moins de 13 ans.

Le décompte des heures passées à l'école par les enfants de 6 à 12 ans complique considérablement la description des modes de garde utilisés pour les enfants de moins de 13 ans. Ce problème n'est pas abordé ici mais il l'est au chapitre suivant, où sont détaillés les modes de garde utilisés pour les enfants d'âge scolaire avant, pendant et après l'école, y compris le nombre d'enfants visés par une forme de garde et le nombre d'heures ainsi passées pendant la semaine de référence. Le présent chapitre, d'autre part, brosse un tableau sommaire de l'utilisation des modes de garde d'enfants.

3.3 Enfants sous garde complémentaire

Environ deux tiers (66,1 %) des enfants dénombrés par l'ENCGE étaient gardés au moins une heure par semaine selon les modes énumérés à la figure 1. Les autres étaient sous la garde exclusive du PI.

Tableau 15 **Nombre et pourcentage d'enfants faisant l'objet d'au moins un mode de garde complémentaire, selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

Âge	Total	Nombre d'enfants	%	Moyenne d'heures
0 à 17 mois	559 000	340 100	60,8	26,0
18 à 35 mois	531 900	375 300	70,6	29,7
3 à 5 ans	1 073 900	899 900	83,8	28,1
6 à 9 ans	1 436 800	846 700	58,9	15,4
10 à 12 ans	1 056 900	617 900	58,5	14,7
Total	**4 658 500**	**3 079 900**	**66,1**	**21,9**

Tableau 16 **Nombre d'enfants ne faisant l'objet d'aucun mode de garde, ou de un, deux, trois modes de garde et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

				Ensemble des modes de garde		
Âge		Total	Aucun	Un	Deux	Trois et plus
0 à 17 mois	N°	559 000	218 900	227 000	89 400	23 700
	%	100,0	39,2	40,6	16,0	4,2
18 à 35 mois	N°	531,900	156 600	223 200	108 800	43 300
	%	100,0	29,4	42,0	20,5	8,1
3 à 5 ans	N°	1 073 900	173 900	419 500	293 700	186 700
	%	100,0	16,2	39,1	27,3	17,4
6 à 9 ans	N°	1 436 800	590 100	515 900	252 700	78 200
	%	100,0	41,1	35,9	17,6	5,4
10 à 12 ans	N°	1 056 900	439 000	384 400	182 800	50 700
	%	100,0	41,5	36,4	17,3	4,8
Total	**N°**	**4 658 500**	**1 578 600**	**1 769 900**	**927 400**	**382 600**
	%	**100,0**	**33,9**	**38,0**	**19,9**	**8,2**

Veuillez noter que chaque case horizontale adjacente à un groupe d'âge présente deux rubriques : sur la première ligne, le nombre d'enfants en fonction du nombre de modes de garde indiqués; sur la deuxième, le pourcentage d'enfants en fonction du nombre de modes de garde indiqués.

Les chiffres sont cohérents pour chacun des cinq groupes d'âge. On s'imagine souvent que les nourrissons bénéficient d'une garde parentale (maternelle) exclusive, mais l'ENCGE a permis de découvrir que seulement 39,2 % étaient gardés exclusivement par le PI. Les autres (60,8 %) étaient sous garde complémentaire au moins une heure pendant la semaine de référence. Un nourrisson sur cinq était visé par deux modes de garde complémentaire et plus (tableau 16). Les nourrissons passaient 26,0 heures en moyenne en garde complémentaire pendant la semaine de référence. Selon l'ENCGE, 40,6 % étaient visés par un mode de garde complémentaire; 16,0 % par deux; et 4,2 % par trois et plus.

Chez les tout-petits (18 à 35 mois), 70,6 % étaient sous garde complémentaire pour une durée moyenne de 29,7 heures pendant la semaine de

référence. Dans ce groupe, 20,5 % étaient visés par deux modes de garde (16,0 % pour les nourrissons) et 8,1 %, par trois et plus (4,2 % pour les nourrissons).

Chez les 3 à 5 ans, 83,8 % étaient sous garde complémentaire. Un plus grand nombre d'entre eux étaient visés par deux modes (27,3 %) ou par trois et plus (17,4 %) que tout autre groupe d'âge (tableau 16).

Certains facteurs peuvent expliquer le fort pourcentage des 3 à 5 ans qui connaissent plusieurs modes de garde. Comme l'indiquent les rapports sur la **Situation de la garde de jour au Canada**, ce groupe bénéficie d'une plus grande proportion de places dans les garderies autorisées, comparativement aux autres groupes. Le jardin d'enfants à mi-temps est surtout conçu à son intention. Beaucoup d'enfants de 5 ans fréquentent la maternelle qui, dans la plupart des cas, ne fonctionne qu'à mi-temps, obligeant les parents qui travaillent ou étudient à temps plein à prendre d'autres dispositions de garde pour le reste de la journée.

Ainsi qu'on l'a mentionné, les modes de garde recensés chez les 6 à 9 ans et les 10 à 12 ans ne comprennent pas la fréquentation scolaire. Chez les 6 à 9 ans, 58,9 % utilisaient des modes de garde complémentaire pour une durée moyenne de 15,4 heures pendant la semaine de référence, comparativement à 58,5 % chez les 10 à 12 ans pour une durée moyenne de 14,7 heures (tableau 16). Chez les 6 à 9 ans, 35,9 % utilisaient un mode de garde complémentaire; 17,6 % deux; et 5,4 % trois et plus. Les proportions sont semblables chez les 10 à 12 ans : 36,4 % un; 17,3 % deux; et 4,8 % trois et plus. Ces données montrent que les modes de garde complémentaire, conjugués à la garde assurée par le PI, constituent la norme pour la plupart des enfants canadiens de moins de 13 ans.

3.4 Enfants sous garde parentale exclusive ou sous garde non parentale

Il existe au moins quatre modes de garde parentale : par le PI au domicile; par le PI au travail; par le conjoint au domicile; et par le conjoint au travail.

Chez les moins de 13 ans, 42,5 % (1 981 000) étaient gardés uniquement par leurs parents pendant la semaine de référence. Le reste (c'est-à-dire 57,5 % ou 2 677 500) étaient visés par un mode et plus de garde non parentale pendant la semaine de référence, outre la garde assurée par leurs parents.

Tableau 17 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures en fonction des modes de garde non parentale utilisés (un et plus), selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

Âge	Total	Nombre d'enfants	%	Moyenne d'heures
0 à 17 mois	559 000	307 300	55,0	22,0
18 à 35 mois	531 900	337 700	63,5	25,4
3 à 5 ans	1 073 900	853 100	79,4	23,9
6 à 9 ans	1 436 800	690 900	48,1	11,7
10 à 12 ans	1 056 900	488 500	46,2	10,6
Total	**4 658 500**	**2 677 500**	**57,5**	**18,3**

Tableau 18 **Nombre d'enfants ne faisant l'objet d'aucun mode de garde non parentale, ou de un, deux, trois modes de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

				Modes de garde non parentale		
Âge		Total	Garde parentale	Un	Deux	Trois et plus
0 à 17 mois	N°	559 000	251 700	259 800	40 800	6 700[r]
	%	100,0	45,0	46,5	7,3	1,2[r]
18 à 35 mois	N°	531 900	194 200	259 100	64 100	14 500
	%	100,0	36,5	48,7	12,0	2,7
3 à 5 ans	N°	1 073 900	220 800	488 000	289 500	75 600
	%	100,0	20,6	45,4	27,0	7,1
6 à 9 ans	N°	1 436 800	745 900	550 500	118 300	22 100
	%	100,0	51,9	38,3	8,2	1,6
10 à 12 ans	N°	1 056 900	568 300	394 100	82 700	11 700[r]
	%	100,0	53,8	37,3	7,8	1,1[r]
Total	N°	**4 658 500**	**1 981 000**	**1 951 500**	**595 300**	**130 700**
	%	**100,0**	**42,5**	**41,9**	**12,8**	**2,8**

Veuillez noter que chaque case horizontale adjacente à une groupe d'âge présente deux rubriques : sur la première ligne, le nombre d'enfants en fonction du nombre de modes de garde indiqués; sur la deuxième, le pourcentage d'enfants en fonction du nombre de modes de garde indiqués.

Chez les nourrissons, 55,0 % étaient visés par un mode de garde non parentale pendant la semaine de référence (tableau 17), pour une durée moyenne de 22,0 heures. Ils étaient plus nombreux (46,5 %) à connaître une seule situation de garde non parentale, alors que 8,5 % étaient visés par deux et plus (tableau 18).

Les tout-petits (18 à 35 mois) étaient visés par un mode de garde non parentale pendant un plus grand nombre d'heures que les nourrissons. Pareille situation en touchait 63,5 %, pour une durée moyenne de 25,4 heures pendant la semaine de référence (tableau 17). Dans ce groupe, 48,7 % étaient visés par un mode de garde non parentale; 12,0 % par deux; et 2,7 % par trois et plus) (tableau 18).

Chez les enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans), on comptait une plus grande proportion que chez les tout-petits dans des situations de garde complémentaire, soit 79,4 % pour une durée moyenne de 23,9 heures pendant la semaine de référence (tableau 17). Dans ce groupe, 45,4 % étaient visés par un mode de garde complémentaire; 27,0 % par deux; et 7,1 % par trois et plus (tableau 18).

Chez les 6 à 9 ans, 48,1 % vivaient des situations de garde non parentale (46,2 % chez les 10 à 12 ans), pour une durée moyenne de 11,7 heures pendant la semaine de référence (10,6 heures chez les 10 à 12 ans). Dans ce groupe, 38,3 % étaient visés par un mode de garde non parentale et 9,8 % par deux et plus, comparativement à 37,3 % et à 8,9 % chez les 10 à 12 ans.

Dans l'ensemble, 57,5 % des moins de 13 ans étaient sous garde complémentaire (excluant l'école) pendant la semaine de référence. La proportion était de 55,0 % chez les nourrissons; et de 46,2 % chez les 10 à 12 ans.

3.5 Garde rémunérée et garde bénévole

On trouvera des chiffres sur les enfants sous garde non parentale **rémunérée** dans les tableaux 19 et 20. Les coûts afférents à ce mode de garde peuvent difficilement être calculés et dépassent la portée du rapport. Les coûts varient selon l'âge des enfants, le nombre d'enfants dans la famille, le mode de garde utilisé et l'importance de l'aide gouvernementale dans ce domaine. En outre, les services de garde rendus par des membres de la famille peuvent être rémunérés en argent, servir de monnaie d'échange pour le loyer ou de légers travaux ménagers ou faire partie d'un «contrat social» passé entre les membres de la famille.

Tableau 19 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures en fonction des modes de garde rémunérée (un et plus), selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

Âge	Total	Nombre d'enfants	%	Moyenne d'heures
0 à 17 mois	559 000	178 400	31,9	26,0
18 à 35 mois	531 900	237 000	44,6	27,4
3 à 5 ans	1 073 900	513 900	47,9	22,5
6 à 9 ans	1 436 800	352 600	24,5	11,7
10 à 12 ans	1 056 900	96 400	9,1	11,8
Total	**4 658 500**	**1 378 300**	**29,6**	**20,3**

Tableau 20 **Nombre d'enfants ne faisant l'objet d'aucun mode de garde rémunérée, ou de un, deux, trois modes de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 1988**

				Modes de garde rémunérée		
Âge		Total	Garde parentale et autres modes	Un	Deux	Trois et plus
0 à 17 mois	N°	559 000	380 600	166 500	11 300[r]	...
	%	100,0	68,1	29,8	2,0[r]	
18 à 35 mois	N°	531 900	294 900	202 300	31 500	...
	%	100,0	55,4	38,0	5,9	
3 à 5 ans	N°	1 073 900	560 000	419 500	34 500	9 900[r]
	%	100,0	52,1	39,1	7,9	1,0[r]
6 à 9 ans	N°	1 436 800	1 084 200	315 400	34 500	...
	%	100,0	75,5	22,0	2,4	
10 à 12 ans	N°	1 056 900	960 400	86 700	9 200[r]	...
	%	100,0	90,9	8,2	0,9[r]	
Total	N°	**4 658 500**	**3 280 100**	**1 190 500**	**171 000**	**16 900**
	%	**100,0**	**70,4**	**25,6**	**3,7**	**0,3**

Veuillez noter que chaque case horizontale adjacente à un groupe d'âge présente deux rubriques : sur la première ligne, le nombre d'enfants en fonction du nombre de modes de garde indiqués; sur la deuxième, le pourcentage d'enfants en fonction du nombre de modes de garde indiqués.

Les enfants visés par un mode de garde rémunérée sont ceux dont les parents ont dépensé au moins un dollar pour des services de garde d'au moins une heure pendant la semaine de référence.

Chez les moins de 13 ans, 29,6 % étaient visés par un mode de garde rémunérée pour une moyenne de 20,3 heures pendant la semaine de référence (tableau 19). Le taux s'élevait à 31,9 % chez les nourrissons pour une moyenne de 26,0 heures; passait à 44,6 % chez les tout-petits pour une moyenne de 27,4 heures; et plafonnait à 47,9 % chez les enfants d'âge préscolaire pour une durée moyenne de 22,5 heures. La proportion était moindre chez les 6 à 9 ans (24,5 %) et les 10 à 12 ans (9,1 %). Ces données montrent que la moyenne des heures passées sous garde complémentaire non parentale, moyennant rémunération, est relativement cohérente.

3.6 Résumé

La garde des enfants, sous une forme ou une autre, touche la plupart des enfants canadiens qu'ils soient gardés ou non. Le chapitre a permis de situer dans leur contexte les analyses détaillées qui font l'objet des chapitres suivants; et d'examiner une panoplie de formes de garde officielle ou informelle, assurée au domicile ou à l'extérieur, en milieu familial ou autre, moyennant rémunération ou non. Les chapitres qui suivent traitent plus en détail la répartition des heures passées dans ces modes de garde.

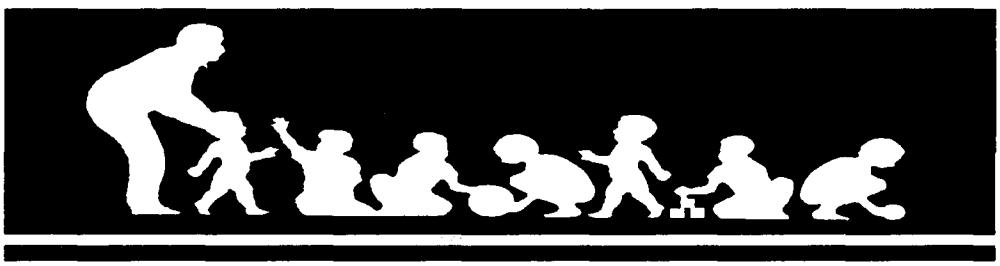

Chapitre 4

NOMBRE D'ENFANTS, MODES DE GARDE D'ENFANTS ET NOMBRE D'HEURES

Le chapitre 3 traitait des principaux modes de garde : complémentaire, non parentale et rémunérée. Celui-ci porte sur le nombre d'enfants dans différents contextes de garde et sur le temps passé dans ces contextes pendant la semaine de référence.

On demandait au PI combien d'heures chaque enfant de la famille passait dans chaque contexte de garde. On voulait savoir :

- quels jours de la semaine l'enfant était gardé;
- combien d'heures il se faisait garder;
- qui répondait du mode de garde;
- si le service détenait un permis ou était autorisé;
- combien avait coûté la garde;
- si des reçus d'impôt étaient remis par le gardien;
- dans quelle mesure le mode satisfaisait les parents;
- si d'autres enfants de la famille étaient aussi gardés;
- quelle était l'activité principale du PI (travail, études, etc.) pendant que l'enfant se faisait garder.

L'ENCGE a permis de consigner le nombre d'heures que les enfants d'âge scolaire passaient à l'école et de faire état de leur mode de garde après l'école. Les données portaient, notamment, sur le nombre d'heures passées sous la garde du PI au travail, sous la garde du conjoint au travail ou sous la garde d'un proche parent (c.-à-d. conjoint, frère ou soeur, ou tout seul) au domicile[3]. Le nombre d'heures passées au domicile sous la garde exclusive du PI n'était pas comptabilisé.

Pour chaque groupe d'âge et chaque mode de garde, on recueillait les données suivantes :

a. le **POURCENTAGE** d'enfants gardés pendant la semaine de référence;

b. le **NOMBRE** d'enfants gardés pendant la semaine;

c. le **NOMBRE MOYEN D'HEURES** passées sous forme de garde pendant la semaine;

d. la **RÉPARTITION DES HEURES** passées sous forme de garde pendant la semaine.

Les moyennes pouvant réduire de beaucoup notre compréhension des modes de garde des enfants, il était important à notre analyse d'aller au-delà des moyennes et de signaler l'ordre de grandeur et la répartition des heures passées sous forme de garde. Prenons l'exemple suivant dans lequel deux modes de garde peuvent comporter des moyennes semblables, mais être utilisés très différemment. L'examen de la fréquentation hypothétique de cinq enfants dans un jardin d'enfants et de cinq autres dans une garderie en milieu familial montre comment des moyennes semblables peuvent camoufler des différences d'utilisation :

Jardin d'enfants		Garde en milieu familial	
Enfant	Heures de présence	Enfant	Heures de présence
Manon	15	Éric	2
Stéphanie	15	Lise	8
Josée	15	Suzanne	11
Pierre	15	Vicki	22
Luc	15	Stéphane	32
Moyenne	15	**Moyenne**	15

Chaque mode de garde est utilisé pendant 15 heures en **moyenne**. Sauf que les enfants inscrits au jardin d'enfants s'y trouvent **chacun pendant les 15 heures** que dure le programme pendant la semaine, tandis que les enfants inscrits à la garderie en milieu familial peuvent y passer **entre deux heures au moins et 32 au plus**. Pour surmonter les limites posées par les moyennes, le présent chapitre indique la répartition des heures selon le mode de garde.

4.1 Modes de garde des 0 à 17 mois

Le tableau 21 et la figure 2 présentent le **nombre de bébés** et la **moyenne des heures de garde**. La plus forte proportion (17,7 %) était gardée par une personne apparentée hors du domicile (p. ex. un grand-parent) pour une moyenne de 16,9 heures. Suivaient, dans une proportion de 15,9 %, la garde non autorisée en milieu familial (personne non apparentée, hors du domicile) pour une moyenne de 25,4 heures; et à 12,3 % et pour une moyenne de 16,0 heures, la garde par une personne apparentée (grand-mère, oncle ou tante, cousin ou cousine) au domicile de l'enfant (tableau 21).

Tableau 21 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 0 à 17 mois, Canada, 1988**

	Pourcentage d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'heures moyen selon le mode de garde
PI au travail	5,5	30 800	18,6
Conjoint au travail	...	...	...
Membres de la famille ne travaillant pas	15,3	85 400	17,1
Personne apparentée au domicile familial	12,3	69 000	16,0
Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	17,7	99 200	16,9
Personne non apparentée au domicile familial	10,3	57 300	16,2
Garde autorisée en milieu familial	...	...	...
Garde non autorisée en milieu familial	15,9	88 800	25,4
Garderie	3,2	17 600	30,9
Programmes de jardin d'enfants	...	...	...
Maternelle	...	...	...
Programme parascolaire	...	...	...
École	...	...	...
Tous les modes de garde	**60,8**	**340 100**	**26,0**

Ce groupe d'âge comprend 559 000 enfants. Étant donné que les enfants se retrouvent dans plus d'un contexte de garde, les chiffres étalés dans ces rangs et colonnes ne peuvent s'ajouter les uns aux autres.

Tableau 22 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 0 à 17 mois, Canada, 1988**

Rang	Mode de garde	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants
1	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	99 200	17,7
2	Garde non autorisée en milieu familial	88 800	15,9
3	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	85 400	15,3
4	Personne apparentée au domicile familial	69 000	12,3
5	Personne non apparentée au domicile familial	57 300	10,3
6	PI au travail	30 800	5,5
7	Garderie	17 600	3,2

Rang	Mode de garde	Moyenne d'heures
1	Garderie	30,9
2	Garde non autorisée en milieu familial	25,4
3	PI au travail	18,6
4	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	17,1
5	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	16,9
6	Personne non apparentée au domicile familial	16,2
7	Personne apparentée au domicile familial	16,0

Les nourrissons étaient rarement confiés à des garderies. Seuls 3,2 % s'y trouvaient; et un nombre négligeable, sous garde autorisée en milieu familial. Malgré leur faible taux dans les garderies, ils y passaient beaucoup de temps (30,9 heures en moyenne).

Un mode de garde non parentale (non autorisé, non réglementé) était utilisé par une forte proportion pendant un bon nombre d'heures de la semaine de référence. Chez les nourrissons, 15,9 % passaient 25,4 heures en moyenne sous garde non autorisée en milieu familial.

Pour 5,5 % des nourrissons (30 800), la garde était assurée par le PI au travail. Même si ce taux est assez faible, il dépasse celui des enfants confiés à la garderie, sous la garde autorisée en milieu familial ou jardin d'enfants. Le nombre de nourrissons gardés par le conjoint au travail était négligeable.

Le nombre moyen d'heures passées sous forme de garde ne donne qu'un aperçu approximatif de l'utilisation des différents modes de garde. Certains étaient gardés moins de 10 heures par semaine et d'autres, plus de 30 heures. Les moyennes fournissent donc une indication incomplète, et peut-être faussée, du recours aux services de garde.

Figure 2 **Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 0 à 17 mois**

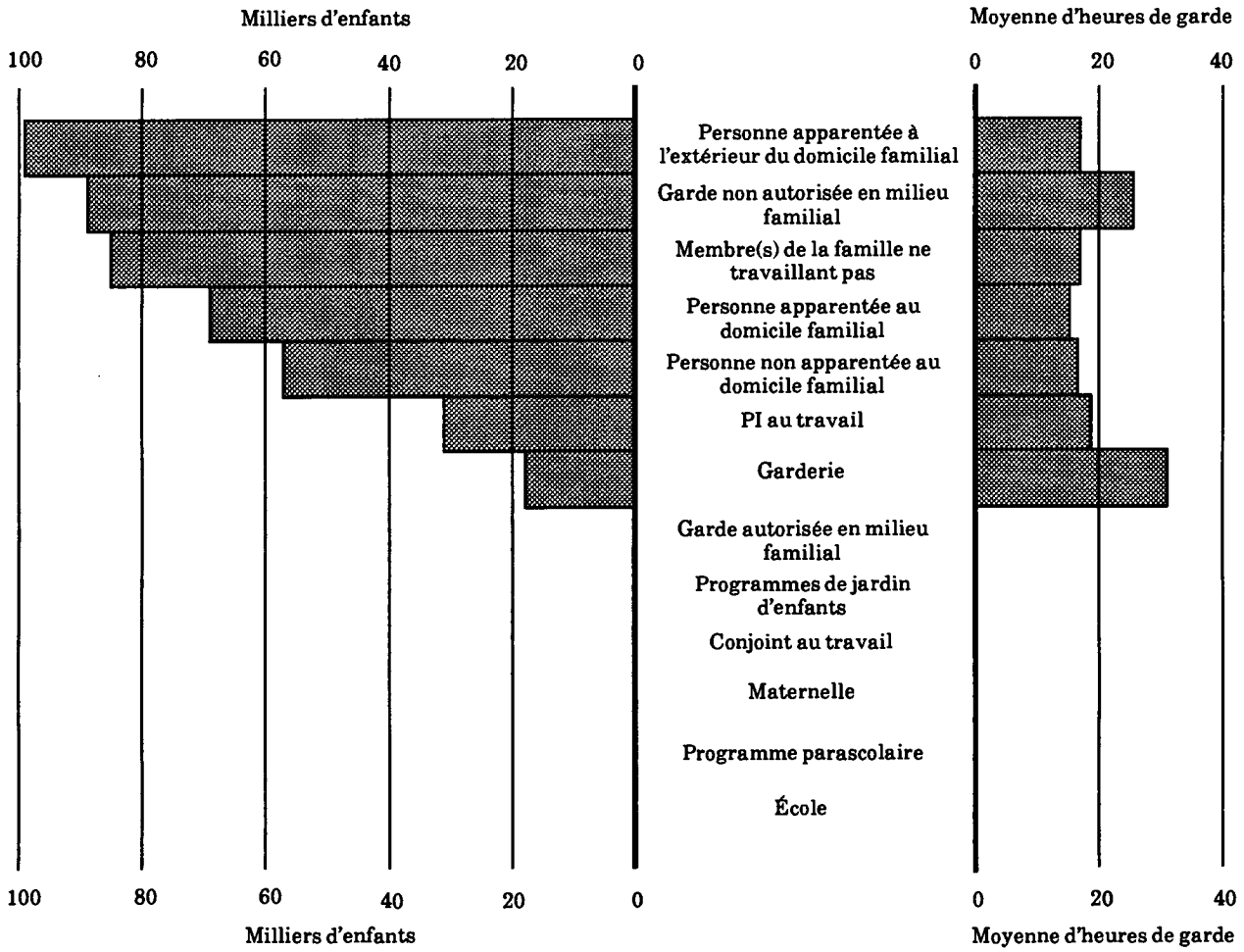

La **répartition du nombre d'heures** offre une meilleure mesure de l'utilisation des services de garde. Elle est établie en fonction de tranches de 5 heures : 1 à 5, 6 à 10, 11 à 15, 16 à 20, jusqu'à 61 et plus. Les nourrissons étaient nombreux à se faire garder de 1 à 5 heures ou de 6 à 10 heures pendant la semaine de référence (figure 3). La moyenne s'élevait à 26,0 heures, sauf qu'une assez faible proportion était gardée de 26 à 30 heures. La plupart se faisaient garder moins de 10 heures et plus de 36 heures. Cette répartition est bimodale (à deux sommets).

Les nourrissons étaient sous la garde du PI au travail pendant 18,6 heures en moyenne. Ce mode de garde était utilisé à 25 % environ de 1 à 5 heures; à 25 % de 6 à 10 heures; et à 50 % de 11 à 60 heures. La répartition ne comprend pas d'autres tranches parce qu'on y a dénombré moins de 6 000 nourrissons. Les nombres peu élevés ne sont pas considérés statistiquement fiables.

Figure 3 **Répartition des heures pour tous les modes de garde, enfants de 0 à 17 mois**

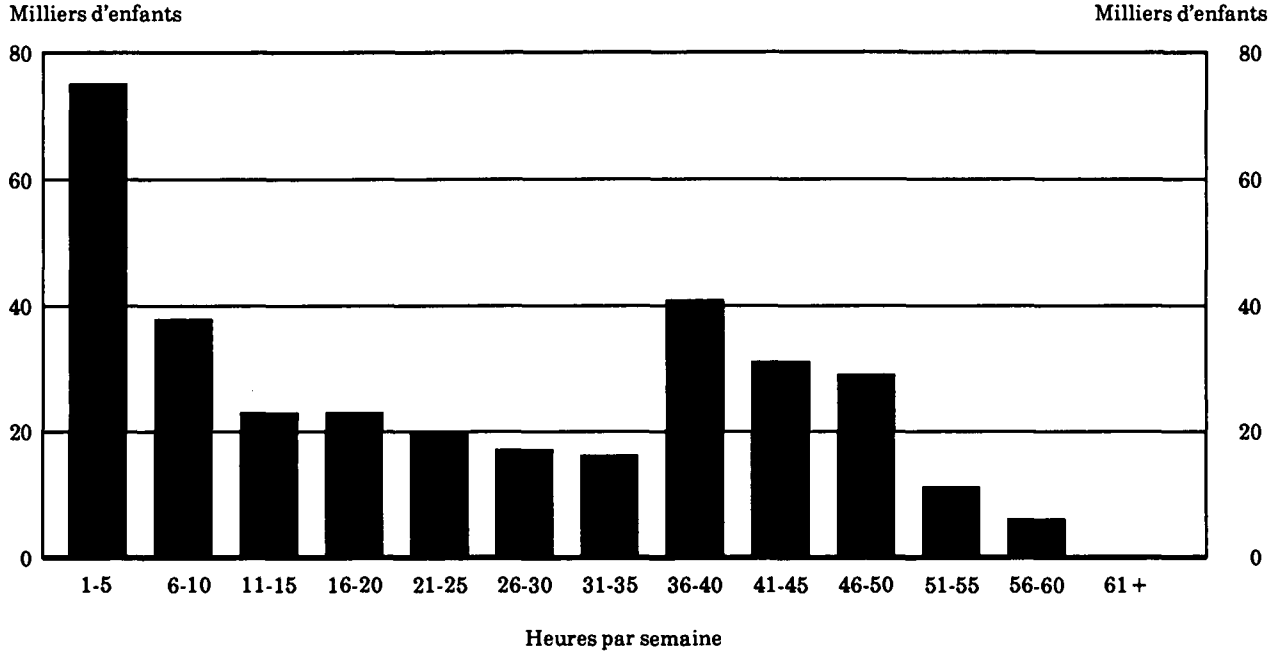

Figure 4 **Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 0 à 17 mois**

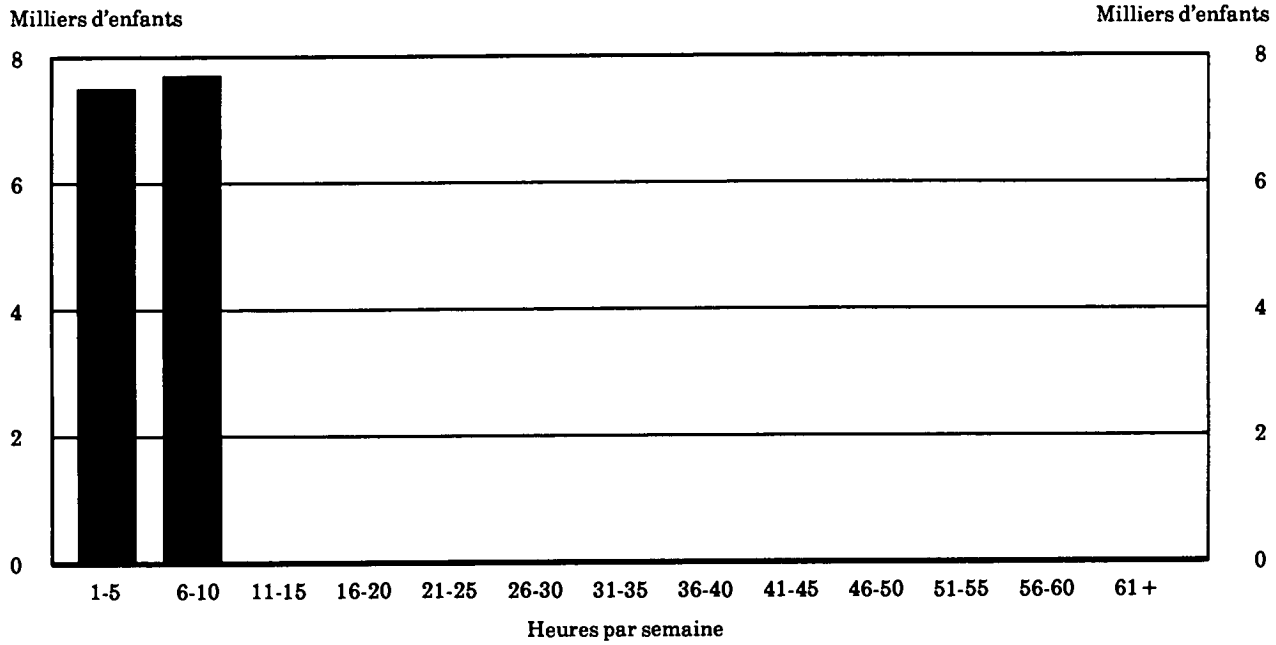

Figure 5 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 0 à 17 mois**

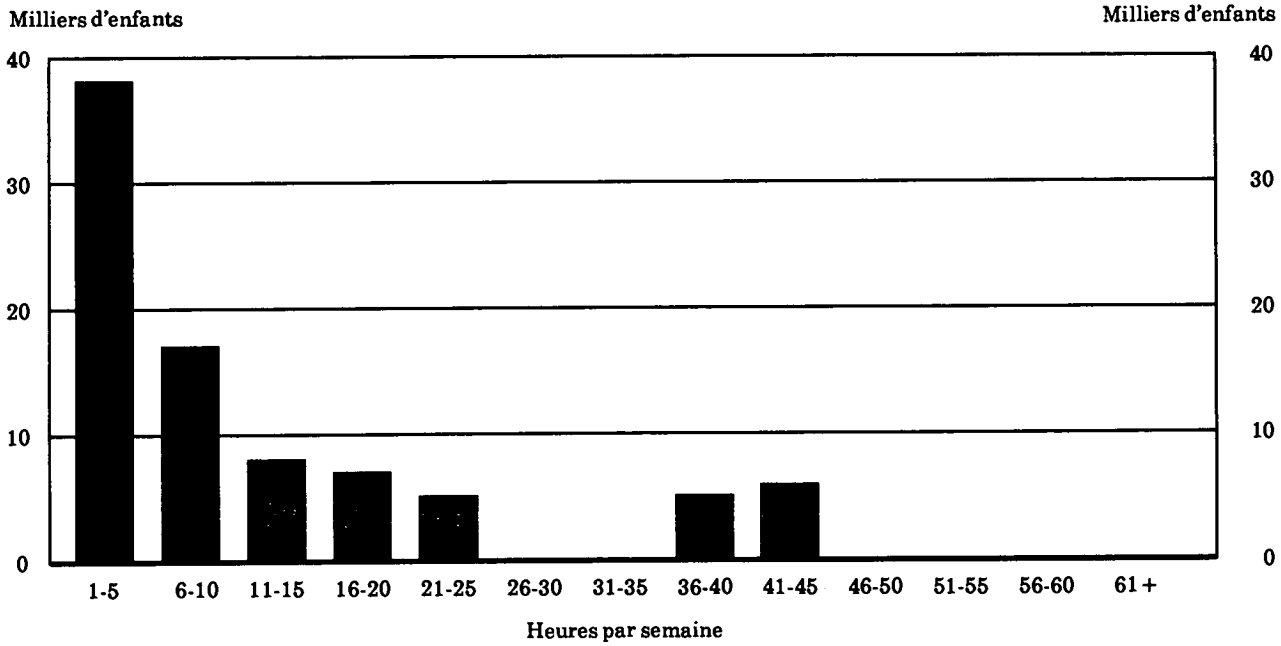

Figure 6 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 0 à 17 mois**

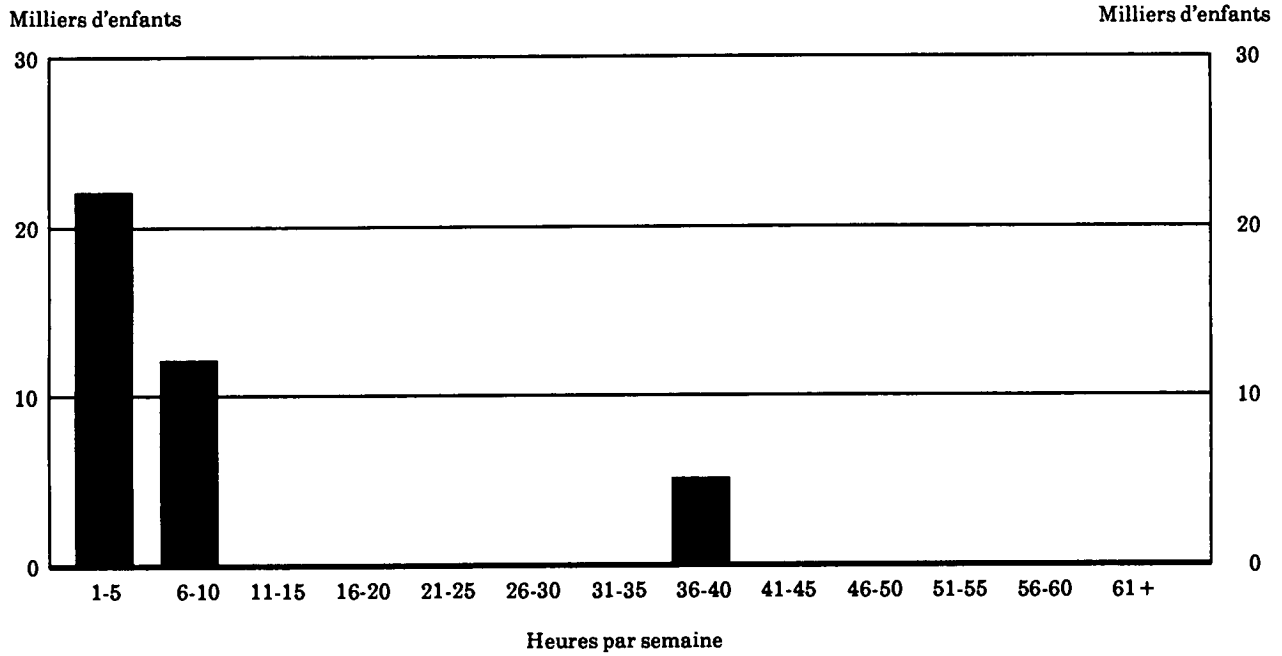

Figure 7 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 0 à 17 mois**

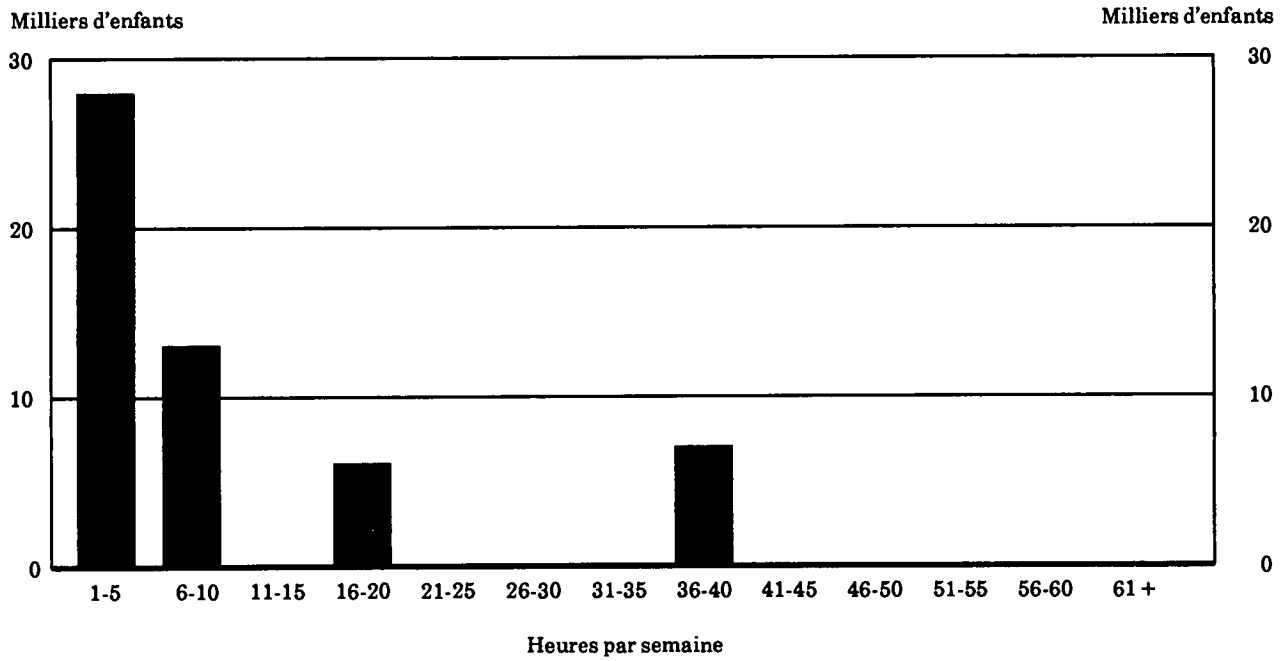

Figure 8 **Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 0 à 17 mois**

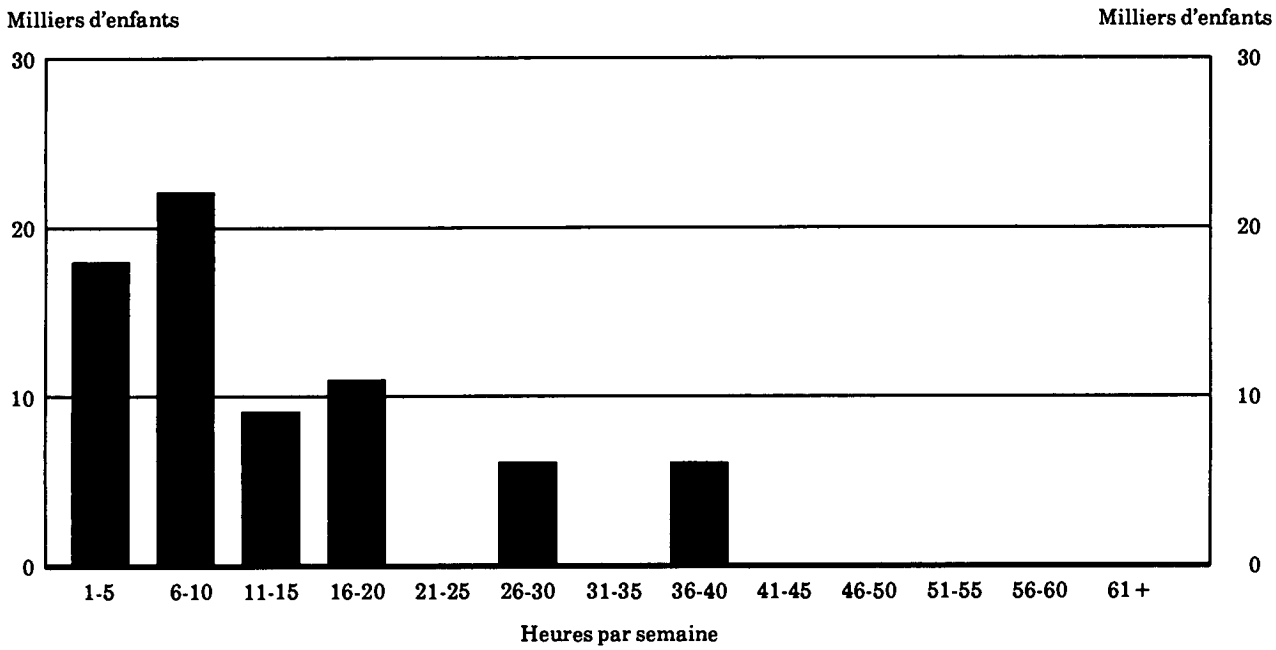

Figure 9 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 0 à 17 mois**

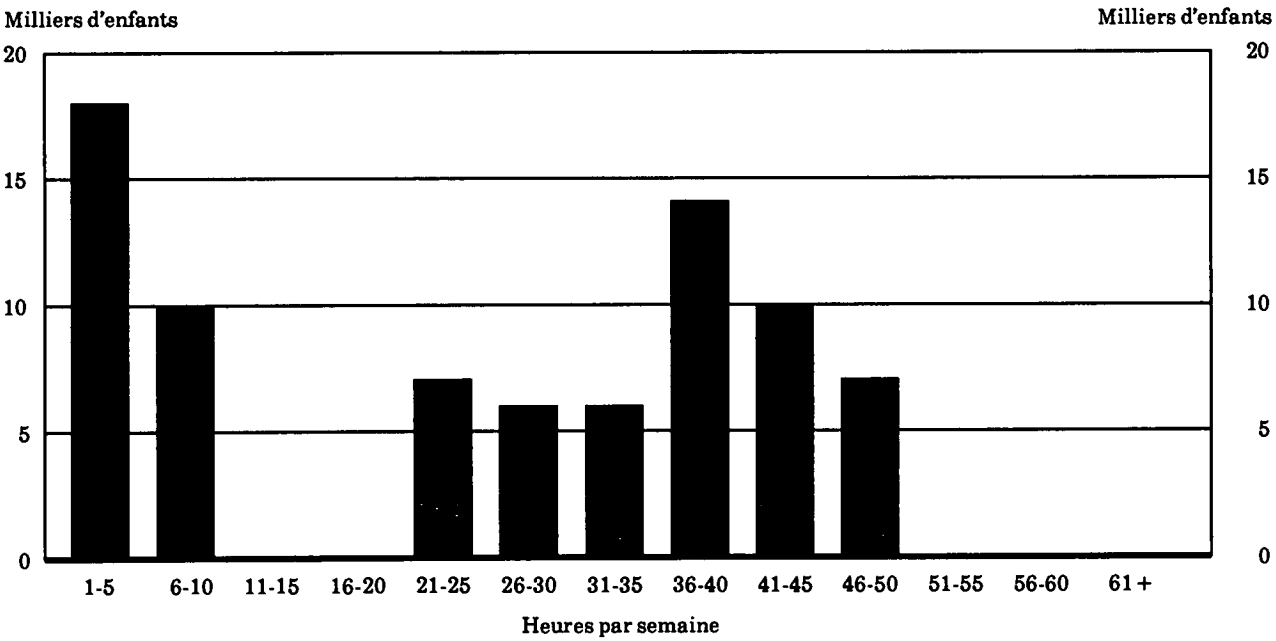

De même, 99 200 nourrissons étaient gardés par une personne apparentée, hors du domicile, pour une moyenne de 16,9 heures pendant la semaine de référence, mais la plus forte proportion l'était de 1 à 10 heures ou de 36 à 45 heures (figure 5).

La plupart des nourrissons étaient gardés au domicile par une personne apparentée (figure 7) ou par un proche parent, soit le conjoint ou les enfants de mêmes parents (figure 8) de 1 à 10 heures pendant la semaine de référence. La garde non autorisée en milieu familial était utilisée pendant 25,4 heures en moyenne (figure 9). La répartition indique que les enfants sont fortement concentrés dans quatre tranches d'heures : 1 à 5, 6 à 10, 36 à 40 et 41 à 45. Elle laisse supposer que la garde à mi-temps ou à temps plein est utilisée pour un grand nombre d'enfants.

Assez peu de nourrissons se trouvaient en garderie ou sous garde autorisée en milieu familial. De fait, les chiffres étaient trop peu élevés pour être considérés statistiquement fiables, d'où leur exclusion de la répartition.

4.2 Modes de garde des 18 à 35 mois

Les modes de garde des tout-petits (18 à 35 mois) ressemblaient à ceux des nourrissons (0 à 17 mois) (tableaux 23 et 24). Dans ces deux groupes, le plus grand nombre (et le plus fort pourcentage) étaient gardés par un membre de la famille qui ne travaillait pas (conjoint, frère ou soeur, ou enfant laissé à lui-même), par une personne apparentée ou par une personne non apparentée, sans permis, au domicile de celle-ci. Une grande partie des enfants de ces deux groupes étaient aussi gardés au domicile par une personne apparentée ou non. On trouvait toutefois plus de tout-petits que de nourrissons dans les garderies, les jardins d'enfants et sous garde autorisée en milieu familial. Chez les tout-petits, 9,6 % (51 200) passaient 30,1 heures en moyenne dans une garderie pendant la semaine de référence; et 2,1 % (11 100), 26,8 heures en moyenne sous garde autorisée en milieu familial.

Tableau 23 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 18 à 35 mois, Canada, 1988**

	Pourcentage d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'heures moyen selon le mode de garde
PI au travail	8,7	46 500	19,8
Conjoint au travail	1,7[r]	8 900[r]	11,0[r]
Membre(s) de la famille ne travaillant pas	18,5	98 500	16,1
Personne apparentée au domicile familial	11,6	61 600	16,7
Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	16,1	85 600	19,2
Personne non apparentée au domicile familial	13,2	70 200	17,9
Garde autorisée en milieu familial	2,1[r]	11 100[r]	26,8[r]
Garde non autorisée en milieu familial	18,4	97 800	26,3
Garderie	9,6	51 200	30,1
Programmes en jardin d'enfants	5,7	30 600	5,7
Maternelle	...	...	...
Programme parascolaire	...	...	...
École	...	...	...
Tous les modes de garde	**70,6**	**375 300**	**29,7**

Ce groupe d'âge comprend 531 900 enfants. Étant donné que les enfants se retrouvent dans plus d'un contexte de garde, les chiffres étalés dans ces rangs et colonnes ne peuvent s'ajouter les uns aux autres.

Tableau 24 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 18 à 35 mois, Canada, 1988**

Rang	Mode de garde	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants
1	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	98 500	18,5
2	Garde non autorisée en milieu familial	97 800	18,4
3	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	85 600	16,1
4	Personne non apparentée au domicile familial	70 200	13,2
5	Personne apparentée au domicile familial	61 600	11,6
6	Garderie	51 200	9,6
7	PI au travail	46 500	8,7
8	Programmes de jardin d'enfants	30 600	5,7
9	Garde autorisée en milieu familial	11 100[r]	2,1[r]
10	Conjoint au travail	8 900[r]	1,7[r]

Rang	Mode de garde	Moyenne d'heures
1	Garderie	30,1
2	Garde autorisée en milieu familial	26,8[r]
3	Garde non autorisée en milieu familial	26,3
4	PI au travail	19,8
5	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	19,2
6	Personne non apparentée au domicile familial	17,9
7	Personne apparentée au domicile familial	16,7
8	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	16,1
9	Conjoint au travail	11,0[r]
10	Programmes de jardin d'enfants	5,7

Figure 10 **Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 18 à 35 mois**

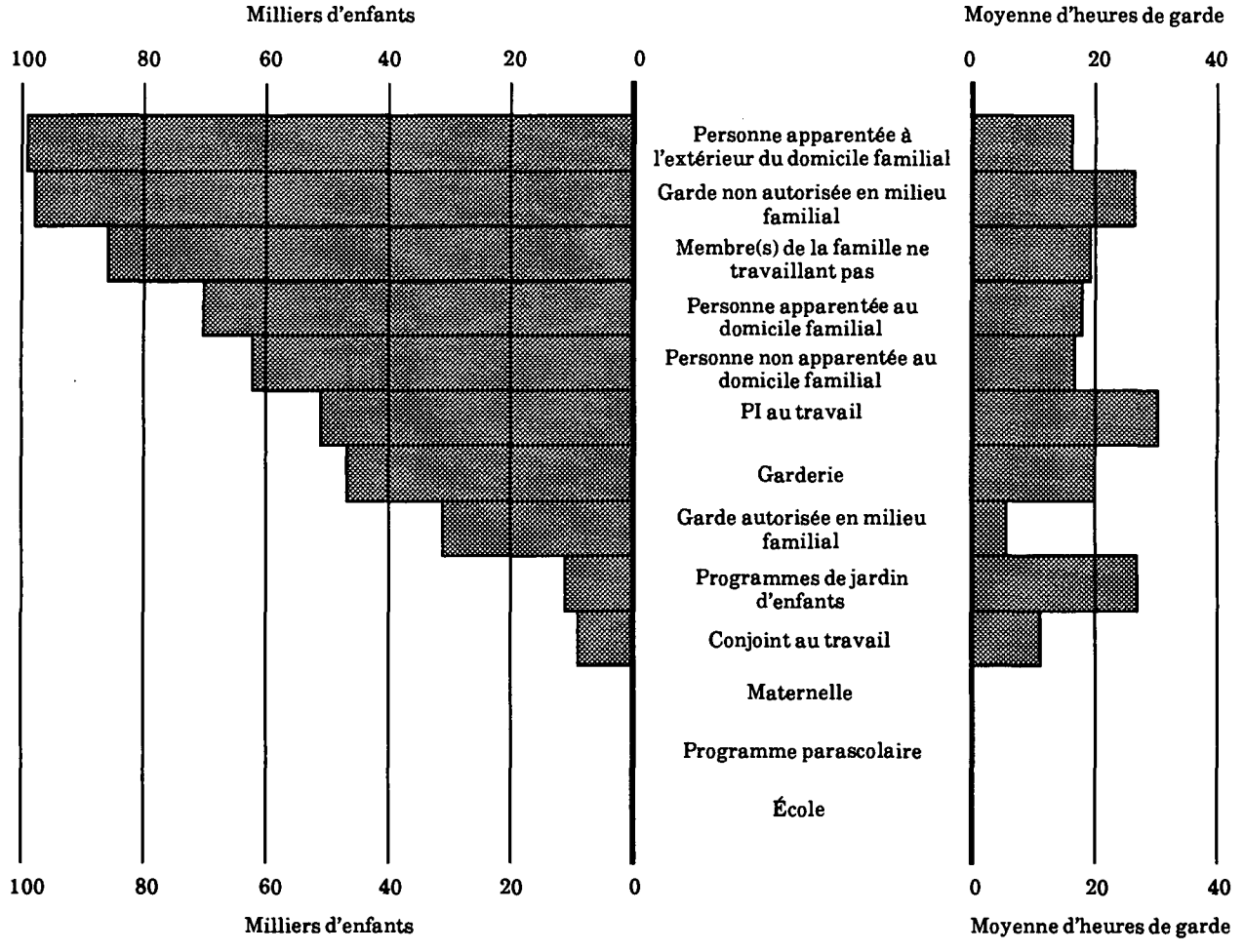

L'un des modes de garde les plus utilisés, en fait de nombre d'enfants et de moyenne d'heures, était la garde non autorisée au domicile de l'enfant par une personne non apparentée. Il était utilisé par 18,4 % des tout-petits (97 800) pour une moyenne de 26,3 heures. Il arrivait au troisième rang après la garderie et la garde autorisée en milieu familial.

Pour les différents modes de garde combinés, la répartition des heures chez les tout-petits ressemblait à celle observée chez les nourrissons (figure 11). Un grand nombre de tout-petits étaient gardés de 1 à 5 ou 6 à 10 heures, et de 36 à 40 ou 41 à 45 heures.

Figure 11 **Répartition des heures pour tous les modes de garde, enfants de 18 à 35 mois**

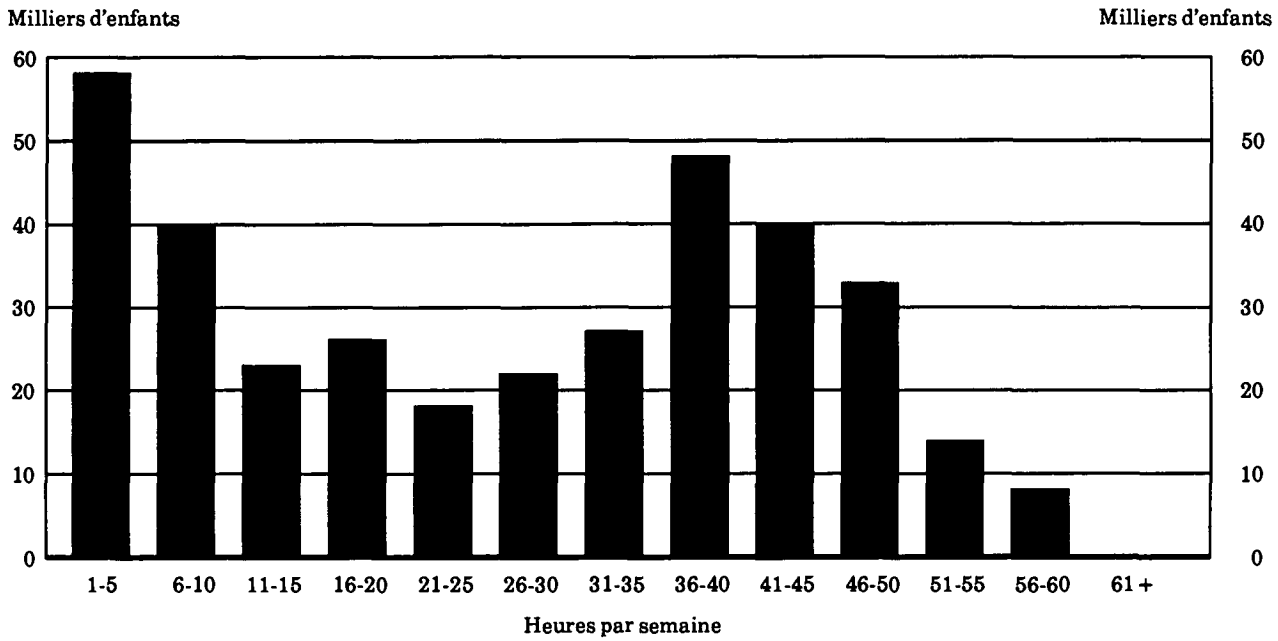

Figure 12 **Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 18 à 35 mois**

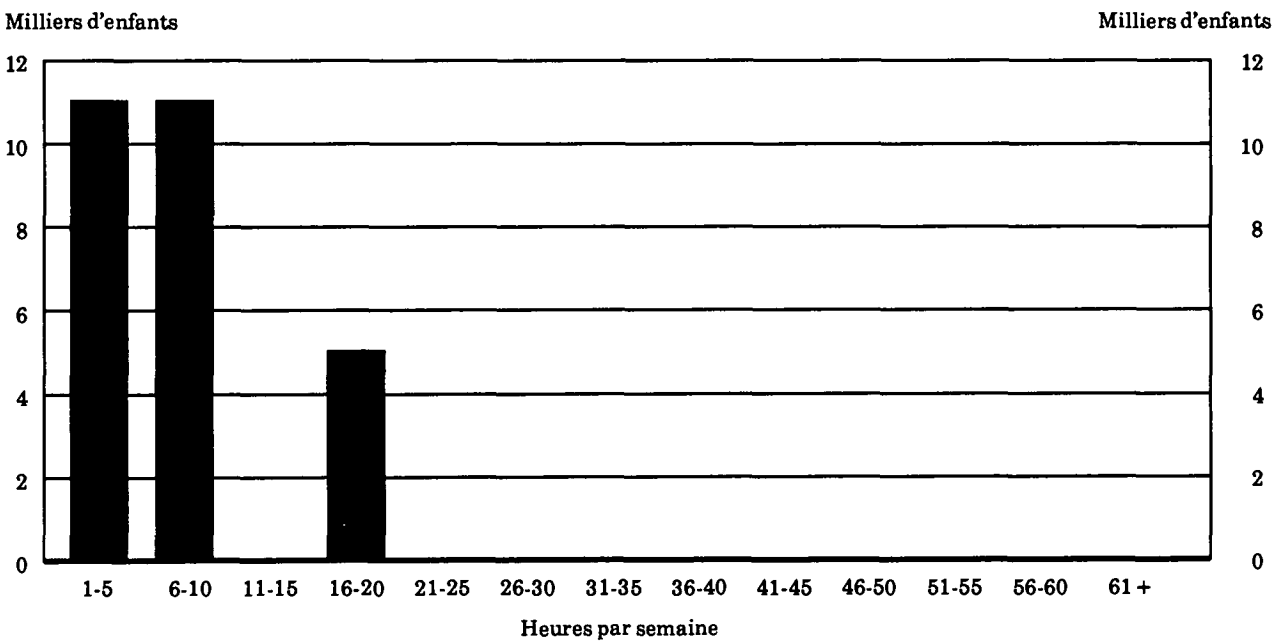

Figure 13 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 18 à 35 mois**

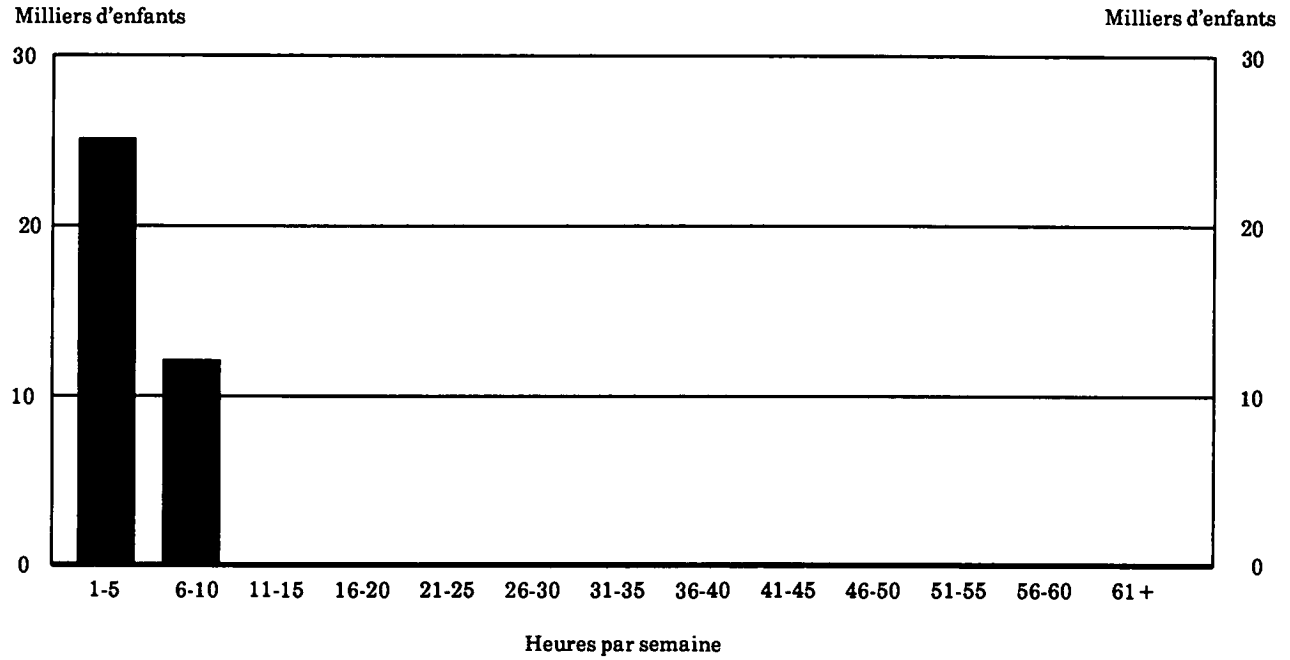

Figure 14 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 18 à 35 mois**

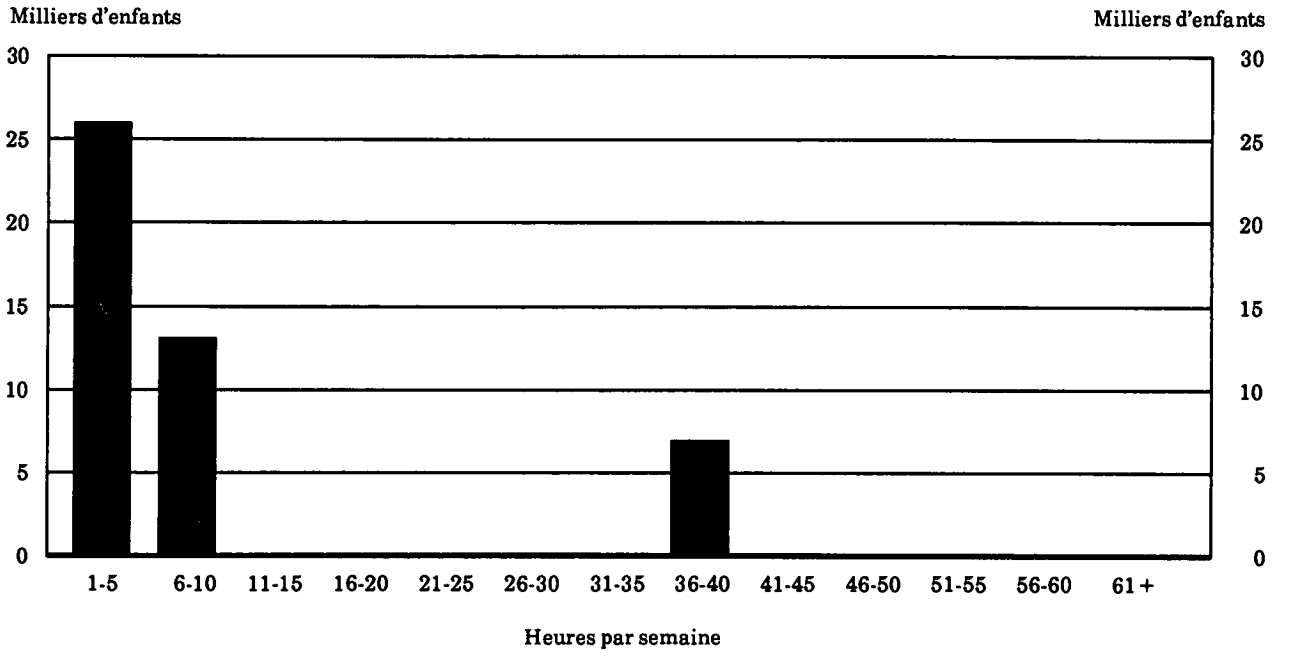

Figure 15 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 18 à 35 mois**

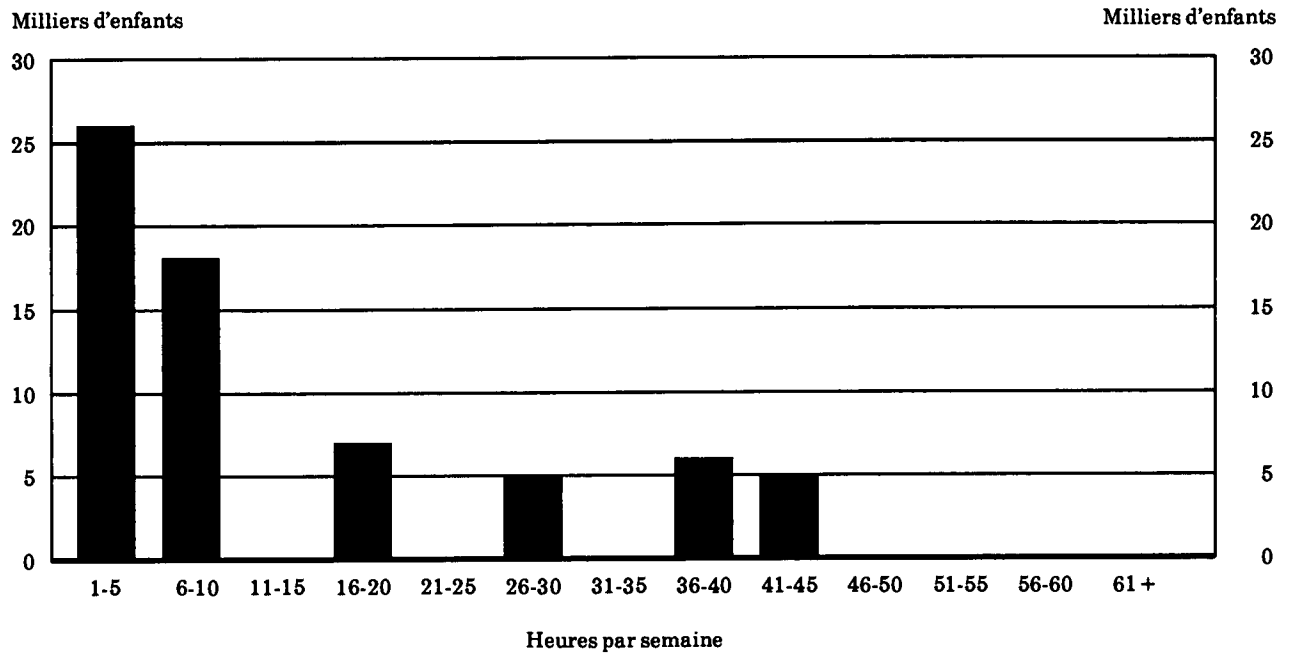

Figure 16 **Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 18 à 35 mois**

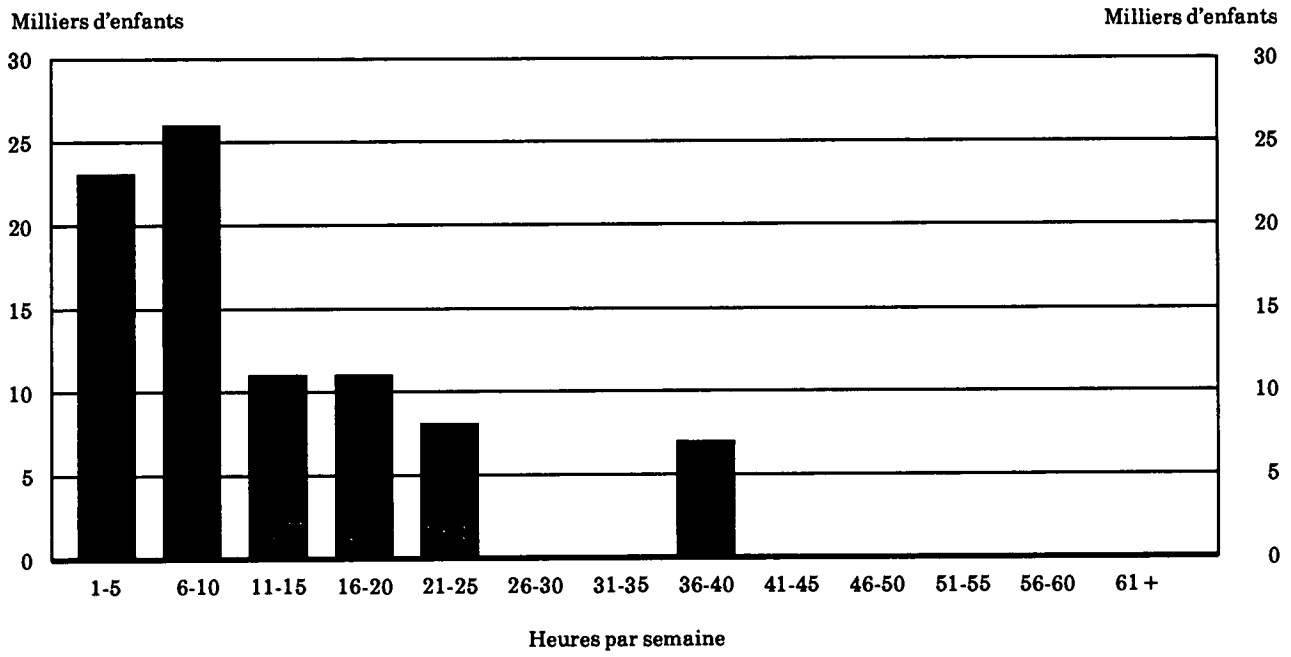

Figure 17 **Répartition des heures passées en garderie, enfants de 18 à 35 mois**

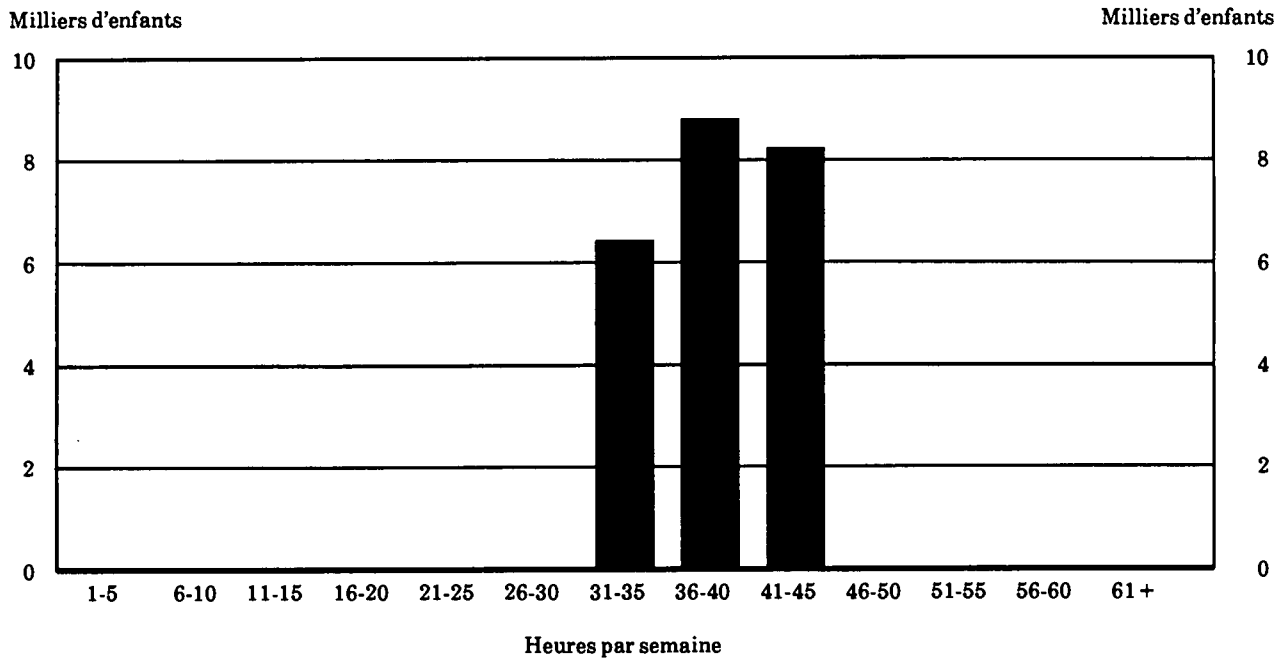

Figure 18 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 18 à 35 mois**

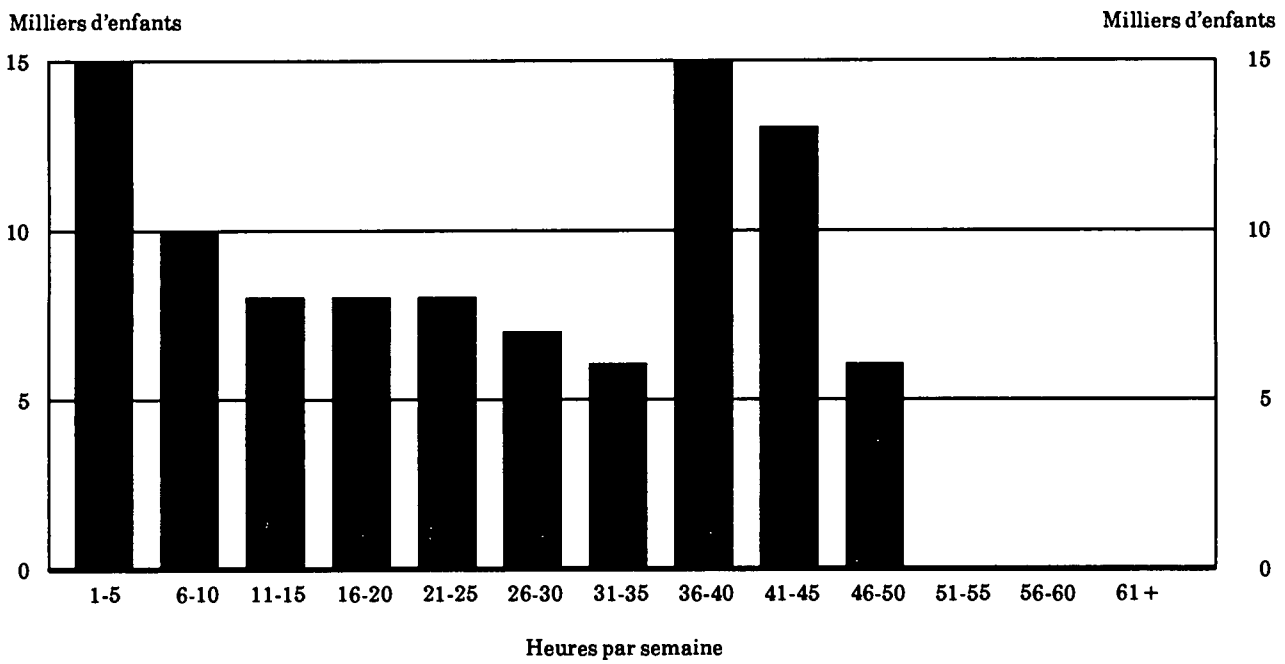

Beaucoup de nourrissons passaient assez peu de temps sous la garde d'une personne non apparentée au domicile (figure 14); sous la garde d'une personne apparentée hors du domicile (figure 15); et sous la garde d'un proche parent au domicile (figure 16). Un assez grand nombre étaient gardés de 1 à 5 ou de 6 à 10 heures; et un nombre peu élevé (non signalé), de 11 à 35 heures. Les trois modes étaient cependant utilisés chez les nourrissons pour une durée de 36 à 40 heures. La situation était différente pour les tout-petits dans les garderies. Ils étaient plus nombreux à les fréquenter de 31 à 35, de 36 à 40 ou de 41 à 45 heures (figure 17).

Chez les tout-petits, la répartition des heures signifie qu'ils se faisaient garder assez peu de temps à domicile pendant la semaine de référence. Mais une forte proportion passaient 31 heures et plus en garderie pendant la semaine. (Comme pour les nourrissons, l'utilisation de la garde autorisée en milieu familial était trop peu élevée pour être statistiquement fiable.)

Chez les tout-petits, la répartition des heures passées sous garde non autorisée en milieu familial est très différente de celle observée chez les enfants sous garde autorisée ou non. Pour la garde en milieu familial, la répartition des heures chez les tout-petits montre deux pointes : ils étaient nombreux à y passer de 1 à 5 ou de 6 à 10 heures; et de 36 à 40 ou de 41 à 45 heures (figure 18). Cette répartition se distingue du fait qu'elle est la seule à comporter des nombres presque égaux dans les deux pointes.

4.3 Modes de garde des 3 à 5 ans

Un grand nombre des 3 à 5 ans fréquentaient la maternelle ou le jardin d'enfants, soit 30 % (322 000) en maternelle et 19,4 % (207 900) au jardin d'enfants (tableaux 25 et 26). Au moment de l'ENCGE, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard n'avaient pas de programme public obligatoire de maternelle.

Tableau 25 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 3 à 5 ans, Canada, 1988**

	Pourcentage d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'heures moyen selon le mode de garde
PI au travail	8,9	95 100	17,2
Conjoint au travail	1,9	20 400	10,1
Membre(s) de la famille ne travaillant pas	20,1	215 600	14,8
Personne apparentée au domicile familial	10,5	112 900	17,4
Personne apparentée à l'extérieur au domicile familial	13,8	148 400	17,3
Personne non apparentée au domicile familial	11,9	127 300	14,6
Garde autorisée en milieu familial	1,4	15 400	20,3
Garde non autorisée en milieu familial	17,6	189 500	20,1
Garderie	10,8	115 700	30,0
Programmes de jardin d'enfants	19,4	207 900	9,4
Maternelle	30,0	322 000	12,8
Programme parascolaire	1,1[r]	11 900[r]	16,7[r]
École	6,5	69 400	34,0
Tous les modes de garde	**86,4**	**927 600**	**29,8**

Ce groupe d'âge comprend 1 073 900 enfants. Étant donné que les enfants se retrouvent dans plus d'un contexte de garde, les chiffres étalés dans ces rangs et colonnes ne peuvent s'ajouter les uns aux autres.

Tableau 26 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 3 à 5 ans, Canada, 1988**

Rang	Mode de garde	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants
1	Maternelle	322 000	30,0
2	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	215 600	20,1
3	Programmes de jardin d'enfants	207 900	19,4
4	Garde non autorisée en milieu familial	189 500	17,6
5	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	148 400	13,8
6	Personne non apparentée au domicile familial	127 300	11,9
7	Garderie	115 700	10,8
8	Personne apparentée au domicile familial	112 900	10,5
9	PI au travail	95 100	8,9
10	École	69 400	6,5
11	Conjoint au travail	20 400	1,9
12	Garde autorisée en milieu familial	15 400	1,4
13	Programme parascolaire	11 900[r]	1,1[r]

Rang	Mode de garde	Moyenne d'heures
1	École	34,0
2	Garderie	30,0
3	Garde autorisée en milieu familial	20,3
4	Garde non autorisée en milieu familial	20,1
5	Personne apparentée au domicile familial	17,4
6	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	17,3
7	PI au travail	17,2
8	Programme parascolaire	16,7[r]
9	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	14,8
10	Personne non apparentée au domicile familial	14,6
11	Maternelle	12,8
12	Conjoint au travail	10,1
13	Programmes de jardin d'enfants	9,4

Figure 19 **Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 3 à 5 ans**

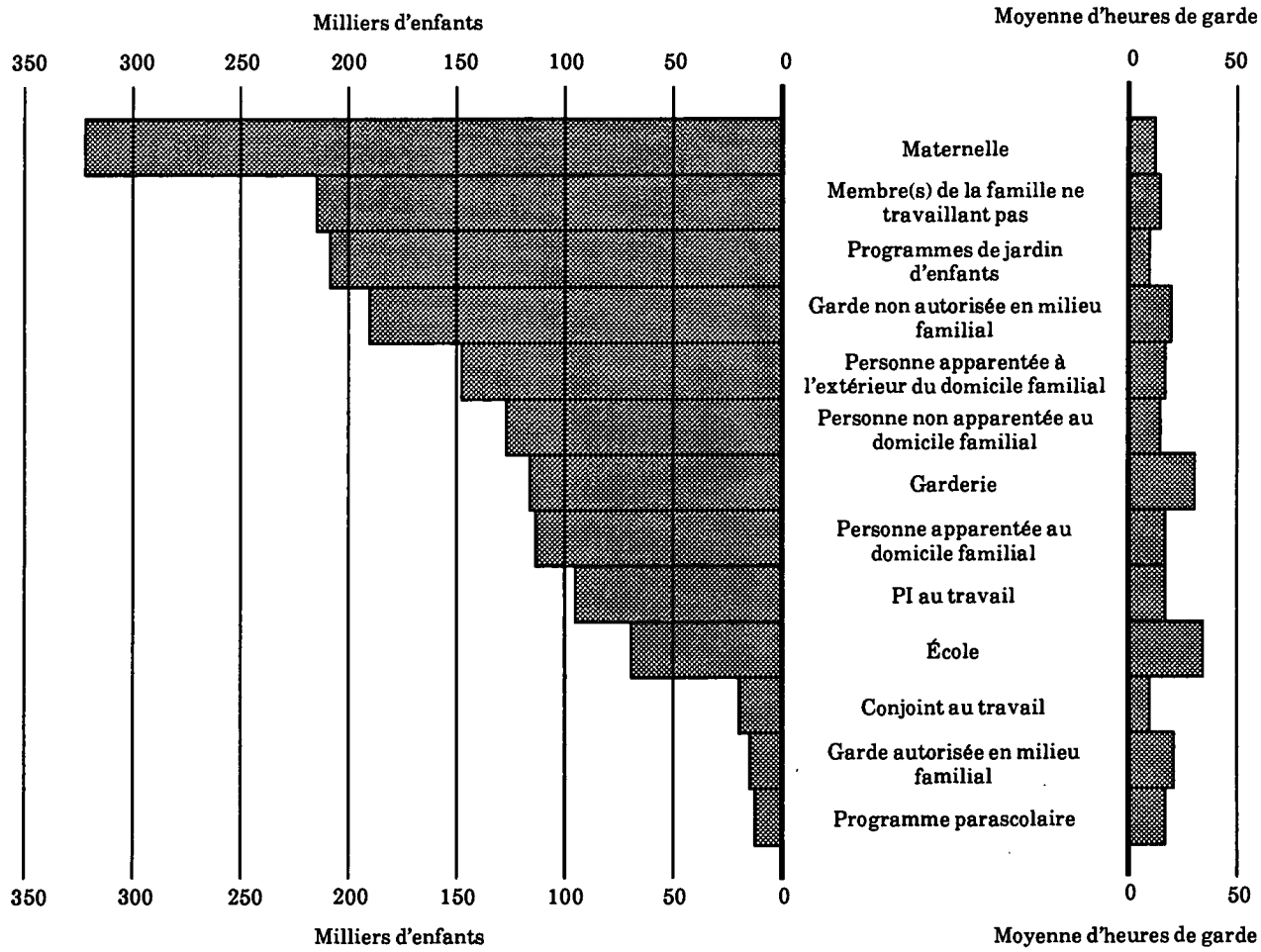

Figure 20 **Répartition des heures pour tous les modes de garde, enfants de 3 à 5 ans**

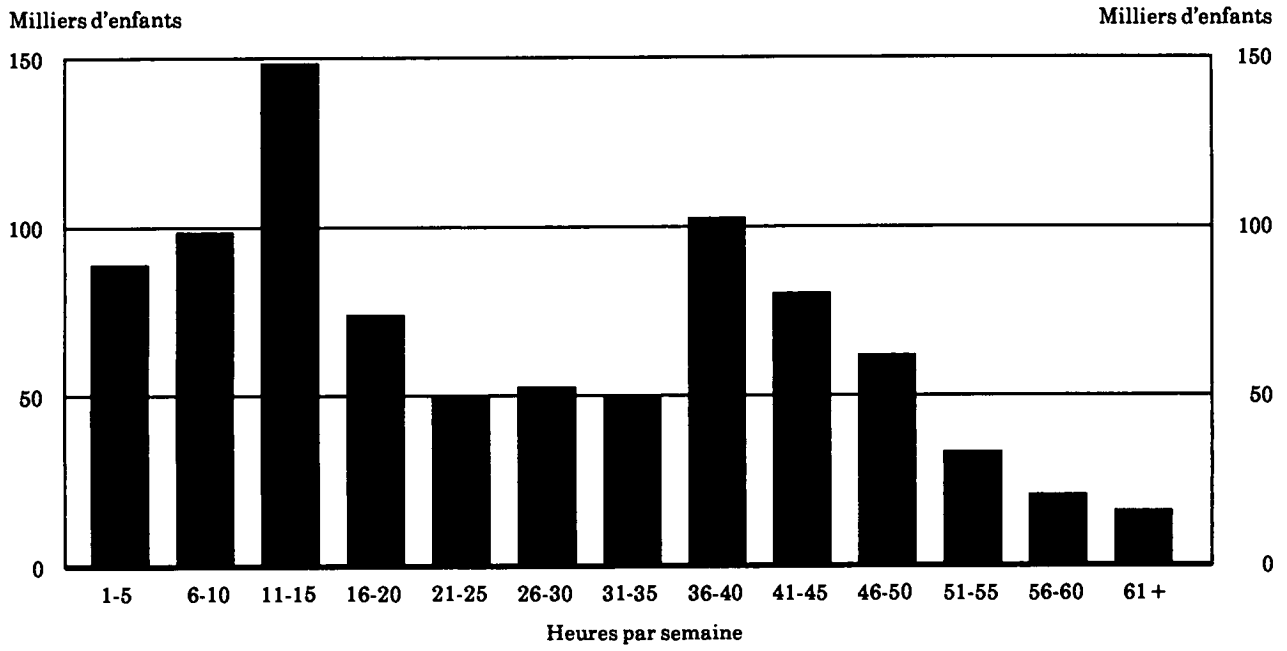

Figure 21 **Répartition des heures passées au jardin d'enfants, enfants de 3 à 5 ans**

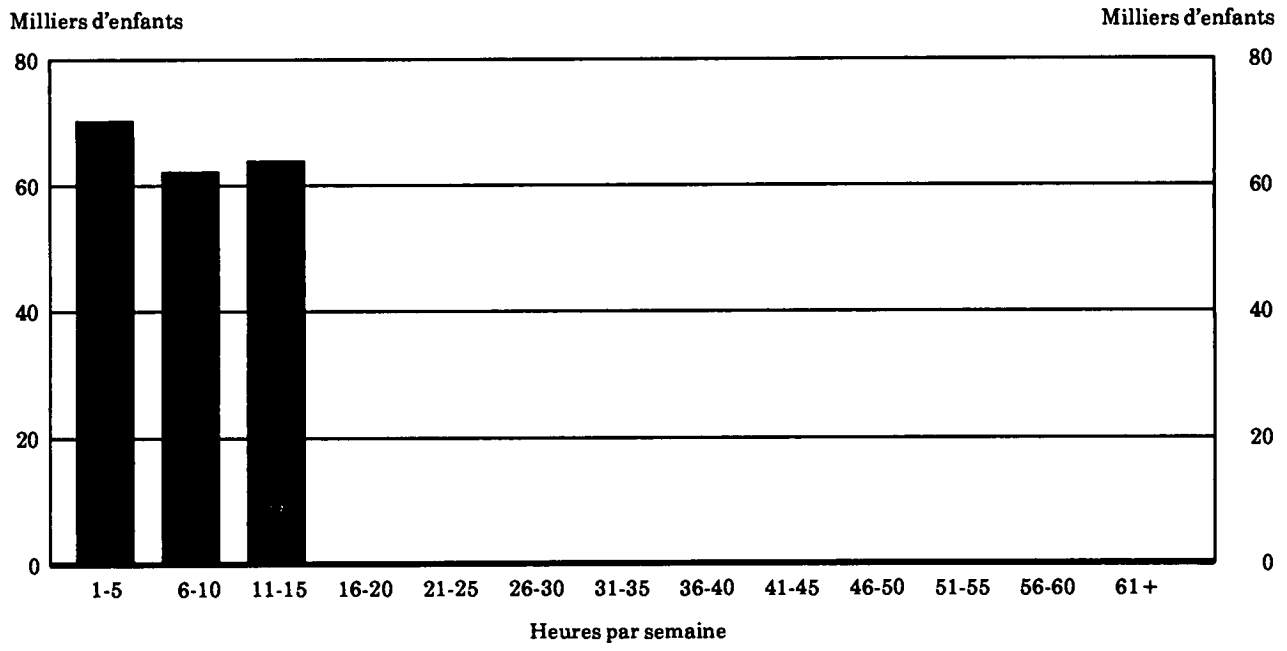

Figure 22 **Répartition des heures passées à la maternelle, enfants de 3 à 5 ans**

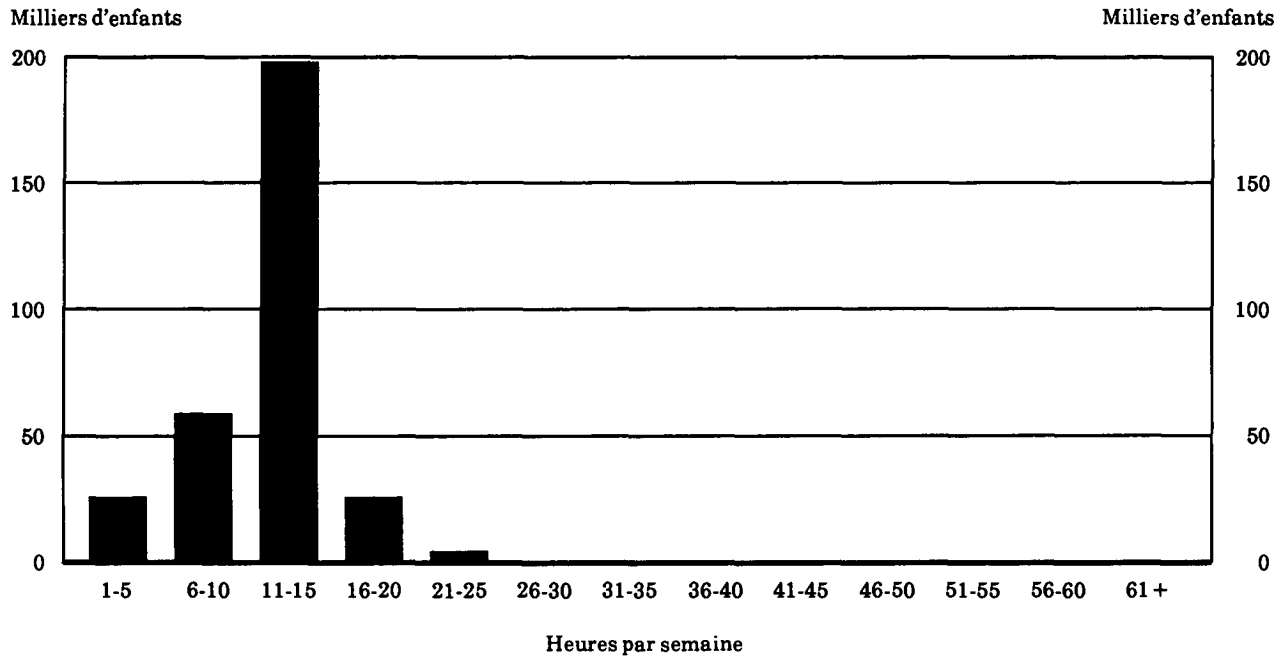

Figure 23 **Répartition des heures passées à l'école, enfants de 3 à 5 ans**

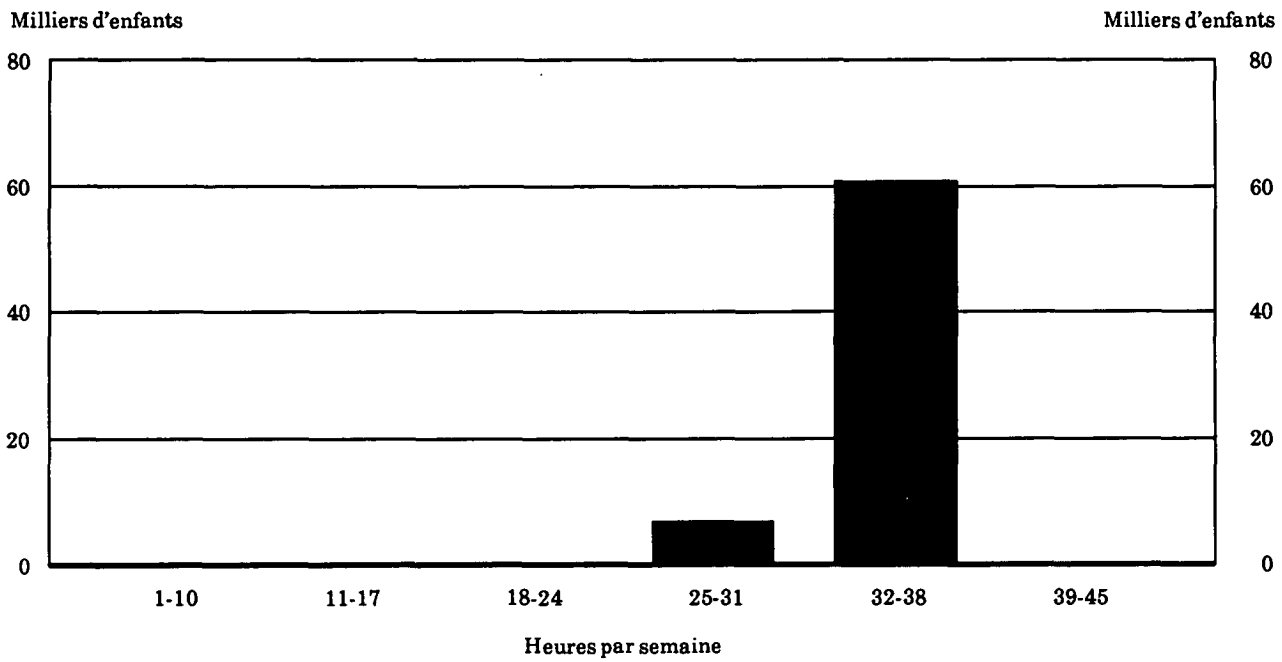

Figure 24 **Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 3 à 5 ans**

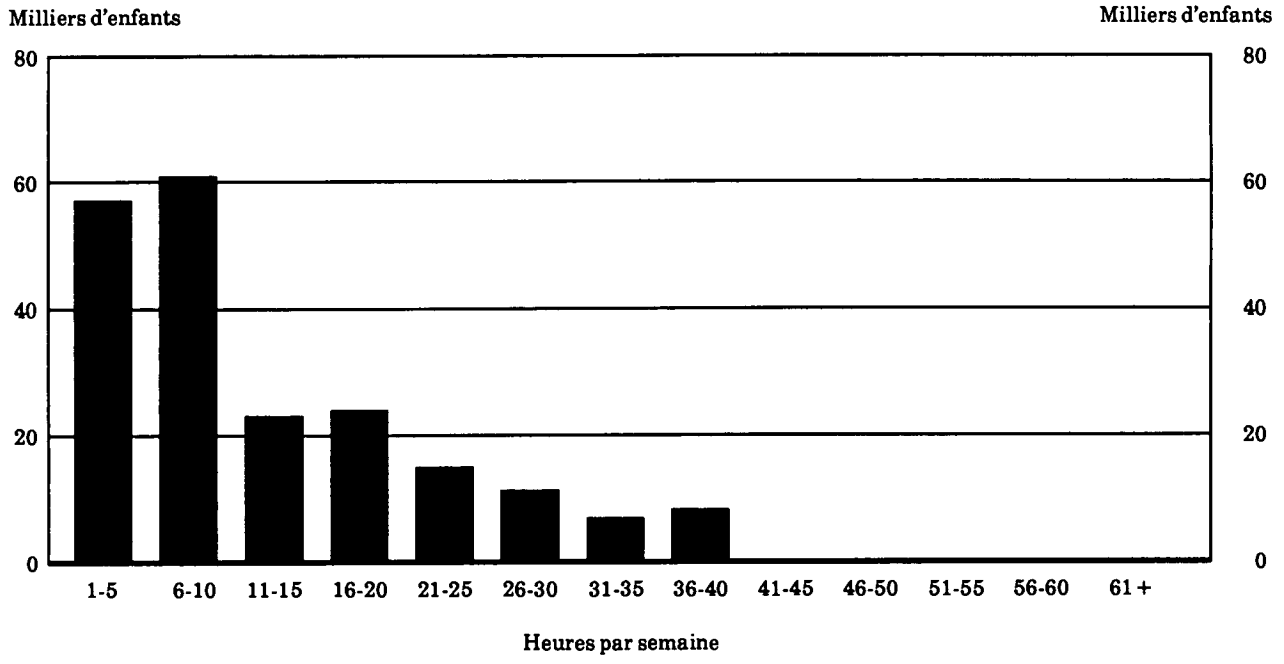

Figure 25 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 3 à 5 ans**

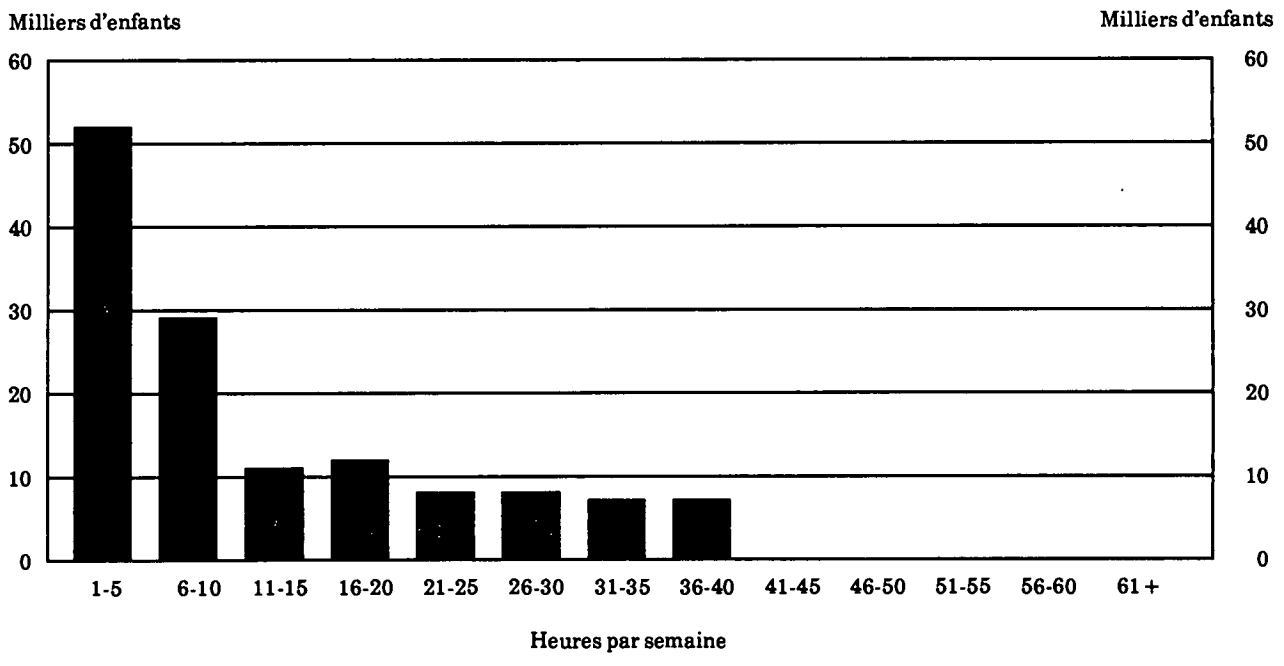

Figure 26 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 3 à 5 ans**

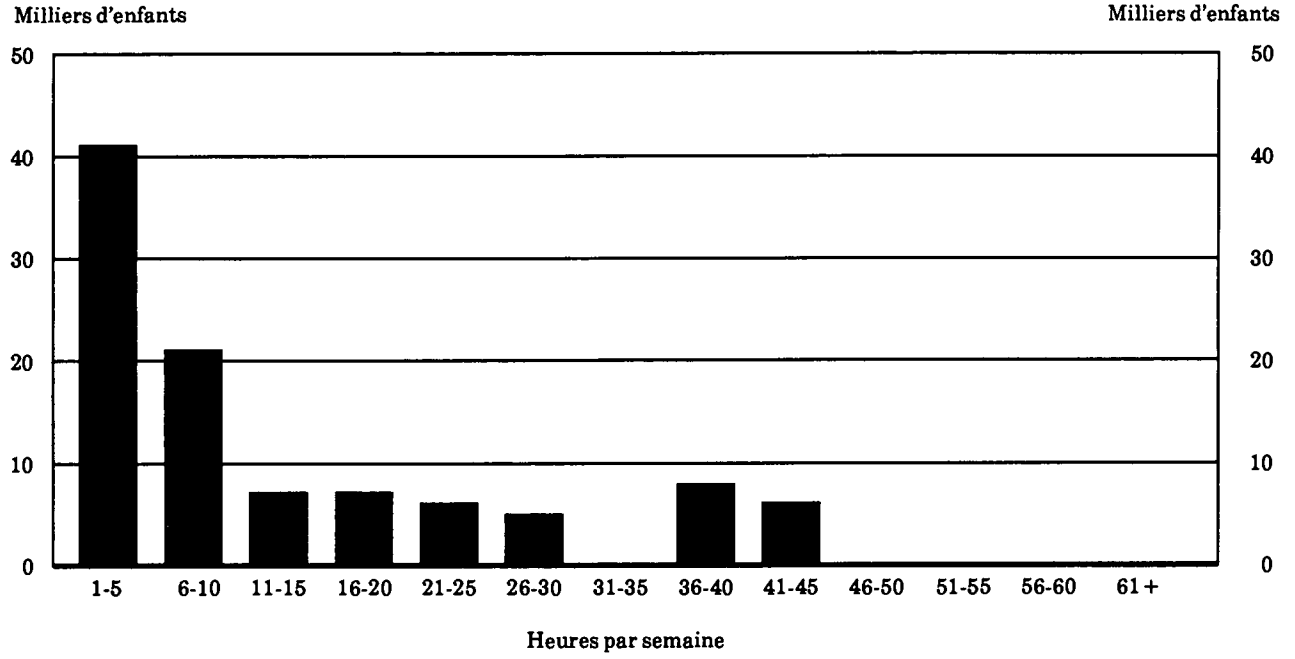

Figure 27 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 3 à 5 ans**

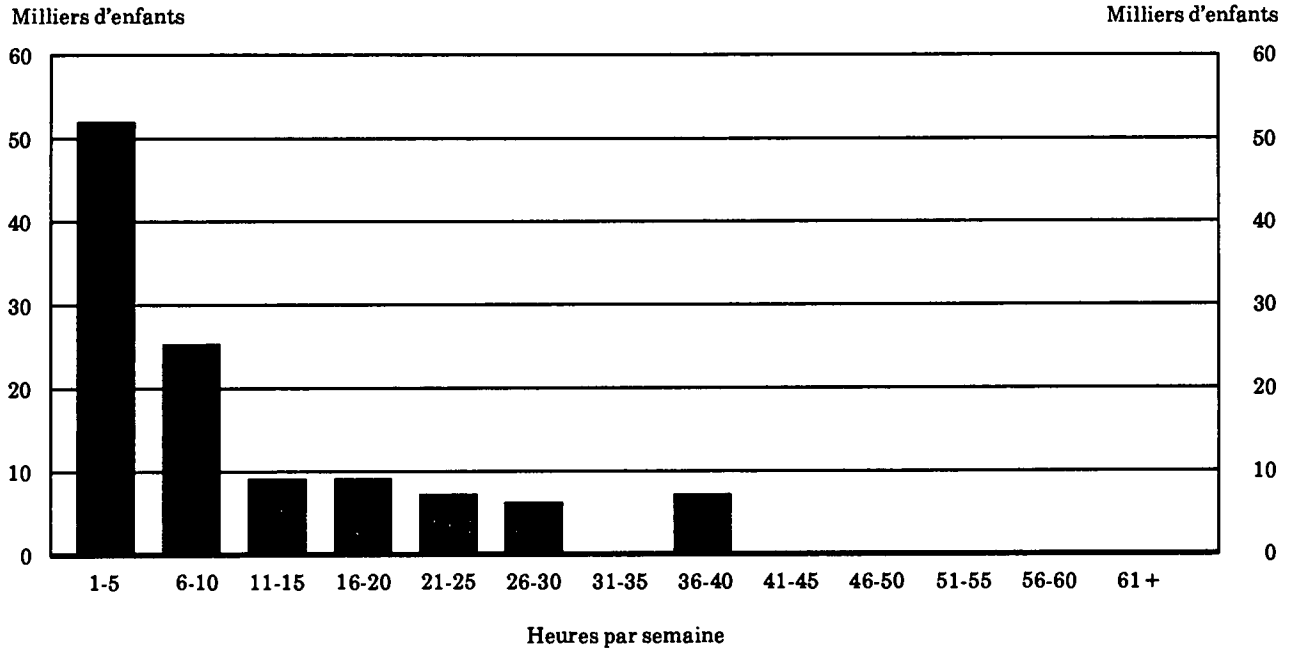

Figure 28 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 3 à 5 ans**

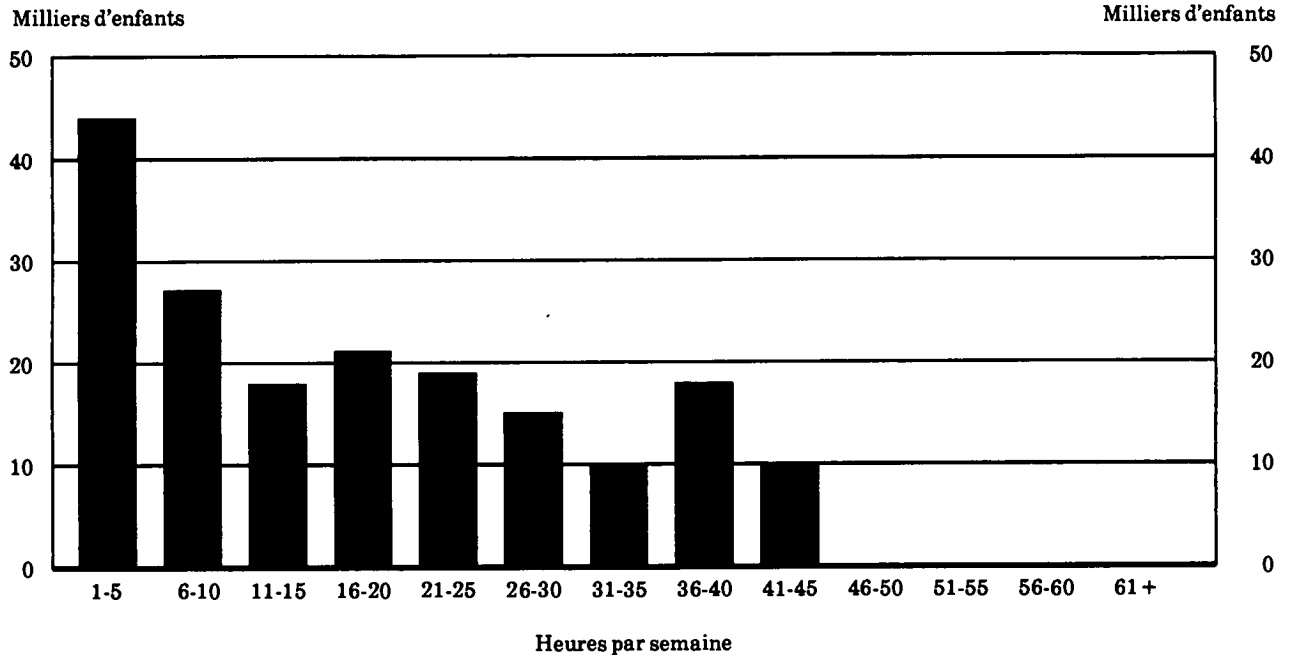

Figure 29 **Répartition des heures passées en garderie, enfants de 3 à 5 ans**

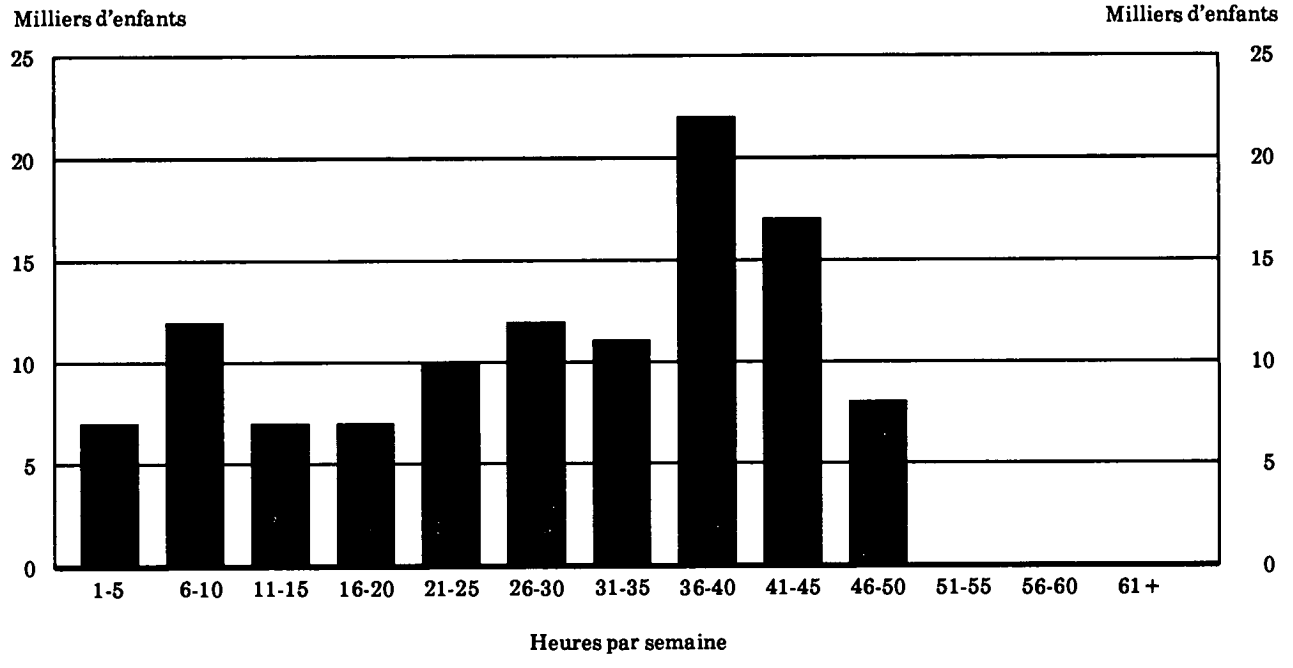

Figure 30 **Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 3 à 5 ans**

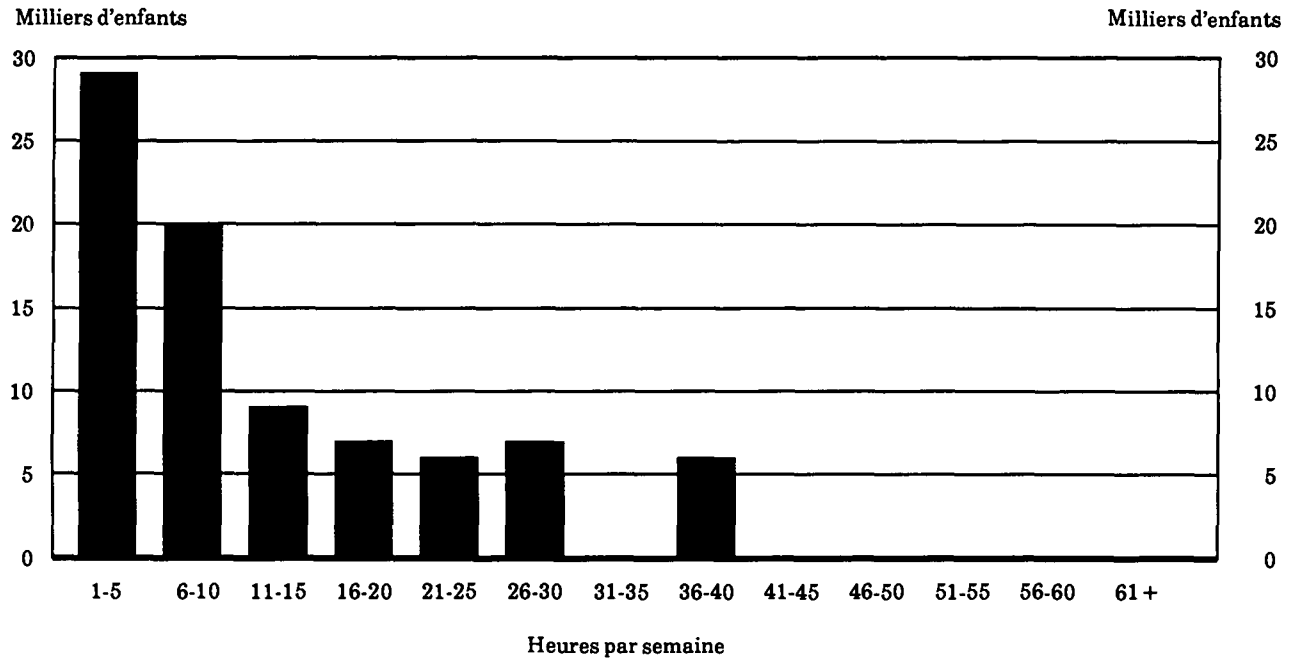

Alors que les 3 à 5 ans étaient plus nombreux à bénéficier de services de garde en groupe officiels, leurs autres modes de garde ressemblaient à ceux observés chez les plus jeunes. Pour tous les modes de garde (excluant l'école), la répartition des heures chez les 3 à 5 ans est très similaire à celle établie dans le cas des nourrissons et des tout-petits (figure 20).

La figure 21 montre la répartition des heures passées par les 3 à 5 ans au jardin d'enfants. Dans ce groupe, 93,8 % y passaient de 1 à 5, de 6 à 10 ou de 11 à 16 heures. Le nombre disproportionné d'enfants inscrits en maternelle pour une durée de 11 à 16 heures (figure 22) s'explique du fait que la plupart des maternelles fonctionnent à mi-temps. La grande majorité des 3 à 5 ans inscrits à l'école (figure 23) y passaient en moyenne de 31 à 35 heures pendant la semaine de référence.

Étant donné que la plupart des jardins d'enfants et des maternelles fonctionnent à mi-temps pendant trois, quatre ou cinq jours par semaine, il y a peu d'écart dans le nombre d'heures qu'y passent les enfants.

Beaucoup d'enfants d'âge préscolaire passaient assez peu de temps dans les trois modes de garde informelle : par la famille au domicile (figure 24); par un proche parent au domicile (figure 25); et par le PI au travail (figure 30). Ces trois modes étaient les plus souvent utilisés de 1 à 5 ou de 6 à 10 heures. La garde au domicile par une personne apparentée (figure 26) ou non apparentée (figure 27) était aussi utilisée pendant assez peu de temps.

Chez les 3 à 5 ans, la répartition des heures passées sous garde non autorisée en milieu familial (figure 28) ressemblait à celle observée chez les tout-petits. Une forte proportion y passaient de 1 à 5 ou de 6 à 10 heures pendant la semaine de référence; et une moindre proportion, de 16 à 20 ou de 36 à 40 heures.

Chez les 3 à 5 ans, la répartition des heures passées en garderie (figure 29) est à l'inverse de celle observée pour la garde non autorisée en milieu familial. La plus forte proportion y passaient de 36 à 40 heures pendant la semaine de référence; et une moindre proportion, de 6 à 10 ou de 26 à 30 heures.

4.4 Modes de garde des 6 à 9 ans

À mesure que les enfants grandissent, leurs besoins en matière de garde se modifient de façon marquée; la fréquentation scolaire est le nouveau facteur à prendre en considération.

Aux fins de l'ENCGE, la fréquentation scolaire à plein temps correspond à 7 heures par jour pour les 5 jours d'école, soit 35 heures pendant la semaine de référence. Pas surprenant alors si l'école représentait le mode de garde le plus utilisé en fait de nombre d'enfants et de moyenne d'heures (tableaux 27 et 28, figure 31). La garde par la famille (conjoints au domicile, frères et soeurs ou enfants laissés seuls) venait au deuxième rang chez les 6 à 9 ans, suivie de la garde par une personne non apparentée et sans permis; et de la garde par une personne apparentée, au domicile de celle-ci. Donc, peu d'enfants de ce groupe étaient en garderie ou sous garde autorisée en milieu familial.

Tableau 27 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 6 à 9 ans, Canada, 1988**

	Pourcentage d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'heures moyen selon le mode de garde
PI au travail	6,3	90 100	12,9
Conjoint au travail	2,0	28 100	7,3
Membre(s) de la famille ne travaillant pas	29,2	419 900	11,6
Personne apparentée au domicile familial	7,3	104 800	12,9
Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	8,8	126 600	11,2
Personne non apparentée au domicile familial	8,8	125 800	10,5
Garde autorisée en milieu familial	0,6	8 900[r]	9,0
Garde non autorisée en milieu familial	12,8	184 000	9,2
Garderie	1,2	17 800	12,8
Programmes de jardin d'enfants	...	...	...
Maternelle	0,5[r]	6 700[r]	15,1[r]
Programme parascolaire	4,2	60 400	10,8
École	97,3	1 397 700	34,0
Tous les modes de garde	**98,7**	**1 418 500**	**42,7**

Ce groupe d'âge comprend 1 436 800 enfants. Étant donné que les enfants se retrouvent dans plus d'un contexte de garde, les chiffres étalés dans ces rangs et colonnes ne peuvent s'ajouter les uns aux autres.

Tableau 28 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 6 à 9 ans, Canada, 1988**

Rang	Mode de garde	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants
1	École	1 397 700	97,3
2	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	419 900	29,2
3	Garde non autorisée en milieu familial	184 000	12,8
4	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	126 600	8,8
5	Personne non apparentée au domicile familial	125 800	8,8
6	Personne apparentée au domicile familial	104 800	7,3
7	PI au travail	90 100	6,3
8	Programme parascolaire	60 400	4,2
9	Conjoint au travail	28 100	2,0
10	Garderie	17 800	1,2
11	Garde autorisée en milieu familial	8 900[r]	0,6
12	Maternelle	6 700[r]	0,5

Rang	Mode de garde	Moyenne d'heures
1	École	34,0
2	Maternelle	15,1[r]
3	Personne apparentée au domicile familial	12,9
4	PI au travail	12,9
5	Garderie	12,8
6	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	11,6
7	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	11,2
8	Programme parascolaire	10,8
9	Personne non apparentée au domicile familial	10,5
10	Garde non autorisée en milieu familial	9,2
11	Garde autorisée en milieu familial	9,0
12	Conjoint au travail	7,3

Chez les 6 à 9 ans, la garde non autorisée en milieu familial était le troisième mode le plus fréquemment utilisé. Pourtant, 12,8 % (184 000) y passaient seulement 9,2 heures en moyenne pendant la semaine de référence. Inversement, même si seulement 1,2 % étaient en garderie, ils y passaient 12,8 heures en moyenne, pour le troisième taux d'utilisation en importance.

Chez les 6 à 9 ans, 4,2 % (60 400) bénéficiaient des programmes de garde parascolaire pour une moyenne de 10,8 heures pendant la semaine de référence.

Pour tous les modes de garde y compris l'école, les 6 à 9 ans étaient assez peu nombreux à se faire garder pour moins de 26 à 30 heures par semaine. La plus forte proportion étaient gardés entre 31 et 35 heures (figure 32). La moyenne s'établissait à 42,6 heures (tous modes confondus) pendant la semaine. Une fois soustraites les heures d'école, ils étaient plus nombreux à se faire garder de 1 à 5, de 6 à 10 ou de 11 à 15 heures (figure 34). De toute évidence, l'école est le mode de garde le plus utilisé dans leur cas, en fait de moyenne d'heures. Au total, 846 700 utilisaient des modes de garde complémentaire (**excluant l'école**) pour une moyenne de 15,4 heures pendant la semaine (figure 34).

Figure 31 **Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 6 à 9 ans**

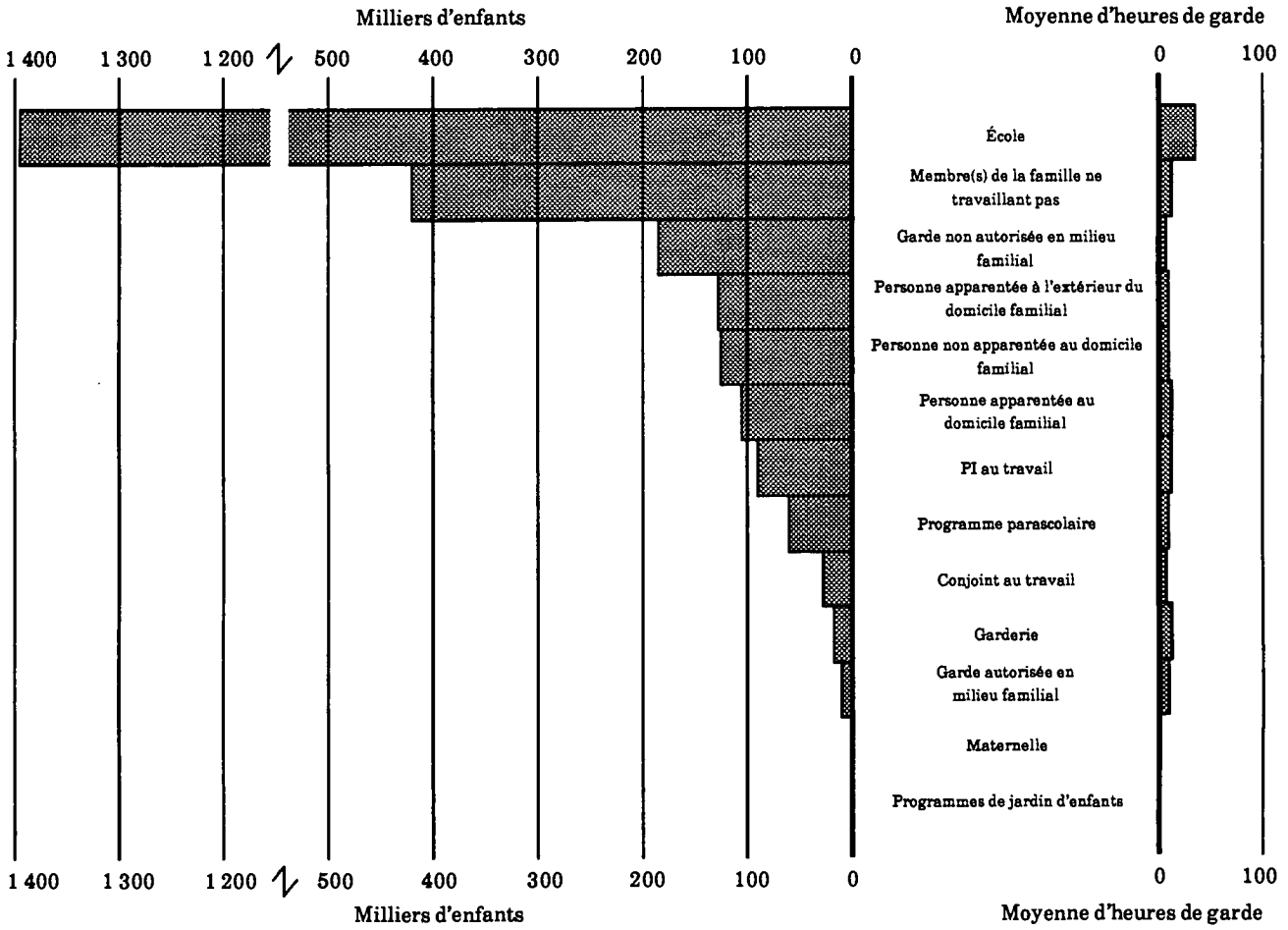

Figure 32 **Répartition des heures pour tous les modes de garde, y compris l'école, enfants de 6 à 9 ans**

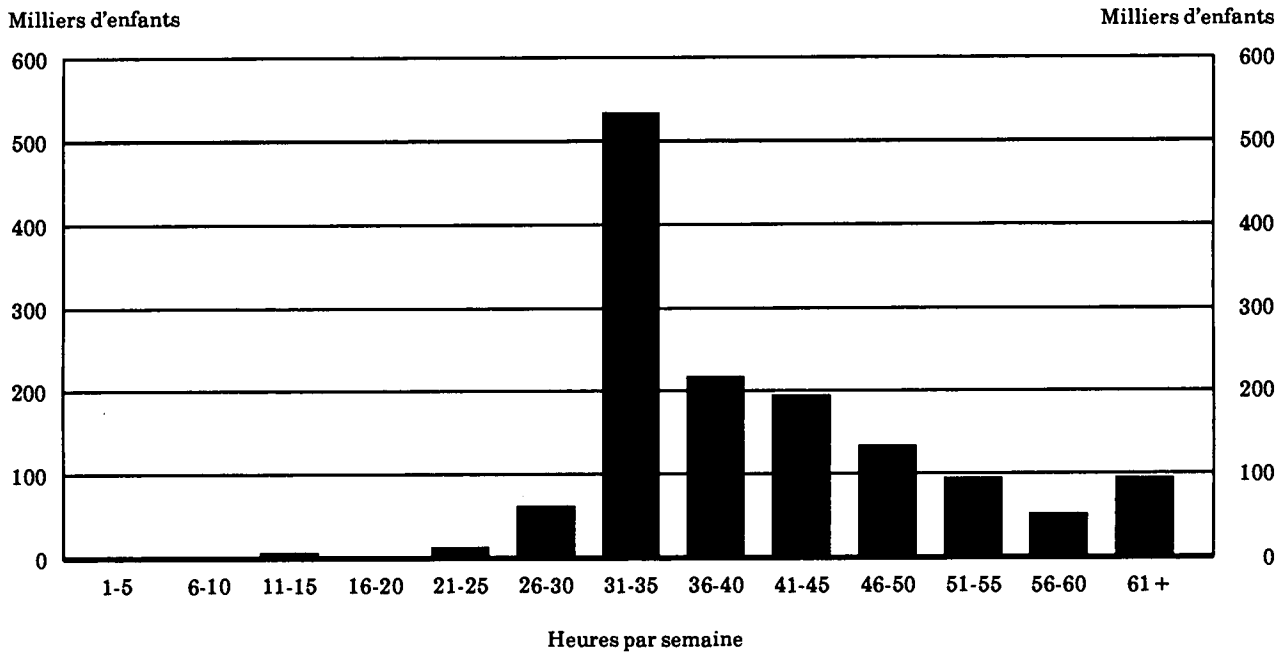

Figure 33 **Répartition des heures passées à l'école, enfants de 6 à 9 ans**

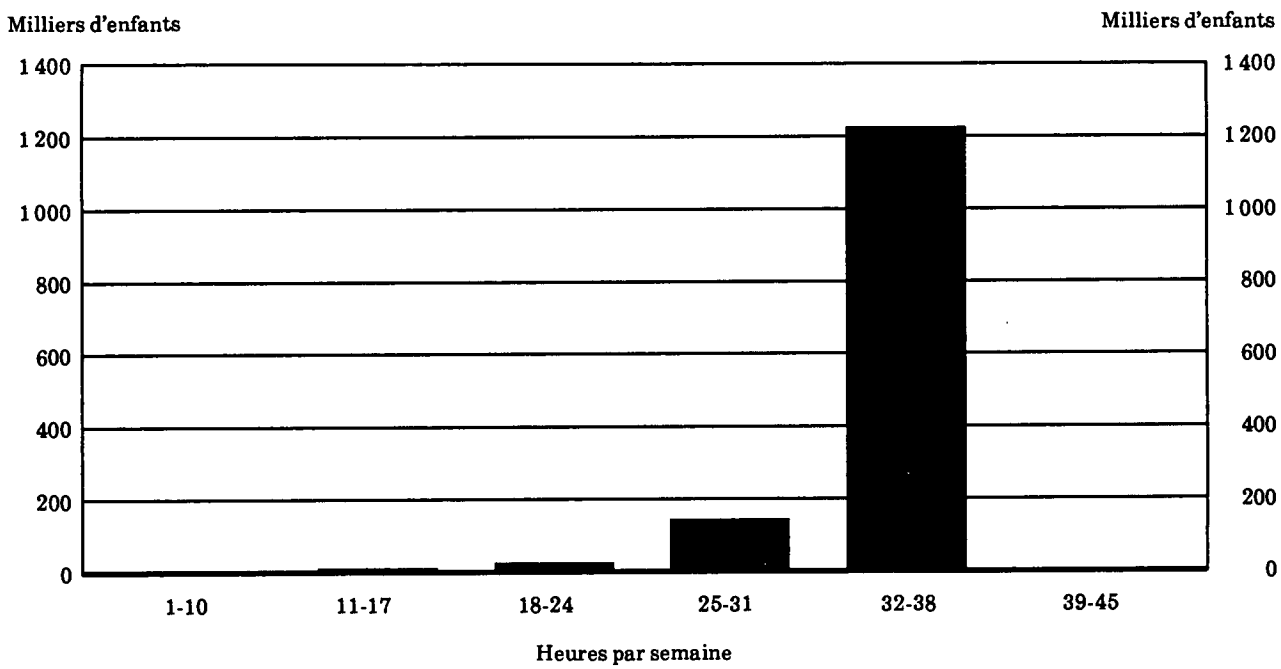

Figure 34 **Répartition des heures pour tous les modes de garde excluant l'école, enfants de 6 à 9 ans**

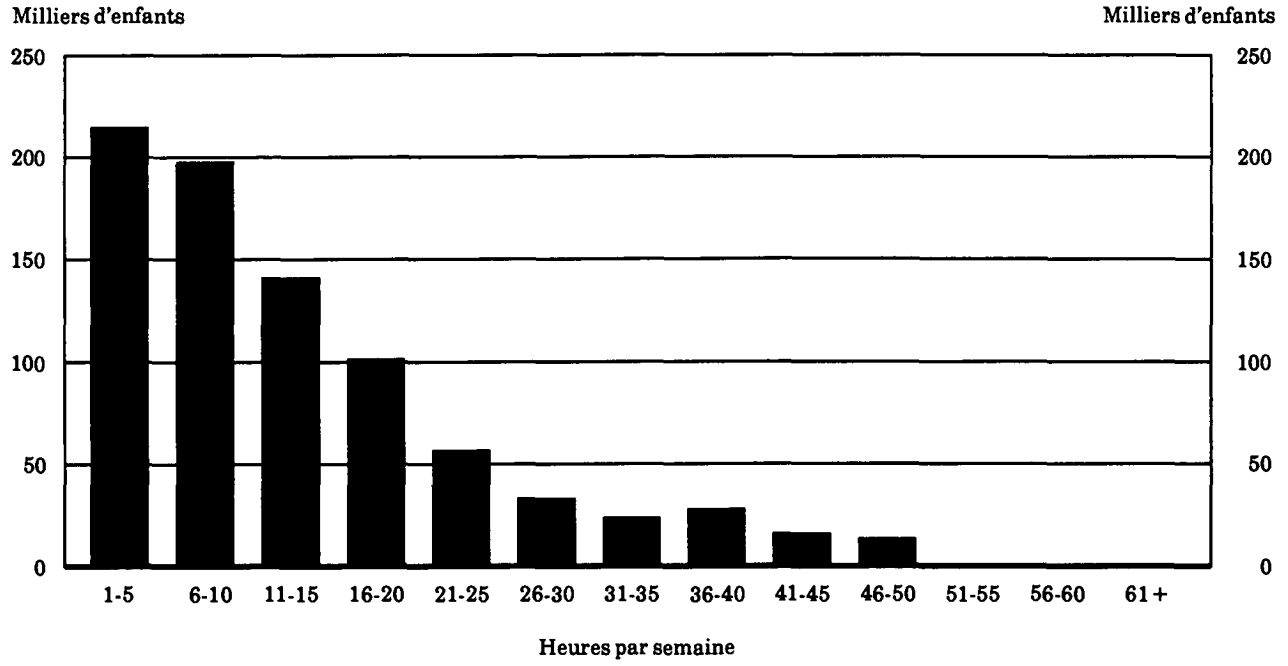

Figure 35 **Répartition des heures passées dans des programmes de garde parascolaire, enfants de 6 à 9 ans**

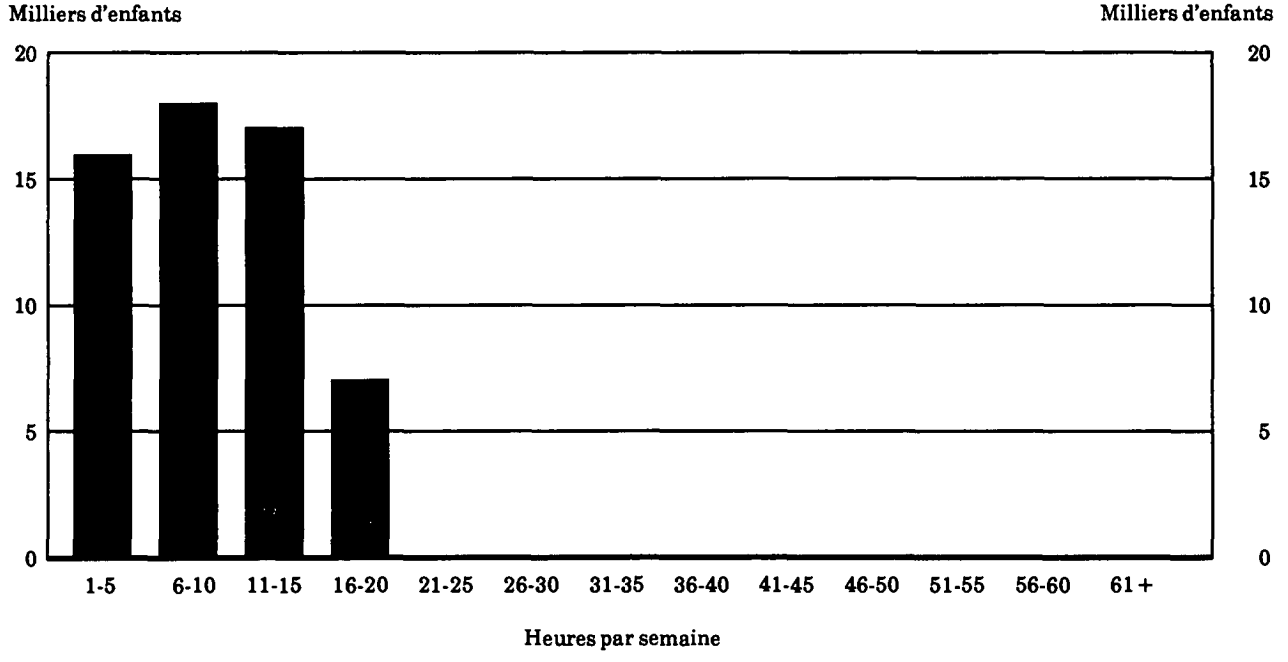

Figure 36 **Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 6 à 9 ans**

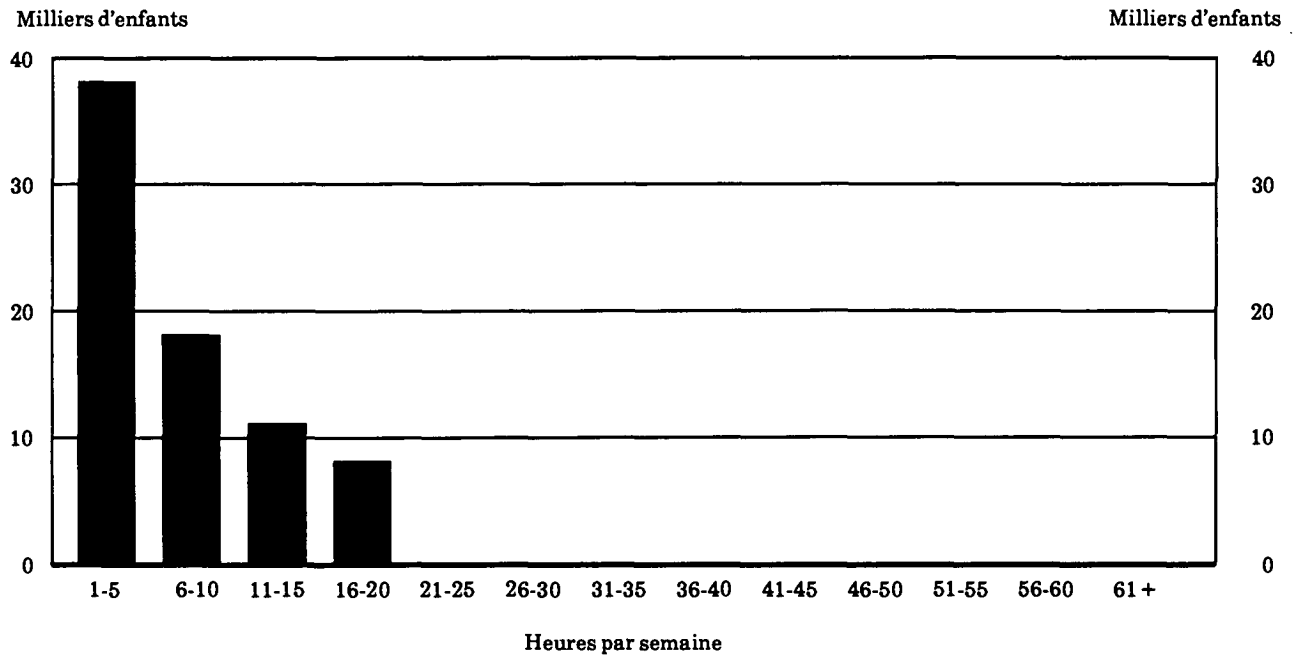

Figure 37 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 6 à 9 ans**

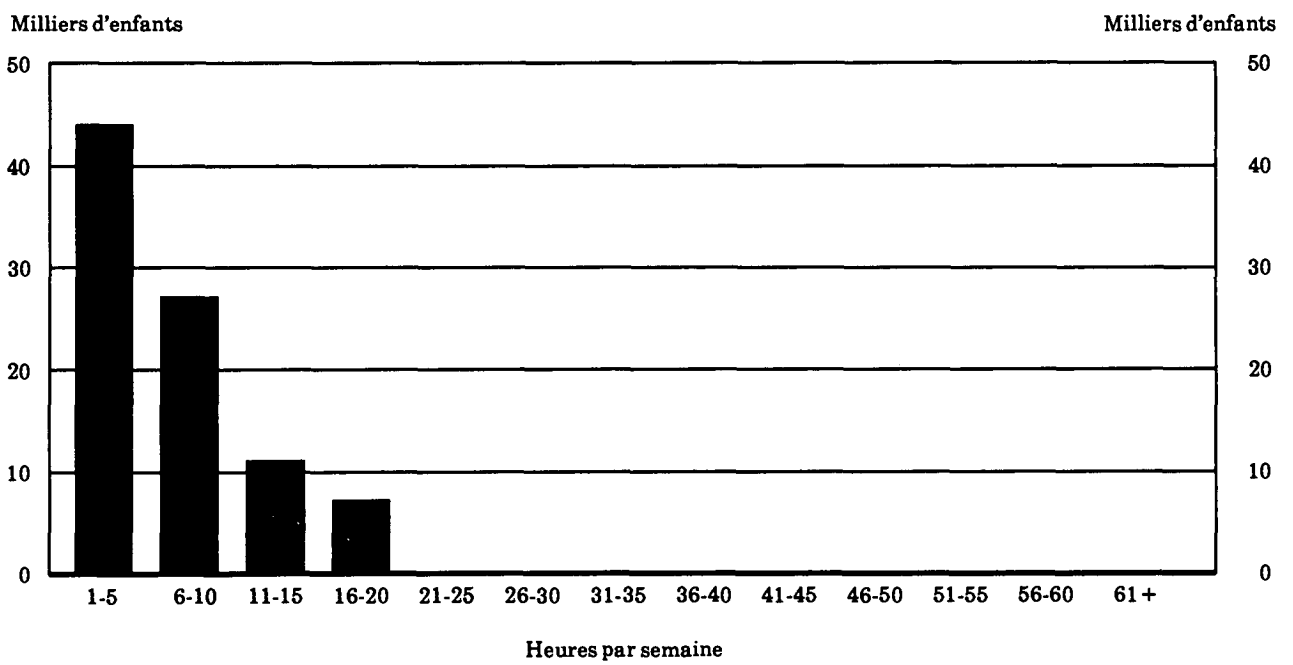

Figure 38 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées à l'extérieur du domicile familial, enfants de 6 à 9 ans**

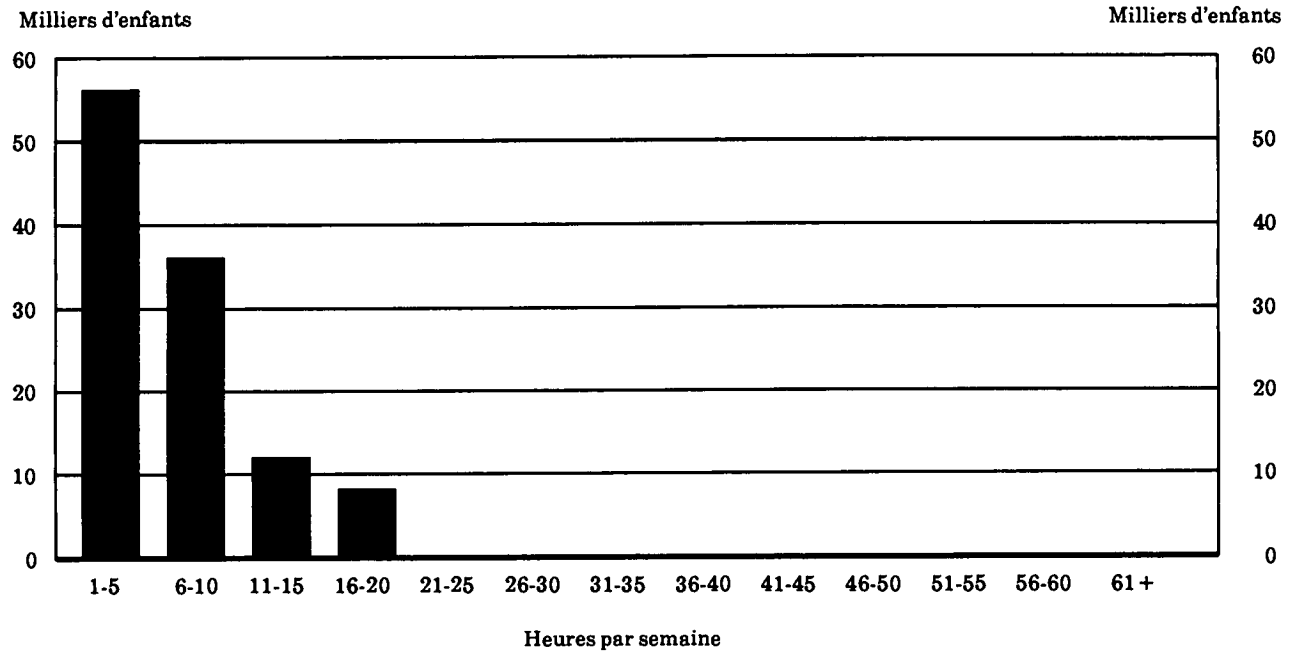

Figure 39 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées au domicile familial, enfants de 6 à 9 ans**

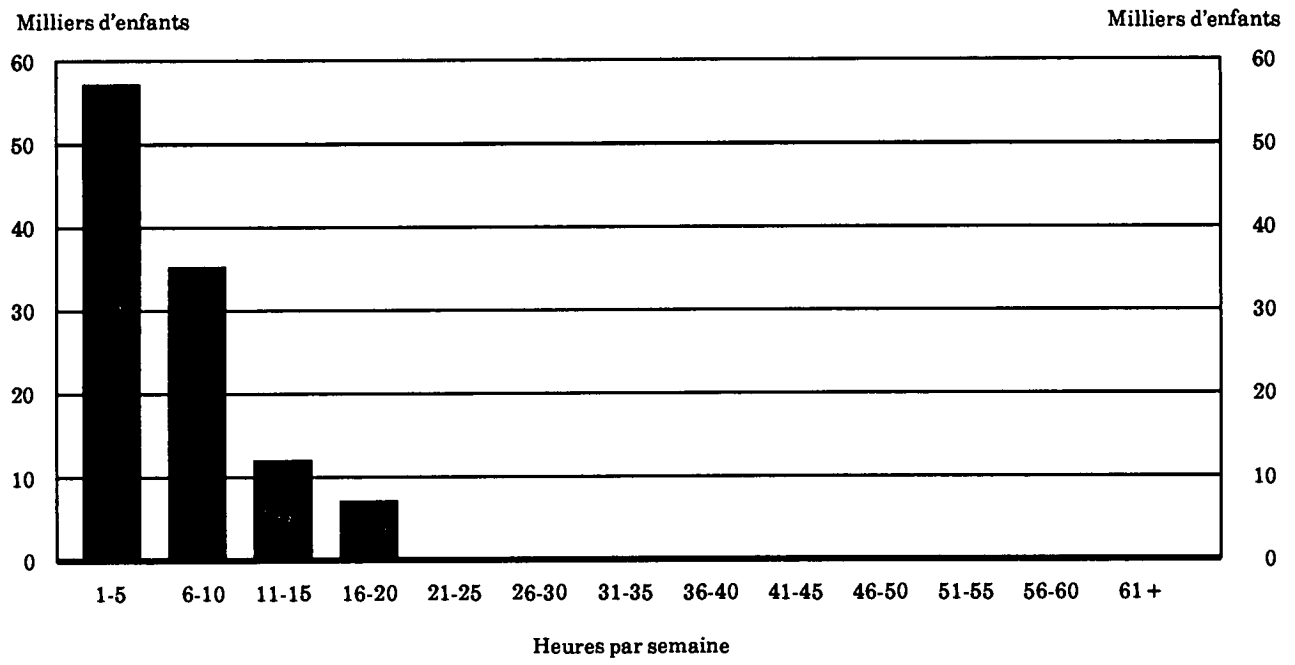

Figure 40 **Répartition des heures de garde par des personnes non apparentées à l'extérieur du domicile familial (garde non autorisée en milieu familial), enfants de 6 à 9 ans**

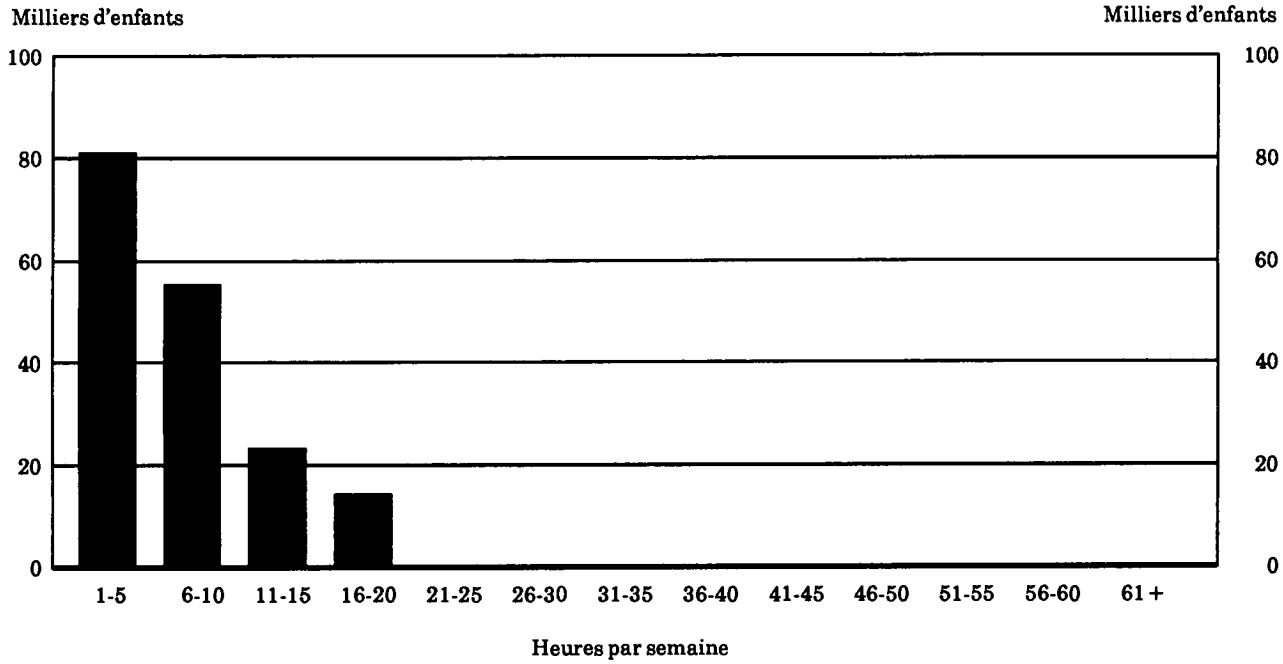

De façon générale, les 6 à 9 ans utilisaient en plus grand nombre les modes de garde informelle, mais pendant assez peu de temps (figures 35 à 40). Seules les garderies étaient fréquentées par un assez grand nombre de 36 à 40 heures en moyenne pendant la semaine de référence.

Chez les 6 à 9 ans inscrits à des programmes de garde parascolaire, le plus grand nombre y passaient de 1 à 5, de 6 à 10 ou de 11 à 15 heures pendant la semaine de référence (figure 35).

4.5 Modes de garde des 10 à 12 ans

En général, les modes de garde des 10 à 12 ans ressemblaient beaucoup à ceux des 6 à 9 ans.

Tableau 29 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen dans des contextes de garde, selon le mode de garde, enfants de 10 à 12 ans, Canada, 1988**

	Pourcentage d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'enfants selon le mode de garde	Nombre d'heures moyen selon le mode de garde
PI au travail	6,0	63 300	16,8
Conjoint au travail	2,0	21 400	8,0
Membre(s) de la famille ne travaillant pas	43,9	463 800	11,2
Personne apparentée au domicile familial	5,0	52 800	16,6
Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	5,6	59 600	12,0
Personne non apparentée au domicile familial	4,2	44 700	9,4
Garde autorisée en milieu familial	...	...	...
Garde non autorisée en milieu familial	5,5	57 800	10,1
Garderie	...	...	...
Programmes de jardin d'enfants	...	...	...
Maternelle	...	...	...
Programme parascolaire	1,1[r]	11 100[r]	7,8[r]
École	98,4	1 039 800	34,0
Tous les modes de garde	**98,9**	**1 045 300**	**42,6**

Ce groupe d'âge comprend 1 056 900 enfants. Étant donné que les enfants se retrouvent dans plus d'un contexte de garde, les chiffres étalés dans ces rangs et colonnes ne peuvent s'ajouter les uns aux autres.

Tableau 30 **Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et nombre d'heures moyen par mode de garde; classement en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures moyen par mode de garde, enfants de 10 à 12 ans, Canada, 1988**

Rang	Mode de garde	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants
1	École	1 039 800	98,4
2	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	463 800	43,9
3	PI au travail	63 300	6,0
4	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	59 600	5,6
5	Garde non autorisée en milieu familial	57 800	5,5
6	Personne apparentée au domicile familial	52 800	5,0
7	Personne non apparentée au domicile familial	44 700	4,2
8	Conjoint au travail	21 400	2,0
9	Programme parascolaire	11 100[r]	1,1[r]

Rang	Mode de garde	Moyenne d'heures
1	École	34,0
2	PI au travail	16,8
3	Personne apparentée au domicile familial	16,6
4	Personne apparentée à l'extérieur du domicile familial	12,0
5	Membre(s) de la famille ne travaillant pas	11,2
6	Garde non autorisée en milieu familial	10,1
7	Personne non apparentée au domicile familial	9,4
8	Conjoint au travail	8,0
9	Programme parascolaire	7,8[r]

Chez les 10 à 12 ans, 98,4 % passaient 34,0 heures en classe en moyenne pendant la semaine de référence. Les modes de garde les plus utilisés étaient l'école, la garde au domicile par un conjoint ou par un frère ou une soeur, ou la garde par le PI au travail (tableau 29, figure 41).

Comme dans le cas des autres groupes, le nombre d'enfants utilisant un mode de garde est inversement proportionnel au nombre d'heures qui correspond à ce mode. Alors que seulement 5,0 % des 10 à 12 ans se faisaient garder au domicile par une personne apparentée, ils utilisaient ce mode pour une plus longue durée que les autres. De même, alors que 0,2 % étaient sous garde autorisée en milieu familial, ils y passaient 15,4 heures en moyenne, soit le troisième taux en importance.

Dans ce groupe, une plus grande proportion était gardée au domicile par un conjoint ou par un frère ou une soeur, mais pendant assez peu de temps. Il en était de même pour la garde autorisée en milieu familial et la garde par un parent au travail.

Figure 41 **Modes de garde classés selon le nombre d'enfants et d'heures d'utilisation, enfants de 10 à 12 ans**

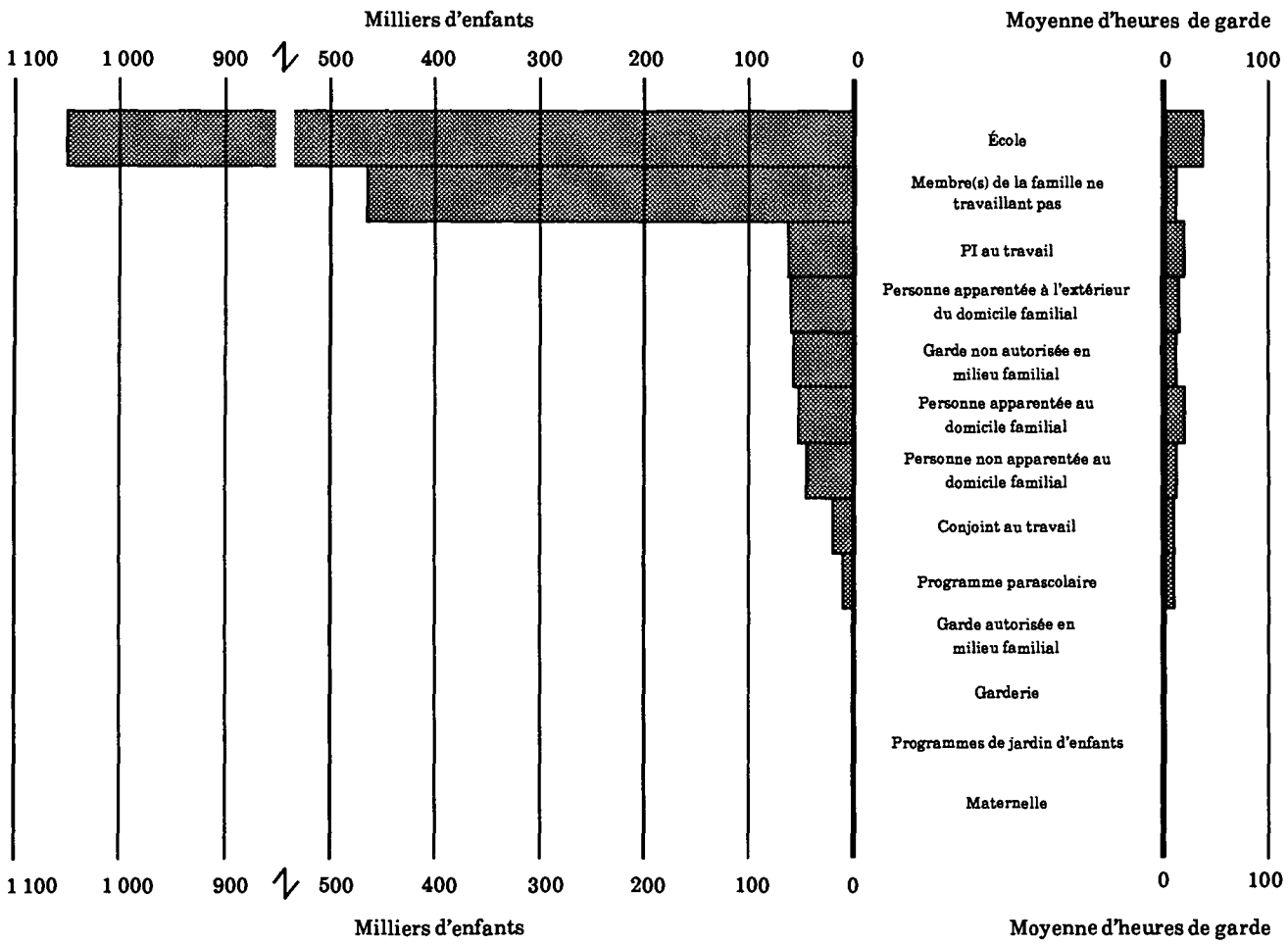

Figure 42 **Répartition des heures pour tous les modes de garde, y compris l'école, enfants de 10 à 12 ans**

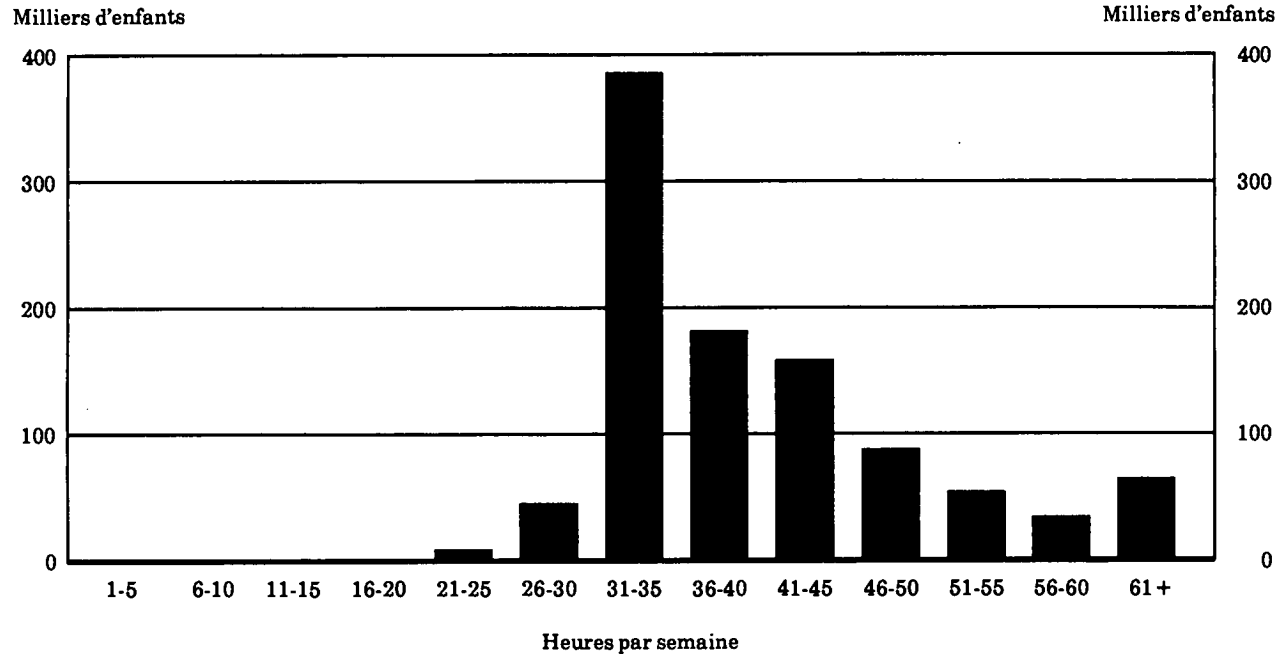

Figure 43 **Répartition des heures passées à l'école, enfants de 10 à 12 ans**

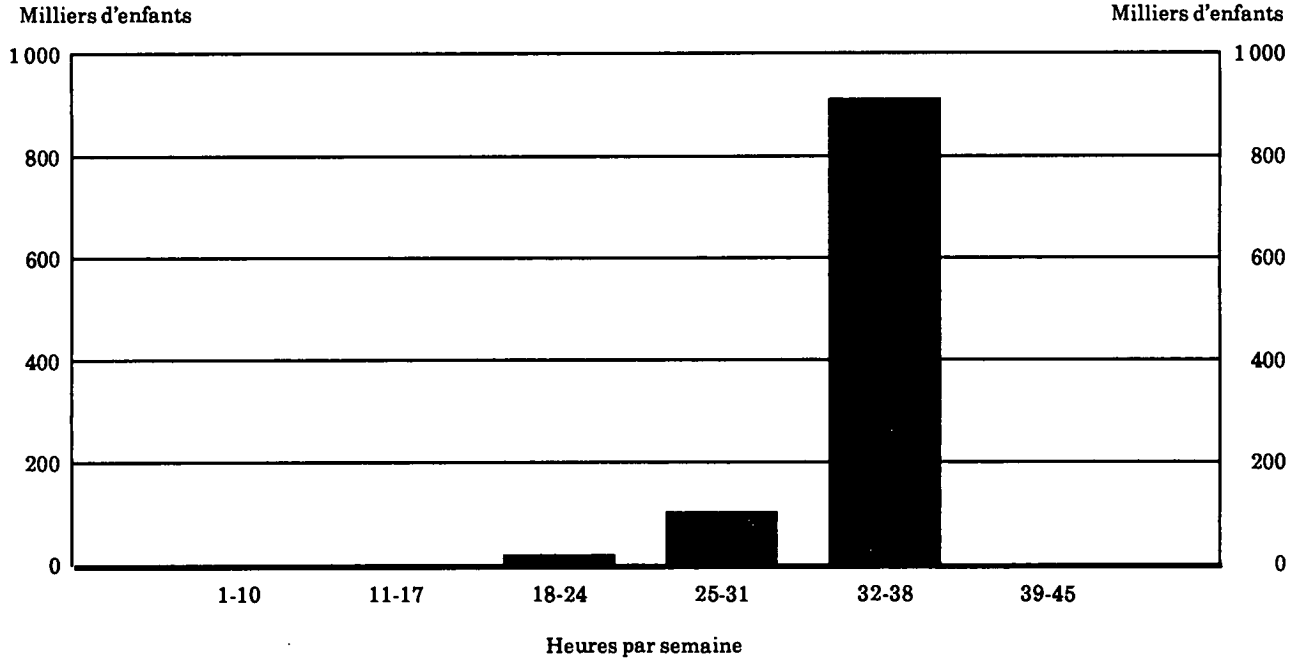

Figure 44 **Répartition des heures pour tous les modes de garde, excluant l'école, enfants de 10 à 12 ans**

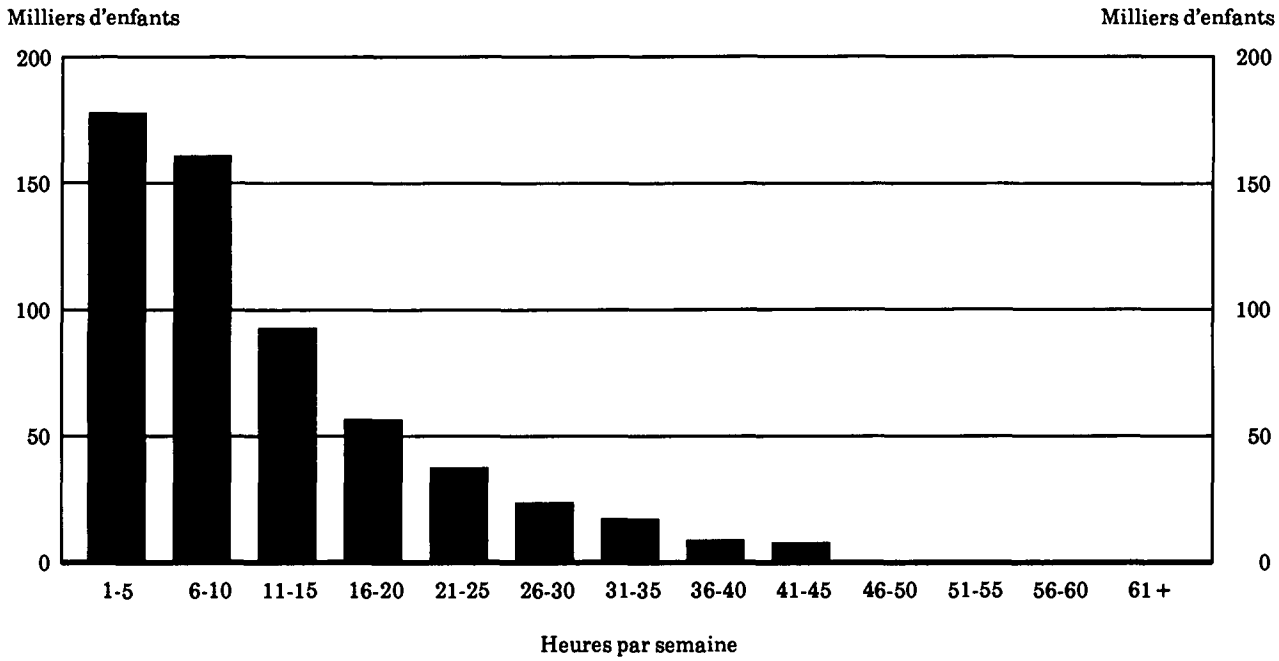

Figure 45 **Répartition des heures passées dans des programmes de garde parascolaire, enfants de 10 à 12 ans**

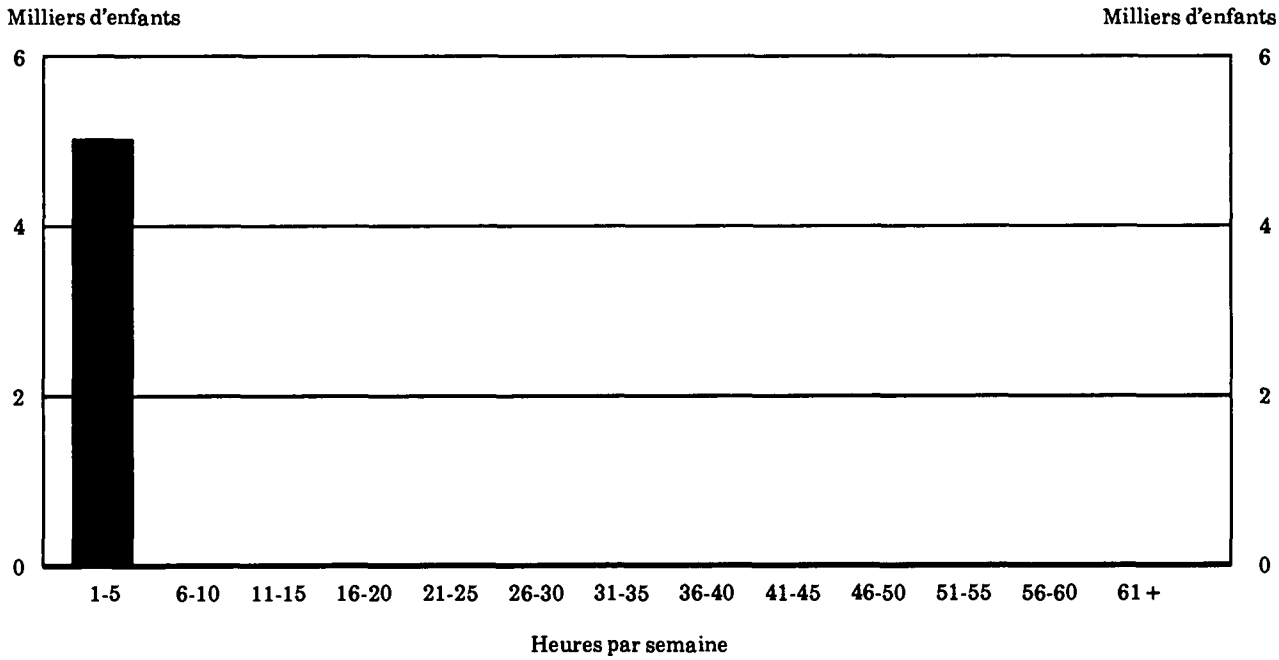

Figure 46 **Répartition des heures de garde par le PI au travail, enfants de 10 à 12 ans**

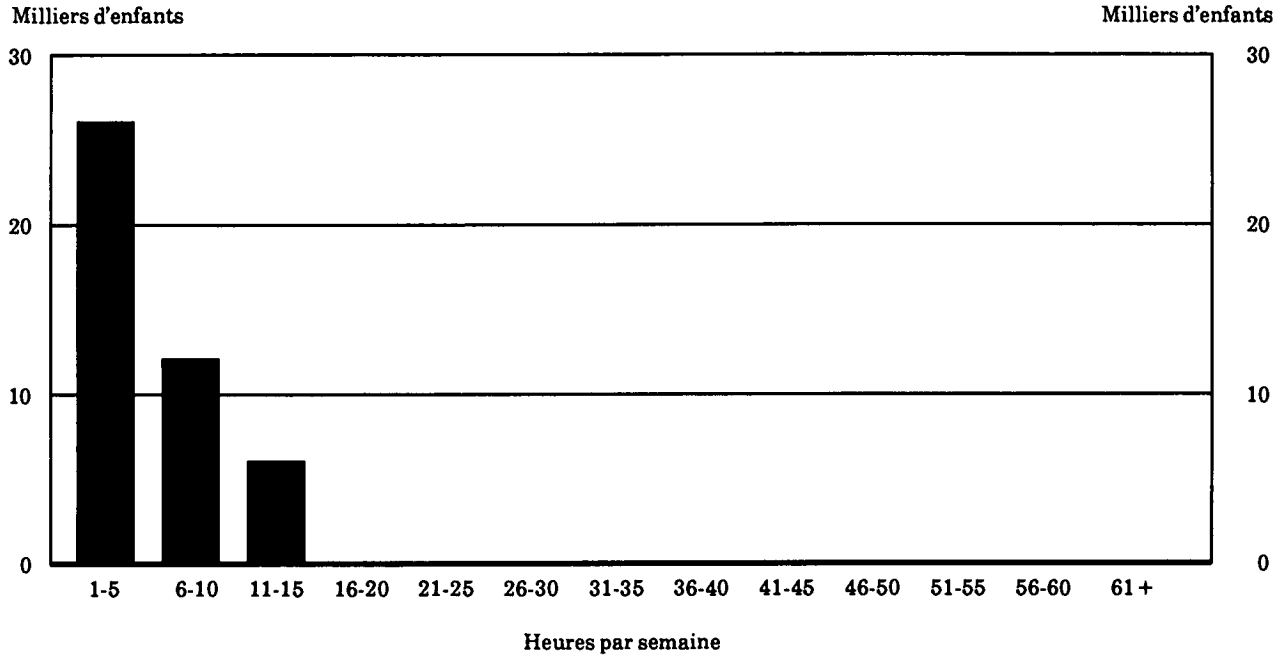

Figure 47 **Répartition des heures de garde par un membre de la famille au domicile familial, enfants de 10 à 12 ans**

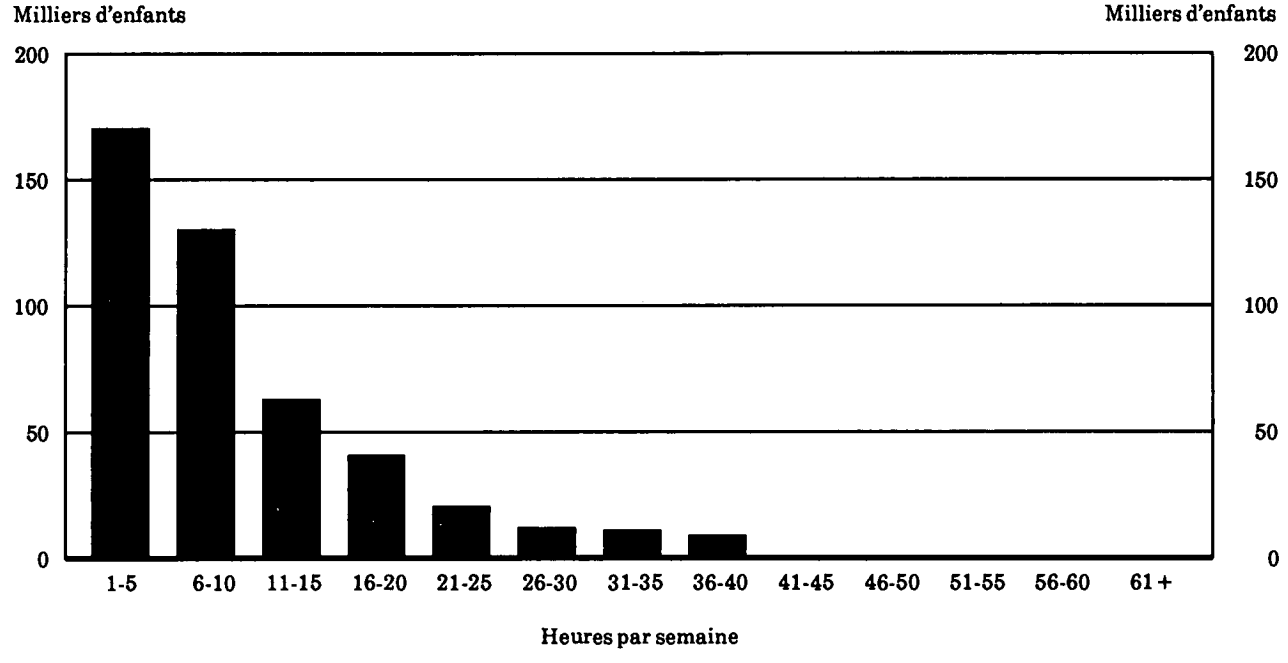

Figure 48 **Répartition des heures de garde par des personnes apparentées au domicile familial, enfants de 10 à 12 ans**

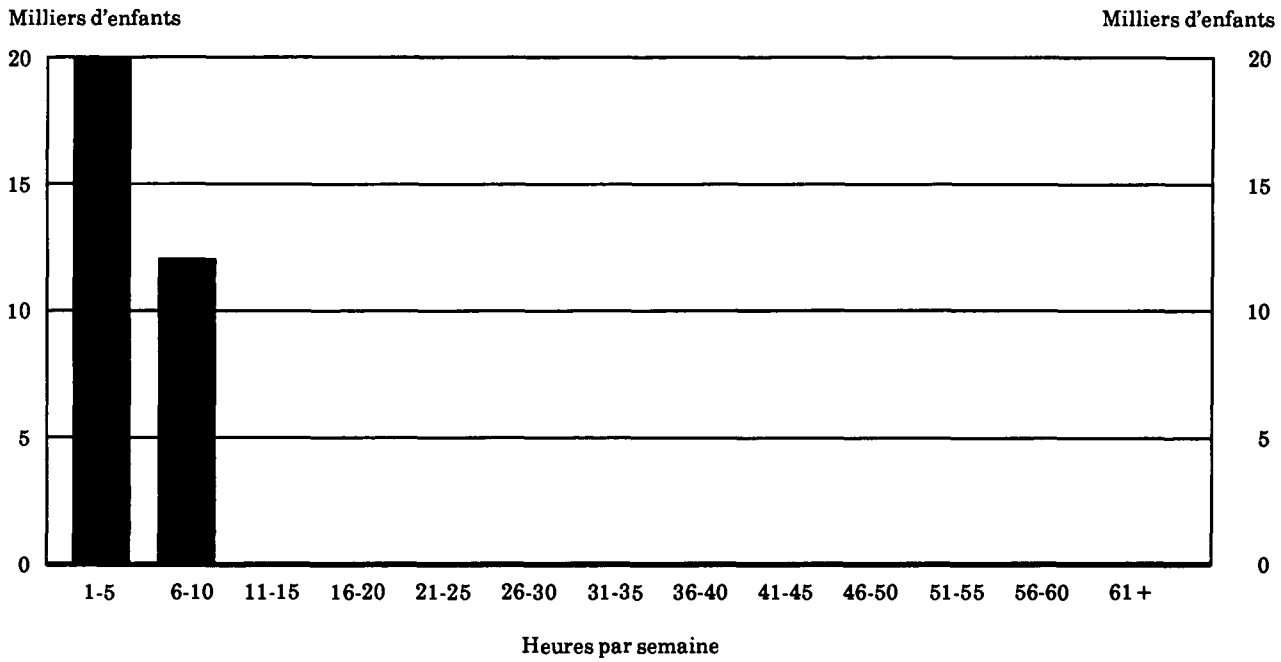

La répartition était différente dans les programmes de garde parascolaire. Seulement 1,1 % des 10 à 12 ans y étaient inscrits pour une durée moyenne de 7,8 heures par semaine.

4.6 Résumé

Le présent chapitre visait à montrer combien d'enfants de moins de 13 ans utilisaient les différents modes de garde et pour combien d'heures pendant la semaine de référence. Les chiffres étaient présentés selon les groupes d'âge et les différents modes de garde -- au domicile ou à l'extérieur, moyennant rémunération ou non.

Différents modes de garde étaient utilisés selon l'âge des enfants. En outre, le nombre d'heures passées dans un mode de garde variait beaucoup. On a pu constater non pas qu'un nombre à peu près égal d'enfants passaient à peu près le même temps dans un mode de garde, mais que certains modes de garde étaient utilisés par un groupe pendant assez peu de temps et par d'autres, pendant plus longtemps.

Chapitre 5

SURVOL DES RÉSULTATS

5.1 Où sont les enfants ?

L'ENCGE a permis de recueillir des données sur les divers modes utilisés pour la garde des enfants de moins de 13 ans pendant la semaine de référence. Dans bien des cas, comme l'exemple des Tremblay, les familles utilisaient un agencement de modes de garde : autorisée ou non, au domicile ou à l'extérieur, moyennant rémunération ou non.

Une des grandes conclusions du rapport est que la garde complémentaire (utilisée **en complément de** la garde parentale) constitue la norme pour la plupart des enfants. Comme l'indique le chapitre 3, au moins un mode de garde non parentale était utilisé pendant la semaine de référence pour 55,0 % des nourrissons (0 à 17 mois); 63,5 % des tout-petits (18 à 35 mois); et 79,4 % des enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans). Chez les enfants d'âge scolaire, 48,1 % des 6 à 9 ans et 46,2 % des 10 à 12 ans étaient gardés par des personnes non apparentées en dehors des heures d'école.

Le rapport a décrit en détail l'utilisation des modes de garde à diverses fins. Un autre rapport de la série, intitulé **Où sont les enfants ? Analyse des modes de garde utilisés par les parents pendant leurs heures de travail ou d'études**, examinera les motifs du recours à certains modes de garde. Le rapport sur les régimes de travail et d'études des parents traitera des questions suivantes :

1. Quels sont les modes de garde **préférés** des familles ? Est-ce que les familles les utilisent ? Sinon, pourquoi ?
2. Comment ont fait les familles pour **chercher**, **trouver** et **choisir** leurs modes de garde actuels ?
3. Comment le **coût** des services de garde a-t-il influé sur leur choix des modes et leur degré de satisfaction ?
4. Quel est le degré de **satisfaction** des parents à l'égard des modes de garde et des gens qui s'en occupent ?
5. Ces modes comportent quels **avantages pour les enfants** ?
6. En quoi les parents sont-ils **déçus** ou **mécontents** de l'utilisation de ces modes par leurs enfants ?

Le présent rapport ouvre une fenêtre sur les divers modes de garde des enfants et pour poursuivre la métaphore, fournit les fondements d'autres études détaillées. En guise d'illustration, nous traitons brièvement de la pertinence des données sous l'angle de quatre volets de la politique et de la recherche en matière de garde d'enfants, dont chacun fera l'objet d'un rapport de la série.

Garde des nourrissons

La garde des nourrissons continue à susciter des débats animés dans les domaines de la politique publique et de la recherche. Il se dégage un portrait détaillé et complexe quand les groupes sont répartis selon le nombre d'heures passées dans un mode de garde. On obtient une répartition bimodale dans l'ensemble, la plupart des nourrissons étant gardés de 1 à 10 heures ou 36 heures et plus pendant la semaine de référence. On pourrait avancer en théorie, et vérifier de façon empirique, que ces deux groupes diffèrent selon les besoins en matière de garde, les préférences et les régimes de travail des parents, ainsi que le degré d'accessibilité des modes de garde.

Modes de garde informelle

On reconnaît en général qu'il existe des modes de garde informelle, même si on relève dans la population et chez les décideurs et les chercheurs d'énormes différences concernant la définition de ces modes, leur utilisation et leurs effets sur les enfants et les familles. Il s'est tenu de longues discussions quant à savoir si le recours aux services de garde informelle au Canada reflétait l'inaccessibilité de services de qualité ou offrait une ressource importante pour les familles et les quartiers. La base de données de l'ENCGE permet une analyse exhaustive des nombreux modes de garde informelle des enfants au Canada. Les caractéristiques et les différences de ces modes peuvent aider les décideurs à établir avec exactitude le profil des utilisateurs des services de garde informelle. Une fois les différences bien cernées, il est crucial d'examiner les divers milieux et les facteurs contextuels énoncés plus haut en matière de garde des nourrissons. L'analyse repose sur les motifs d'utilisation des modes de garde informelle, les préférences des parents et leur degré de satisfaction à cet égard.

Garde des enfants d'âge scolaire et garde en dehors des heures normales

Il existe deux genres de besoins en matière de garde d'enfants : ceux des enfants d'âge scolaire et ceux des enfants qui doivent se faire garder en dehors des heures normales, soit de 9 h à 17 h du lundi au vendredi. Les données fournies au chapitre 4 montraient que la vaste majorité des 6 à 12 ans fréquentaient l'école 35 heures en moyenne pendant la semaine de référence. Les 6 à 9 ans étaient gardés pendant 15 autres heures en moyenne par semaine; et les 10 à 12 ans, pendant 14 heures en moyenne. Aux fins des études sur les besoins des enfants d'âge scolaire en matière de garde, il faudra examiner en détail où les enfants passent leur temps en dehors des heures d'école, les modes de garde préférés par leurs parents, les motifs du non-recours à ces modes et leur degré de satisfaction à l'égard des modes actuels.

La question des régimes de travail inhabituels se rattache à celle de la garde des enfants d'âge scolaire, tout en étant distincte. Compte tenu des articles de vulgarisation sur les «enfants à clé» et le «syndrome de 15 h» (qui expliquerait une certaine baisse de productivité au travail par le fait que les parents se préoccupent de leurs enfants d'âge scolaire), on est porté à conclure que les programmes de garde parascolaire pourraient être prolongés jusqu'à 17 h pour satisfaire les parents qui travaillent. Toutefois, vu le nombre croissant de parents ayant un horaire inhabituel (p. ex. les commis des supermarchés ouverts jour et nuit, les agents immobiliers qui font faire des visites libres le dimanche et les infirmières ou infirmiers affectés à des postes de 12 heures) il est loin d'être assuré que l'ajout de deux heures aux programmes répondrait à leurs besoins particuliers.

5.2 Conclusion

Le présent rapport visait à aider les chercheurs et les analystes à pousser la recherche sur la garde des enfants, notamment les coûts, les préférences des parents et leur degré de satisfaction à l'égard des différents modes de garde.

Les rapports à paraître ultérieurement dans le cadre de l'ENCGE porteront sur le principal mode de garde utilisé pendant les heures de travail du parent interviewé. Dans ce contexte, ils examineront les démarches des parents à l'égard des services de garde, leur choix, leur degré de satisfaction et les coûts du principal mode utilisé pendant la semaine de référence.

Quant à la famille fictive des Tremblay, bien des choses ont changé depuis la tenue de l'enquête. Isabelle a donné naissance à une fille, Annie, et elle a pris un congé de maternité de 15 semaines. Elle a songé à engager une nourrice (non apparentée, assurant la garde au domicile moyennant rémunération) pour l'aider à s'occuper de ses trois enfants, mais le coût était prohibitif. Isabelle et Stéphane ont donc inscrit Annie sur une liste d'attente dans une pouponnière, mais les chances d'obtenir une place sont minces. Toutefois, Mme Côté a accepté de prendre soin du bébé le lundi et le mardi.

Stéphane a postulé un emploi qui devait lui laisser plus de temps pour s'occuper des enfants. Malheureusement, il ne l'a pas obtenu. Quant à Isabelle, son employeur lui permet de travailler chez elle le mercredi matin, ce qui lui offre plus de latitude pour concilier ses obligations familiales et professionnelles. Les Tremblay auront donc pour défi de trouver des modes de garde convenant à leurs enfants qui grandissent.

NOTES

1. Voir l'**Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Aperçu de l'étude** (Lero, Pence, Shields, Brockman et Goelman, 1992) pour en savoir plus sur les objectifs de l'étude et la méthodologie utilisée.
2. Voir l'étude de Goelman, Pence, Lero et Brockman, **Où sont les enfants ? Analyse des modes de garde utilisés par les parents pendant leurs heures de travail ou d'étude** (étude en cours), pour se renseigner en détail sur les liens entre le travail et la garde des enfants.
3. La garde par le conjoint au domicile a été combinée avec la garde par l'enfant laissé seul et la garde par un enfant de mêmes parents, vu les nombres peu élevés dans ces deux catégories.

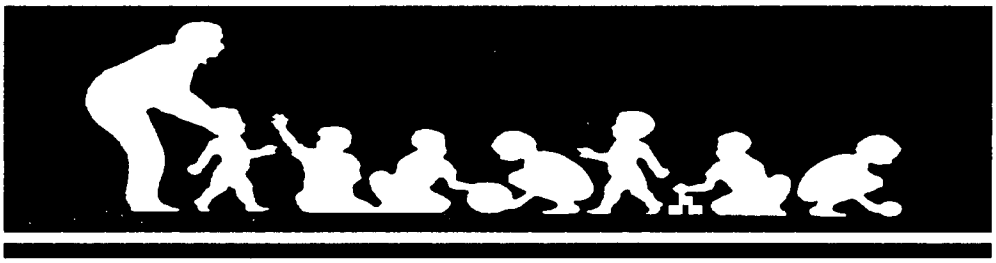

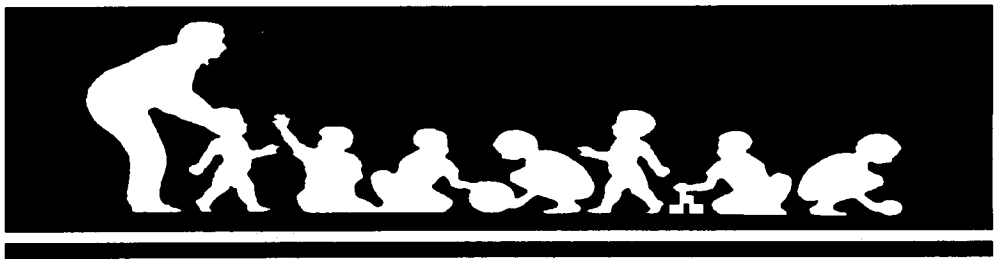

BIBLIOGRAPHIE

Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design.* Cambridge, MA : Harvard University Press.

Chambre des communes (1987). *Des obligations partagées.* Rapport du Comité spécial sur la garde des enfants. Ottawa : Publications gouvernementales.

Goelman, H., Pence, A.R., Lero, D.S. et Brockman, L.M. (Étude en cours). *Où sont les enfants ? Analyse des modes de garde utilisés par les parents pendant leurs heures de travail ou d'étude.* Ottawa : Statistique Canada.

Lero, D.S., Goelman, H., Pence, A.R., Brockman, L.M. et Nuttall, S. (1992). *Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants.* Ottawa : Statistique Canada, nº 89-529F au catalogue.

Lero, D.S., Pence, A., Brockman, L., Charlesworth, M., Canning, P., Esbensen, S., Morrison, F. et Goelman, H. (1985). *Besoins, préférences et préoccupations des parents concernant la garde des enfants : études de cas portant sur 336 familles canadiennes.* Document de référence préparé pour le Groupe d'étude sur la garde des enfants. Ottawa : Secrétariat d'État.

Lero, D.S., Pence, A.R., Shields, M., Brockman, L.M. et Goelman, H. (1992). *Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Aperçu de l'étude.* Ottawa : Statistique Canada, nº 89-526F au catalogue.

Lero, D.S. (1988). «The potential role of national surveys as a tool in understanding the ecology of child care». Dans *Ecological research with children and families: From concepts to methodology,* pp. 16-34, publié sous la responsabilité de A.R. Pence. New York : Teachers College Press.

Ram, B. (1990). *Nouvelles tendances de la famille : aspects démographiques.* Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services, nº 91-535F au catalogue.

Santé et Bien-être social Canada (1990). *Situation de la garde de jour au Canada, 1990.* Ottawa : Santé et Bien-être social Canada.

Statistique Canada (Septembre, 1975). *"Mères au travail et services de garde, 1973".* Article publié dans *La population active,* pp. 83-91. Ottawa : Statistique Canada, nº 71-001 au catalogue.

Statistique Canada (1976). *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada.* Ottawa : Statistique Canada, nº 71-526 au catalogue.

Statistique Canada (Août, 1982). *"Premiers résultats de l'enquête de 1981 sur la garde des enfants"*. Article publié dans *La population active*, vol. 38, nº 8. Ottawa : Statistique Canada, nº 71-001 au catalogue.

Statistique Canada (1990). *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : Statistique Canada, nº 71-526 au catalogue.

Suransky, V. (1982). *The erosion of childhood*. Chicago : University of Chicago Press.

U.S. Bureau of the Census (1987). Current Population Reports, Series P-70, No. 9, *Who's minding the kids? Child Care Arrangements: Winter 1984-85*. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

U.S. Bureau of the Census (1990). Current Population Reports, Series P-70, No. 20, *Who's minding the kids? Child Care Arrangements: 1986-87*. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

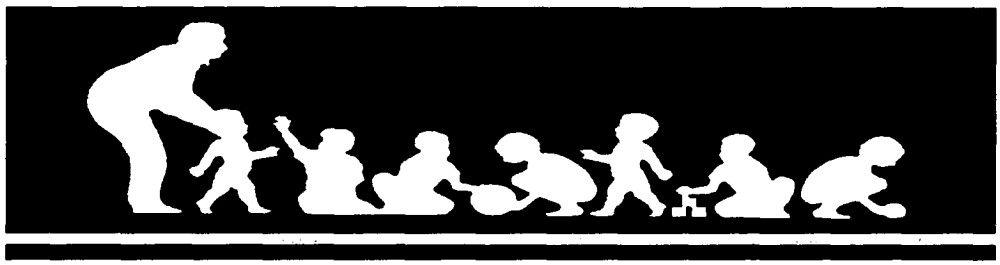

Annexe A Terre-Neuve

Annexe A-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Terre-Neuve, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	11 900	5 600	47,3	28,3
18 à 35 mois	12 100	7 600	62,8	28,9
3 à 5 ans	25 500	18 100	70,7	27,0
6 à 9 ans	37 000	17 000	45,8	15,9
10 à 12 ans	30 100	11 600	38,7	15,0
Total	**116 600**	**59 900**	**51,4**	**21,9**

Annexe A-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Terre-Neuve, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	11 900	5 600	41,7	22,9
18 à 35 mois	12 100	6 500	53,9	24,7
3 à 5 ans	25 500	17 000	66,6	23,2
6 à 9 ans	37 000	13 200	35,6	12,3
10 à 12 ans	30 100	8 700	43,1	11,2
Total	**116 600**	**50 300**	**43,1**	**18,5**

Annexe A-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Terre-Neuve, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	11 900	2 400[r]	20,4	29,8
18 à 35 mois	12 100	3 600	29,9	30,1
3 à 5 ans	25 500	8 300	32,4	23,6
6 à 9 ans	37 000	5 900	16,0	13,3
10 à 12 ans	30 100	1 800[r]	5,9[r]	12,3[r]
Total	**116 600**	**22 000**	**18,9**	**21,7**

Annexe B Île-du-Prince-Édouard

Annexe B-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	2 800	1 800	65,3	30,0
18 à 35 mois	3 000	1 700	59,1	27,4
3 à 5 ans	5 800	4 200	71,9	25,8
6 à 9 ans	7 900	4 500	56,7	17,3
10 à 12 ans	6 000	3 500	57,6	16,3
Total	**25 500**	**15 700**	**61,6**	**22,0**

Annexe B-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	2 800	1 600	55,5	24,8
18 à 35 mois	3 000	1 400	48,9	23,2
3 à 5 ans	5 800	3 700	64,2	21,3
6 à 9 ans	7 900	3 600	45,0	11,7
10 à 12 ans	6 000	2 600	42,9	9,9
Total	**25 500**	**12 900**	**50,5**	**17,0**

Annexe B-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	2 800	900	32,2	29,7
18 à 35 mois	3 000	900	31,9	29,6
3 à 5 ans	5 800	2 400	41,8	21,9
6 à 9 ans	7 900	1 300	17,1	14,6
10 à 12 ans	6 000	400[r]	6,2[r]	12,0[r]
Total	**25 500**	**6 000**	**23,5**	**22,0**

Annexe C Nouvelle-Écosse

Annexe C-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	18 700	11 600	62,4	26,3
18 à 35 mois	18 100	13 700	75,6	29,9
3 à 5 ans	35 800	28 500	79,6	28,0
6 à 9 ans	48 300	27 100	56,1	16,3
10 à 12 ans	36 800	18 900	51,4	14,5
Total	**157 500**	**99 800**	**63,3**	**22,3**

Annexe C-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	18 700	10 500	56,1	22,5
18 à 35 mois	18 100	12 400	68,5	25,2
3 à 5 ans	35 800	26 200	73,3	23,2
6 à 9 ans	48 300	22 400	46,3	11,8
10 à 12 ans	36 800	15 100	41,0	9,8
Total	**157 500**	**86 500**	**54,9**	**18,1**

Annexe C-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	18 700	6 100	32,9	25,5
18 à 35 mois	18 100	8 300	45,7	27,3
3 à 5 ans	35 800	15 600	43,7	19,6
6 à 9 ans	48 300	10 800	22,3	11,1
10 à 12 ans	36 800	4 400	11,9	9,6
Total	**157 500**	**45 200**	**28,7**	**18,8**

Annexe D Nouveau-Brunswick

Annexe D-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	14 400	8 400	58,5	28,2
18 à 35 mois	14 300	9 600	66,7	28,7
3 à 5 ans	29 400	20 900	71,0	27,5
6 à 9 ans	41 100	23 400	57,0	14,3
10 à 12 ans	32 700	18 300	56,0	14,5
Total	**132 000**	**80 600**	**61,1**	**20,9**

Annexe D-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	14 400	7 700	53,3	24,8
18 à 35 mois	14 300	8 800	61,3	24,9
3 à 5 ans	29 400	19 700	66,9	22,9
6 à 9 ans	41 100	19 600	47,7	11,1
10 à 12 ans	32 700	14 900	45,5	10,6
Total	**132 000**	**70 600**	**53,5**	**17,5**

Annexe D-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	14 400	4 900	34,3	31,3
18 à 35 mois	14 300	5 800	40,7	29,5
3 à 5 ans	29 400	15 300	51,8	23,7
6 à 9 ans	41 100	11 600	28,3	11,8
10 à 12 ans	32 700	4 500	13,8	12,1
Total	**132 000**	**42 200**	**32,0**	**20,9**

Annexe E Québec

Annexe E-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	129 700	76 400	58,6	25,2
18 à 35 mois	122 700	83 500	68,1	31,0
3 à 5 ans	256 100	209 200	81,7	30,1
6 à 9 ans	373 300	200 500	53,7	15,4
10 à 12 ans	275 900	149 500	54,2	14,4
Total	**1 157 800**	**718 800**	**62,1**	**22,3**

Annexe E-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	129 700	70 200	54,1	22,2
18 à 35 mois	122 700	76 700	62,5	27,6
3 à 5 ans	256 100	210 400	78,6	26,1
6 à 9 ans	373 300	173 100	46,4	12,6
10 à 12 ans	275 900	122 400	44,4	10,2
Total	**1 157 800**	**643 800**	**55,6**	**19,2**

Annexe E-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Québec, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	129 700	44 400	34,2	26,0
18 à 35 mois	122 700	58 900	48,0	29,7
3 à 5 ans	256 100	135 900	53,0	26,0
6 à 9 ans	373 300	106 300	28,5	12,5
10 à 12 ans	275 900	33 200	12,0	10,8
Total	**1 157 800**	**378 800**	**32,7**	**21,5**

Annexe F Ontario

Annexe F-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Ontario, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	205 000	126 700	61,8	27,8
18 à 35 mois	197 500	142 700	72,3	31,6
3 à 5 ans	387 100	335 700	86,7	28,7
6 à 9 ans	501 800	307 400	61,3	15,3
10 à 12 ans	369 900	230 700	62,4	14,2
Total	**1 661 200**	**1 143 200**	**68,8**	**22,5**

Annexe F-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Ontario, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	205 000	114 500	55,9	23,9
18 à 35 mois	197 500	128 800	65,2	27,0
3 à 5 ans	387 100	318 500	82,3	25,0
6 à 9 ans	501 800	246 500	49,1	11,2
10 à 12 ans	369 900	175 500	47,5	9,8
Total	**1 661 200**	**983 800**	**59,2**	**19,0**

Annexe F-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Ontario, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	205 000	67 300	32,8	27,6
18 à 35 mois	197 500	89 800	45,5	28,8
3 à 5 ans	387 100	173 300	44,8	23,2
6 à 9 ans	501 800	121 100	24,1	11,3
10 à 12 ans	369 900	32 400	8,8	11,7
Total	**1 661 200**	**483 900**	**29,1**	**21,1**

Annexe G Manitoba

Annexe G-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Manitoba, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	24 200	15 400	63,9	22,2
18 à 35 mois	22 500	16 600	73,8	25,4
3 à 5 ans	44 800	38 500	86,0	28,4
6 à 9 ans	58 600	37 600	64,2	14,5
10 à 12 ans	43 600	27 300	62,8	12,9
Total	**193 600**	**135 500**	**70,0**	**20,3**

Annexe G-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Manitoba, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	24 200	13 600	56,1	16,5
18 à 35 mois	22 500	15 000	66,5	20,6
3 à 5 ans	44 800	36 900	82,3	22,8
6 à 9 ans	58 600	29 400	50,2	10,6
10 à 12 ans	43 600	22 200	51,0	9,4
Total	**193 600**	**117 000**	**60,4**	**16,2**

Annexe G-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Manitoba, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	24 200	7 300	30,2	20,4
18 à 35 mois	22 500	9 100	40,2	23,7
3 à 5 ans	44 800	21 800	48,7	19,6
6 à 9 ans	58 600	12 500	21,4	10,3
10 à 12 ans	43 600	...	...	...
Total	**193 600**	**53 000**	**27,4**	**17,9**

Annexe H Saskatchewan

Annexe H-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	24 500	16 400	67,0	26,6
18 à 35 mois	22 900	16 500	71,8	27,2
3 à 5 ans	47 900	40 000	83,5	28,4
6 à 9 ans	62 800	40 000	63,7	15,3
10 à 12 ans	45 600	28 500	62,6	15,3
Total	**203 700**	**141 400**	**69,4**	**21,7**

Annexe H-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	24 500	14 400	58,8	21,7
18 à 35 mois	22 900	14 100	61,5	21,8
3 à 5 ans	47 900	37 300	78,0	23,2
6 à 9 ans	62 800	31 900	50,8	12,1
10 à 12 ans	45 600	23 400	51,3	11,1
Total	**203 700**	**121 100**	**59,5**	**17,6**

Annexe H-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Saskatchewan, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	24 500	9 200	37,6	25,8
18 à 35 mois	22 900	9 700	42,1	22,4
3 à 5 ans	47 900	22 900	47,8	20,9
6 à 9 ans	62 800	13 800	21,9	12,4
10 à 12 ans	45 600	2 500[r]	5,4[r]	11,9[r]
Total	**203 700**	**58 000**	**28,5**	**19,5**

Annexe I Alberta

Annexe I-1 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde et plus, selon le groupe d'âge, Alberta, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	65 800	40 000	60,7	25,7
18 à 35 mois	58 300	40 900	70,1	28,5
3 à 5 ans	118 800	100 800	84,8	27,1
6 à 9 ans	147 000	90 700	61,7	15,4
10 à 12 ans	102 600	65 700	64,1	17,2
Total	**492 500**	**338 000**	**68,6**	**22,0**

Annexe I-2 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde non parentale et plus, selon le groupe d'âge, Alberta, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	65 800	35 900	54,5	21,5
18 à 35 mois	58 300	35 100	60,3	22,9
3 à 5 ans	118 800	94 200	79,3	21,9
6 à 9 ans	147 000	73 100	49,8	10,8
10 à 12 ans	102 600	52 800	51,4	12,3
Total	**492 500**	**291 100**	**59,1**	**17,4**

Annexe I-3 Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Alberta, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	65 800	21 000	32,0	24,3
18 à 35 mois	58 300	24 400	41,9	24,5
3 à 5 ans	118 800	57 900	48,7	20,0
6 à 9 ans	147 000	31 700	21,6	10,5
10 à 12 ans	102 600	7 100[r]	6,9[r]	12,3[r]
Total	**492 500**	**142 200**	**28,9**	**18,9**

Ca 005

DATE DUE

MAR 2 0 2001

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010138322

Annexe J

Annexe J-1

le ceux-ci et moyenne d'heures dans un
oupe d'âge, Colombie-Britannique, 1988

Âge	s s e	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde	Moyenne d'heures de garde
0 à 17 mois	0	61,1	22,2
18 à 35 mois	0	70,3	25,4
3 à 5 ans	0	85,0	23,4
6 à 9 ans	0	62,0	16,3
10 à 12 ans	0	56,1	15,6
Total	**0**	**67,0**	**20,1**

Annexe J-2

le ceux-ci et moyenne d'heures dans un
lus, selon le groupe d'âge, Colombie-

Âge	Total	s le garde non parentale	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde non parentale	Moyenne d'heures en garde non parentale
0 à 17 mois	62 100	34 100	54,9	17,3
18 à 35 mois	60 500	38 800	64,2	21,9
3 à 5 ans	122 700	98 200	80,1	19,1
6 à 9 ans	159 100	78 200	49,1	12,4
10 à 12 ans	113 700	51 000	44,9	13,1
Total	**518 000**	**300 400**	**58,0**	**16,5**

Annexe J-3

Nombre d'enfants, pourcentage de ceux-ci et moyenne d'heures dans un mode de garde rémunérée et plus, selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 1988

Âge	Total	Nombre d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Pourcentage d'enfants dans au moins un mode de garde rémunérée	Moyenne d'heures de garde rémunérée
0 à 17 mois	62 100	14 800	23,8	22,0
18 à 35 mois	60 500	26 500	43,9	22,6
3 à 5 ans	122 700	60 500	49,3	16,6
6 à 9 ans	159 100	37 400	23,5	11,4
10 à 12 ans	113 700	8 000[r]	7,0[r]	16,2[r]
Total	**518 000**	**147 200**	**28,4**	**16,9**

L'Étude nationale canadienne sur la garde des enfants

est un projet de recherche réalisé en commun par quatre membres du Réseau national de recherche sur la garde des enfants, Statistique Canada, et Santé et Bien-être Social Canada.

Cette étude a été conçue en vue de donner des renseignements complets et fiables sur les familles canadiennes et leurs modalités de garde des enfants, les régimes de travail des parents ainsi que les facteurs qui ont des répercussions sur les familles s'efforçant d'assurer leur bien-être économique et de satisfaire les besoins de leurs enfants.

Les principaux rapports de recherche issus de cette étude peuvent être commandés directement auprès de Statistique Canada.

Aperçu de l'étude

Où sont les enfants? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada

Où sont les enfants? Analyse des modes de garde utilisés par les parents pendant leurs heures de travail ou d'étude

Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants

Avantages et flexibilité en milieu de travail : tour d'horizon des expériences vécues par les parents

Les modalités de garde des enfants dans les familles monoparentales et biparentales

Les parents au foyer : un choix pour les familles canadiennes

Étude nationale sur la garde des enfants canadiens en contexte : perspectives des provinces et des territoires

D'autres rapports de recherche, qui sont en cours de planification, porteront sur:

- *La garde des bébés*
- *La garde des enfants d'âge scolaire*
- *Les modalités de garde en milieu familial*
- *Les familles urbaines et rurales*
- *Les familles immigrantes et leurs modes de garde des enfants*
- *Les enfants qui ont des besoins particuliers*
- *La manière de concilier les obligations professionnelles et la garde des enfants*
- *L'accessibilité et la disponibilité des services de garde des enfants*
- *Les effets perçus des expériences de garde sur les enfants et leurs parents*
- *Les disparités provinciales en ce qui concerne les modes d'utilisation des services de garde d'enfants*

Les chercheurs peuvent se procurer un exemplaire de la bande de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête nationale sur la garde des enfants et du Guide de l'utilisateur des microdonnées en s'adressant au Groupe des enquêtes spéciales, Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada.